

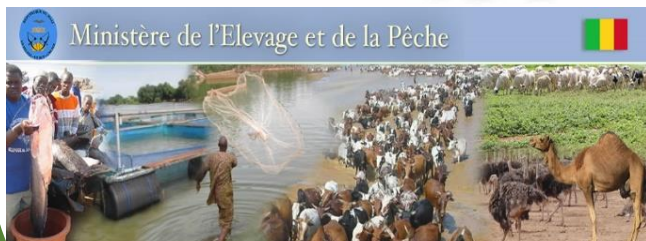
REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

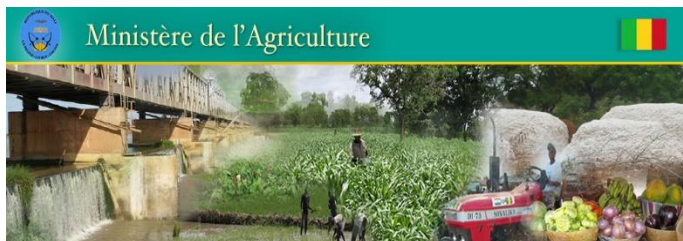
MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE
LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL

PLAN DE CAMPAGNE AGRICOLE
2016 – 2017



www.mep.gouv.ml



www.ma.gouv.ml

Mars 2016

Sommaire

I. INTRODUCTION.....	4
I.1 CONTEXTE.....	6
I.2 METHODOLOGIE.....	7
II. BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2014-2015.....	8
II.1 PRODUCTIONS VÉGÉTALES.....	8
II.1.1. Production céréalière.....	8
II.1.2. Production cotonnière.....	10
II.1.3. Les résultats des autres productions végétales.....	10
II.1.4. Les actions de soutien à la production.....	11
II.1.5. Aménagements agricoles.....	13
II.1.6. Equipements agricoles.....	13
II.1.7. Protection des végétaux.....	13
II.1.8. Recherche agricole.....	15
II.2 PRODUCTIONS ANIMALES.....	19
II.2.1. Production de viande contrôlée.....	19
II.2.2. Production d'animaux d'embouche.....	19
II.2.3. Vente promotionnelle d'animaux.....	19
II.2.4. Production de lait.....	19
II.2.5. Production d'œufs de consommation et de poulets de chair.....	20
II.2.6. Production de fourrages.....	21
II.2.7. Production des cuirs et peaux.....	21
II.2.8. Action de soutien aux productions animales.....	22
II.3 PRODUCTIONS HALIEUTIQUES ET AQUACOLES.....	24
II.3.1. Production halieutique.....	24
II.3.2. Production Aquacole.....	25
II.3.3. Production d'intrants de Pisciculture.....	25
II.3.4. Gestion durable des ressources halieutiques.....	25
II.3.5. exportation de poisson.....	25
II.3.6. Renforcement de capacités des acteurs.....	26
II.3.7. Production aquacole.....	26
II.3.8. Aménagement /réalisation d'infrastructures piscicoles.....	27
II.3.9. Gestion de la subvention.....	27
II.4 SANTÉ ANIMALE ET SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE.....	27
II.4.1. La santé animale.....	27
II.4.2. santé publique vétérinaire.....	29
III. PLAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2015/2016.....	31
III.1 FILIÈRES DE PRODUCTION VÉGÉTALES.....	31
III.1.1. Programme de promotion filière riz.....	31
III.1.2. Programme de promotion filière maïs.....	36
III.1.3. Programme promotion filière blé.....	39
III.1.4. promotion filière mil/sorgho.....	41
III.1.5. Programme promotion filière fonio.....	43
III.1.6. Programme de promotion filière coton.....	45
III.1.7. Programme de promotion filière niébé.....	47
III.1.8. Programme promotion filière sésame.....	49
III.1.9. Programme promotion filière arachide.....	50
III.1.10. Promotion des filières horticoles (Echalote, Oignon, Tomate, Pomme de terre.....	51
III.1.11. Programme promotion filières fruitières (agrumes, banane, mangue, anacarde, datte, etc.).....	53
III.1.12. Programme promotion de la filière gomme arabique.....	56
III.1.13. Programme promotion de la filière karité.....	57
III.1.14. Promotion de la Filière Anacarde.....	58
III.2 FILIÈRES DE PRODUCTIONS ANIMALES.....	59
III.2.1. Programme promotion de la Filière bétail/viande.....	60
III.2.2. Vente promotionnelle d'animaux.....	63
III.2.3. Programme promotion de la filière lait.....	63
III.2.4. Programme promotion de la filière cuirs et peaux.....	66
III.2.5. Programme promotion de la filière avicole.....	68
III.2.6. Programme d'amélioration génétique.....	70

III.2.7. Programme Promotion de cultures fourragères	71
III.2.8. Programme Promotion DES AUTRES FILIERES ANIMALES de	74
III.3 FILIÈRES PRODUCTIONS PÊCHE/AQUACULTURE	76
III.3.1. Programme promotion filière pêche/pisciculture.....	76
III.3.2. Programme promotion filière aquaculture.....	78
III.4 PROGRAMMES TRANSVERSAUX.....	82
III.4.1. Programme Aménagements et Infrastructures Agricoles	82
III.4.2. Programme Equipements Agricoles	83
III.4.3. Programme Protection des végétaux.....	85
III.4.4. Programme lutte contre le criquet pèlerin	86
III.4.5. Programme Santé animale	87
III.4.6. Programme santé publique vétérinaire	90
III.4.7. RECHERCHE AGRICOLE	92
III.4.8. Programme Structuration de la profession Agricole.....	100
III.5 DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION ET ACTIVITÉS DE PLANIFICATION	102
III.6 BUDGET DE LA CAMPAGNE	108
III.7 SITUATION DU PERSONNEL.....	109
CONCLUSION.....	110

INTRODUCTION

Le plan de campagne Agricole est un document de programmation annuelle qui définit un ensemble d'objectifs, d'activités, de stratégies cohérentes et de ressources destinées à promouvoir les activités agricoles, animales, piscicoles et aquacoles.

Il est l'un des instruments de mise en œuvre des politiques, stratégies et des projets et programmes Agricoles. Il intègre les activités de soutien aux exploitants Agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) destinées à l'augmentation de la production et de la productivité Agricoles sur une période allant du mois de mai de l'année (**n**) au mois d'avril de l'année (**n+1**).

Sa mise en œuvre contribue à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à l'amélioration des revenus des **805 000** exploitations Agricoles et à la réduction de la pauvreté.

Le Plan de campagne Agricole 2016-2017 couvre toutes les activités de développement Agricole (agriculture, élevage, pêche et Sécurité alimentaire) et prend en compte les interventions de l'ensemble des structures publiques, des collectivités, de la profession Agricole, des partenaires techniques et financiers et des organisations non gouvernementales nationales et étrangères selon les différents échelons administratifs (région, cercle et commune).

Le plan de campagne 2015/2017 marque la transition entre le Plan National d'Investissements Prioritaire dans le Secteur Agricole (PNIP-SA) et le Plan National d'Investissements dans le Secteur Agricole (PNISA) en cours de validation.

En effet, le PNISA est le plan national du Mali (fonds nationaux ou extérieurs) pour le secteur Agricole au sens large, prenant en compte les besoins de fonctionnement et d'Investissements, les acquis, les gaps à rechercher pour l'Investissements et le fonctionnement du secteur pour un horizon de 10 ans glissants. Il fédère l'ensemble des projets et programmes actuels et futurs dans le secteur.

Le PNIP-SA par contre est un programme opérationnel. Il est la première phase de cinq (5) ans de mise en œuvre du PNISA. Il couvre cinq programmes prioritaires et six filières Agricoles (Maïs, riz, mil/sorgho, bétail viande, lait, pêche/aquaculture) structurées suivant l'architecture du PNISA en composantes, sous-composantes et axes spécifiques (voir logique d'intégration du PNIP-SA dans PNISA en annexe 1).

Le plan de campagne 2016/2017 couvre quand à lui l'ensemble des filières des productions végétales, animales et piscicoles, y compris les filières émergentes ainsi que tous les programmes transversaux exécutés dans le secteur Agricole. Chaque filière fait l'objet d'un programme d'intervention suivant l'approche sectorielle (programme).

Les différents programmes d'intervention par filière ou chaîne de valeurs contenues dans le plan de campagne sont déclinés en objectifs, stratégies d'intervention, composantes, coûts et plans de financement.

Le plan de campagne 2016-2017 reflète l'engagement des acteurs du secteur et vise essentiellement à.

Il s'inscrit dans la vision du Département d'accélérer la modernisation du secteur Agricole, d'augmenter la production et productivité du secteur Agricole dans la perspective d'un développement durable, d'améliorer du bien-être des exploitants et exploitantes agricoles et

d'accroître les gains de compétitivité du secteur dans un environnement sous régional concurrentiel

Le processus de préparation du Plan de campagne Agricole 2016-2017 a démarré par l'élaboration d'une note de cadrage se fondant sur la vision du Département et définissant les orientations et les objectifs de production. Il a enregistré la participation effective et l'implication des principaux acteurs étatiques et non étatiques.

Les concertations relatives à la préparation du présent plan de campagne Agricole consolidé, harmonisé et décentralisé (productions agricoles, animales, piscicoles et aquacoles) ont été organisées aux niveaux local, régional et national.

Le présent plan de campagne Agricole 2016/2017 a été validé par le Conseil de Cabinet élargi regroupant les cadres des Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage et la Pêche en date du..... Il a ensuite été présenté et discuté à la 6^{ème} session du Comité Exécutif National de l'Agriculture (CENA), tenue le 2016.

Le CENA a approuvé le plan de campagne 2016/2017 le2016, après avoir formulé..... recommandations

Le plan de campagne 2016/2017, revu à la lumière des recommandations formulées par le CENA, sera soumis à l'approbation de la 7^{ème} Session du Conseil Supérieur de l'Agriculture (CSA), prévue le à Koulouba sous LA TRES HAUTE PRESIDENCE DE SE ELHADJ IBRAHIM BOUBACAR KEITA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT.

CONTEXTE

L'élaboration du Plan de campagne agricole 2016/2017 intervient dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (PDA, PNISA et la politique foncière Agricole), des orientations du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) de troisième génération (2012-2017), le Projet de Reconstruction et de Relance Economique (PRRE) et la perspective de l'élaboration d'un nouveau document national de référence, fixant les priorités nationales pour un développement durable du pays à moyen et long termes dans le cadre de l'accompagnement du Mali pour la période d'après l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation et les engagements de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour soutenir la relance économique du Mali.

L'élaboration du Plan de campagne agricole 2016/2017 intervient également dans un contexte marqué par :

- l'avènement de deux Ministères en l'occurrence le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Elevage et de la Pêche (Décret N° 2016 -0022 /P-RM du 15 janvier 2016 portant nomination des membres du gouvernement).
- la volonté des deux départements de réaliser un plan de campagne unique pour l'ensemble des structures du secteur du développement rural, afin de consolider les acquis du plan de campagne Agricole harmonisé et consolidé.
- l'atteinte de la cible 1C de l'ODD 1 par le Mali, qui visait à « réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim » ;
- l'adoption par les États membres de l'ONU d'un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutte contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030 ;
- le renouvellement des engagements de Maputo par les Chefs d'Etat et de Gouvernement à Malabo en 2014, pour la nouvelle décennie 2015-2025 (l'après 2015), concrétisé par l'inscription au titre du secteur Agricole de 15 % du Budget National en 2016 ;
- la mise en œuvre des programmes sous régionaux UEMOA, CEDEAO et CILSS (Priorités Résilience Pays-PRP-AGIR, Déclaration de Dakar sur l'irrigation et la Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme) ;
- la mise en œuvre du Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire (PCDTASA) dans l'espace UEMOA (2014-2024) ;
- la mise en œuvre par le nouveau Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, monsieur John Ashe, des priorités au titre duquel, il s'est engagé notamment pour que « Ensemble, nous pouvons faire de cette année un tournant décisif dans l'histoire de l'Organisation, en formulant l'agenda novateur et déterminant d'un développement qui à la fois protège notre planète et garantit l'équité, justice et prospérité au monde entier».
- la mise en œuvre des recommandations du Sommet mondial de Paris sur le changement climatique (COP 21) ;
- le renforcement de l'expérience acquise durant la campagne agricole 2015/2016 dans l'élaboration du plan de campagne Agricole harmonisé et consolidé et sa déclinaison en objectifs régionaux, locaux et communaux ;
- l'application des dispositions du règlement C/REG.13/12/12 de la CEDEAO relatives à la qualité des intrants Agricoles ;
- la détermination des chefs des deux Départements en charge du Secteur du Développement Rural à assurer la gestion coordonnée et transparente de la subvention agricole et le contrôle de qualité des intrants agricoles ;
- l'exercice de la Présidence du CILSS par le Mali ;

- le lancement du processus d'opérationnalisation du PNISA.

Le plan de campagne Agricole 2016/2017 s'efforce de rester dans les objectifs du CSCR 2012-2017 qui prévoit des objectifs de croissance moyenne du PIB Agricole de l'ordre de 7 à 9%.

METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour élaborer le plan de campagne Agricole est articulée autour des principaux axes ci-après :

- la définition des principes et grandes orientations de la campagne Agricole et la diffusion de la note de cadrage auprès des Directions Régionales relevant du secteur du Développement Rural ;
- la revue des bilans 2015, la fixation des objectifs de productions aux niveaux local, régional et national ;
- la validation des projets de plan de campagne par les Directions centrales et leurs démembrés régionaux (DNA, Offices/Agence, CMDT, DNGR, DNPIA, DNSV, DNP, Projets/Programmes, ONG) et par la profession Agricole ;
- la production du projet de plan de campagne Agricole consolidé conformément à l'architecture du **Plan National d'Investissements du Secteur Agricole (PNISA)** ;
- l'approbation du plan de campagne Agricole par les Départements en charge du secteur du Développement rural, le Comité Exécutif National de l'Agriculture et le Conseil Supérieur de l'Agriculture.

Le présent document du plan de campagne est structuré en quatre (04) parties :

- le bilan synoptique de la campagne Agricole 2015-2016 ;
- la programmation au titre de la campagne Agricole 2016-2017 ;
- la programmation budgétaire ;
- le dispositif de suivi-évaluation des activités de la campagne.

Productions végétales

Production céréalière

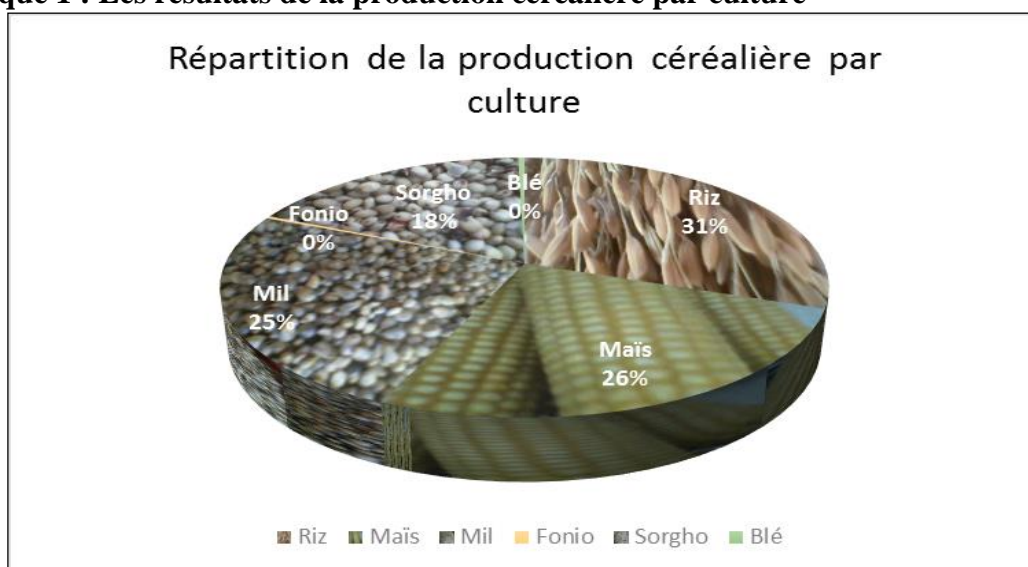
La production céréalière de la campagne agricole 2015/2016 est estimée, selon les résultats provisoires de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) à **8 045 669 tonnes**, toutes céréales confondues. Comparée aux résultats de la campagne 2014-2015 qui ont été estimés à **6 980 733 tonnes**, on note une hausse de **15,25%**. Ce qui représente **100,5%** des objectifs de la campagne 2015-2016 fixés à **8 005 819 tonnes**.

L'augmentation de la production par rapport au bilan de la campagne dernière s'explique par l'abondance et la régularité des pluies, une meilleure crue des cours d'eau, la poursuite de la subvention des intrants agricoles, la distribution des semences de qualité (1300 tonnes) aux producteurs, la mise en valeur de nouveaux aménagements, la poursuite des opérations de pluies provoquées, l'amélioration de la méthode d'évaluation des productions et l'appui conseil.

Les résultats de la production céréalière de la campagne 2015-2016 sont donnés dans le tableau n°1 en annexe et dans le graphique 1. Ils se répartissent comme suit :

- **2 451 321 tonnes** de riz (30,5 %)
- **2 092 033 tonnes** de maïs (26 %)
- **1 997 534 tonnes** de mil (24,8 %)
- **1 444 770 tonnes** de sorgho (18%)
- **24 256 tonnes** de fonio (0,3 %)
- **35 756 tonnes** de blé/orge (0,4 %).

Graphique 1 : Les résultats de la production céréalière par culture



Comme l'illustre le diagramme, on constate que la production céréalière 2015/2016 est composée essentiellement de **30,5%** de riz ; **26,0%** de maïs ; **24,8%** de mil et **18%** de sorgho.

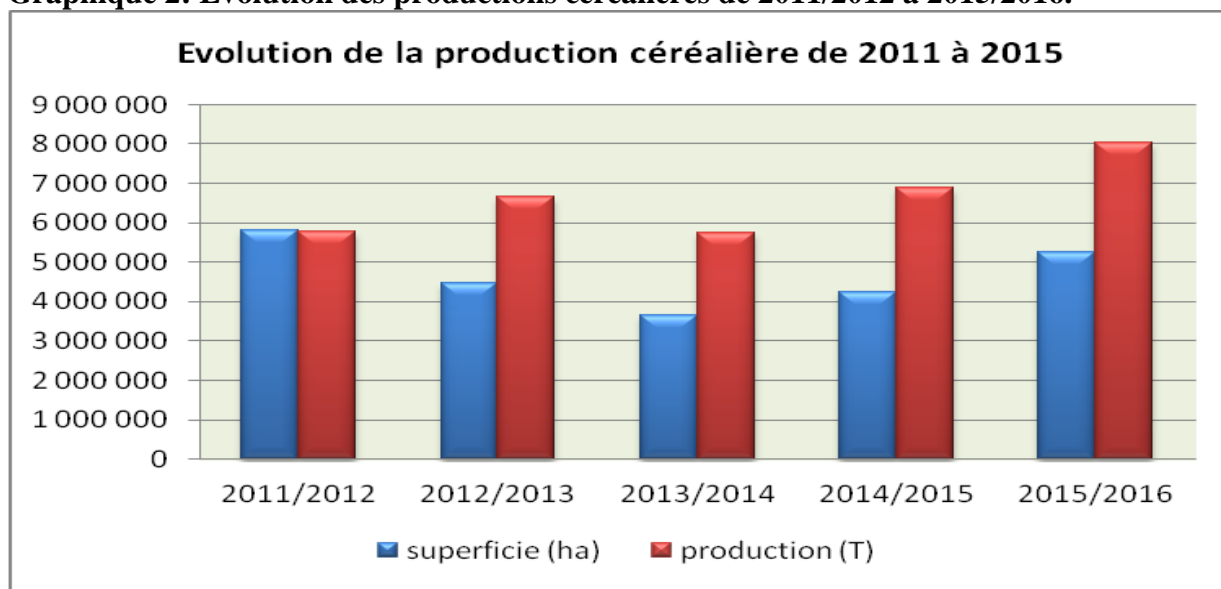
Par ailleurs, en comparant les résultats de la production céréalière globale de la campagne 2015/2016 aux besoins de consommation du pays, suivant les normes de consommation de la

FAO (214 kg/personne/an), il se dégage un excédent céréalier de **1 635 000 tonnes** dont **48 000 tonnes** de riz marchand.

Toutefois, cet excédent est théorique, car il ne tient pas compte des sorties éventuelles de céréales, des quantités transformées et de celles destinées à l'alimentation du bétail et de la volaille.

L'évolution des productions céréalières de la campagne agricole 2011/2012 à la campagne agricole 2015/2016 est donnée dans le graphique 2.

Graphique 2: Evolution des productions céréalières de 2011/2012 à 2015/2016.



Les données du graphique montrent que :

- la production céréalière est passée de **5 777 729 tonnes à partir** de la campagne 2011-2012 pour atteindre **8 045 669 tonnes** pendant la campagne 2015-2016, soit un taux d'accroissement annuel moyen **d'environ 8 %** ;
- le taux d'accroissement annuel moyen des superficies emblavées est de **5,8 %**.

Production cotonnière

La production de coton graine pendant la campagne agricole 2015-2016 est estimée à **550 370 tonnes**. Elle était de **548 723 tonnes** en 2014-2015, soit une augmentation de **18 %**.

On note néanmoins que grâce aux efforts fournis par l'Etat, les organisations agricoles professionnelles et les producteurs (subvention des intrants, appui conseil, paiement à temps du coton, etc.), la production cotonnière de la campagne agricole 2015-2016 a connu une nette progression..



Les résultats des autres productions végétales

Production des légumineuses alimentaires

Niébé : 186 886 tonnes
Arachide : 421 924 tonnes
Sésame : 43 384 tonnes
Soja : 5 261 tonnes.

Principales productions de cueillette

Anacarde : 65 699 tonnes
Karité : 50 699 tonnes
Gomme arabique : 7 003 tonnes.

Production de semences certifiées

Le tableau 1 ci-dessus donne les résultats de la production de la filière semencière durant la campagne agricole 2015/2016.

Tableau 1 : Quantités de semences produites (kg)

Type de semences Cultures	R1	R2	Production R1+R2
Riz	2793.225	3403.875	6197.1
Maïs	678.5	1 042	1720.4
Sorgho	468	247	714.75
Mil	291.5	107.8	399.3
Blé	0	0	0
Fonio	0	0	0
Arachide	49	43	92.25
Niébé	88.4325	101.7375	190.17
Gombo	0.224	0.8	1.024
Dolique	0	1.6	1.6
Sésame	8	14.875	22.875

Les semences R1 et R2 produites durant la campagne 2014-2015 sont commercialisées pendant la campagne 2015-2016 pour couvrir les besoins de la campagne agricole 2015/2016 et la reconstitution du Stock National de Sécurité de Semences (SNSS).

1 300 tonnes de semences certifiées (toutes spéculations confondues) ont été achetées par WAAPP/PPAAO et distribuées aux producteurs sur toute l'étendue du territoire national.

Les actions de soutien à la production

Organisation du monde rural

- Renouvellement des organes et instances consulaires du Réseau des Chambres d'Agriculture
 - 242 producteurs, dont 45 élus des OPA d'envergure régionale et 5 des OPA d'envergure nationale, constituent l'ensemble des élus du réseau des chambres d'Agriculture et des DLCA.
- L'enregistrement et l'immatriculation des exploitations agricoles familiales (EAF) et des entreprises Agricoles (EA)
 - 7 355 exploitations et entreprises ont été enregistrées sur une prévision de 2500 pour la campagne 2015/2016. Cet écart s'explique par l'engouement suscité par le programme 1000 tracteurs.
- Constitution du Répertoire National des OPA
 - Un répertoire national comportant plus de 8500 organisations de producteurs a été élaboré.
- Appui à la mise en place des interprofessions
 - 12 filières ont été appuyées pour la mise en place d'Organisations Inter professionnelle (OIP): la mangue, l'échalote/oignon, la pomme de terre, la papaye, le riz, le karité, l'anacarde, la gomme arabique, le bétail/viande, le lait, le sésame, le maïs.
 - une bourse nationale aux céréales a été organisée et qui a enregistré la signature de 14 contrats pour une valeur de 1,436 milliards.
 - 15 exposants maliens ont établi 600 contrats potentiels de collaboration Au Salon International de Paris.
 - un éleveur a gagné le prix du meilleur bovin au Salon International d'Abidjan..
 - 3 journées ont été organisées à savoir les journées du paysan, de la femme rurale et du lait.

La formation Agricole

Dans le domaine de la formation diplômante, on a enregistré 559 diplômés, soit 202 diplômés des Centres d'Apprentissage Agricole (CAPA), 132 diplômés BTA: 45 diplômés de BTVA ; 180 jeunes ruraux des CAR (teinture, maraîchage, aviculture, etc.).

Dans le domaine de la formation continue, il y a eu :

- 10 cadres formés dans différents pays sur les thèmes relatifs au riz hybride, au suivi évaluation, à la passation de marchés, etc. ;
- 882 agents d'appui conseil formés sur les différents thèmes de la campagne agricole (approche GIPD, outils de suivi et de planification, gestion de la subvention, etc.) ;
- 100 agents des DRA et Offices sensibilisés sur la lutte contre le travail des enfants avec l'appui technique et financier du BIT ;
- 26 600 producteurs formés sur la GIPD/CEP ;
- 2 880 producteurs formés sur les techniques et technologies de production de riz et de niébé par le PAPAM ;
- 500 producteurs formés sur les mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques.

Conseil Agricole :

Les technologies et approches diffusées auprès des producteurs sont des technologies de riz (Nerica L1, L2, etc.), de niébé (Korobalen, gorom-gorom, etc.), de maïs (Dembagnuma, Sotubaka, de

variétés hybrides, etc.), de tomate d'hivernage et de l'approche portant sur le Système de Riziculture Intensif (SRI), de la Gestion Intégrée des Productions et des Déprédateurs (Champs Ecoles Paysans), etc.

Subvention des intrants

Durant la campagne 2015-2016, le Gouvernement du Mali a subventionné des engrais, des semences et l'opération pluies provoquées.

- Engrais : 122 551,17 tonnes pour un montant 36 567 512 400 FCFA ;
- Semences certifiées: 213,4 tonnes pour un montant de 204 390 000 FCFA
- Opération pluie provoquée = 500 000 000 F CFA (au total du 1er juin au 31 Octobre 2015, le programme a effectué 166 opérations)

Le montant global de la subvention était de 36 771 902 400 FCFA (situation provisoire).

Le traitement des dossiers de remboursement se poursuit au niveau de la DNA.

Le suivi de la bonne gestion de la subvention des intrants agricoles a été effectif au niveau de toutes les zones de production à savoir :

- des missions d'appui assorties de rapports ont été réalisées ;
- des forces de sécurité, les services de commerce et de la concurrence ont été associés à la sécurisation des engrais subventionnés ;
- les autorités et élus locaux (maires, présidents des DLCA) ont été impliqués dans la gestion des engrais subventionnés ;
- un numéro vert opérationnel pendant toute la campagne agricole ;
- des émissions radiophoniques ont été produites et diffusées.

Le contrôle de qualité des produits et intrants

Le bilan du contrôle de qualité a donné les résultats ci-après:

- **le contrôle à l'importation** : 225 512 tonnes de céréales, 26 156 tonnes d'oléagineux, 27 421 tonnes de fruits et légumes, 42 879 tonnes de coton et dérivée, 8 930 tonnes de produits de cueillette et 65 624 tonnes des produits divers ;
- **le contrôle à l'exportation** : 8 408 tonnes de céréale, 9 687 tonnes d'oléagineux, 20 900 tonnes fruits et légumes, 52 357 tonnes de coton et dérivées, 13 715 tonnes de produits de cueillettes, etc. ;
- **l'analyse des engrais minéraux** : 800 échantillons d'engrais ont été prélevés et analysés au laboratoire Sol-Eau-Plante. La déficience a été constatée au niveau de plusieurs types d'engrais notamment l'urée et le complexe coton ;
- **l'analyse des denrées** : 300 échantillons de denrées alimentaires par les laboratoires de la DNA et de la santé ;
- **le contrôle au champ et la certification des semences.**

En outre, la DNA a organisé un atelier sur la problématique du contrôle de qualité à l'intention des cadres et agents de contrôle. Aussi, a-t'elle créé et opérationnalisé une régie des recettes liées au contrôle

Plusieurs projets et programmes concourent à l'attente des objectifs de la campagne (Voir liste exhaustive en annexe).

En somme, les principales difficultés rencontrées se résument comme suit :

- insuffisance et vieillissement du personnel d'encadrement ;
- insuffisance pluviométrique enregistrée dans certaines zones de production et principalement la bande sahélienne et le septentrion du pays.

Comme propositions de solutions, on peut citer :

- accélérer le recrutement du personnel ;
- intensifier les opérations des pluies provoquées
- Diffuser les technologies plus résilientes, notamment celle portant sur l'irrigation d'appoint des céréales sèches, l'utilisation des variétés plus précoces et de semences certifiées et la maîtrise de l'eau.

Aménagements agricoles

Les résultats obtenus dans le cadre des aménagements hydro agricoles portent sur 11 555ha aménagés pour une prévision de 20 971 ha, soit un taux de réalisation de 55,10 %. Ils sont constitués de grands aménagements pour 6 645 ha et des aménagements de proximité pour 4 910 ha.

Ces aménagements sont répartis entre les périmètres à maîtrise total de l'eau, soit 3 197 ha dont 172 ha de petits périmètres maraichers et en périmètre de maîtrise partielle de l'eau, soit 8 358 ha.

Equipements agricoles

Les équipements acquis dans le cadre de la campagne 2015-2016 sont les suivants :

➤ En traction animale :

- 41 540 charrues ;
- 37 houes asines ;
- 65 multicultureurs ;
- 715 semoirs ;
- 26 497 charrettes.



➤ En traction motorisée :

- 300 tracteurs et accessoires ;
- 2 002 motoculteurs ;
- 1 730 batteuses ;
- 1 505 décortiqueuses ;
- 57 groupes motopompes ;
- 100 plateformes multifonctionnelles ;
- 4 mini- rizeries ;
- 50 moulins.



Les difficultés enregistrées portent essentiellement sur l'insuffisance des ressources humaines et la faiblesse des ressources financières auxquelles il faut pallier afin d'assurer le suivi et le contrôle de qualité des aménagements hydro-agricoles.

Protection des végétaux

Les résultats de la surveillance et de la lutte contre les déprédateurs se présentent comme suit:

- 42 906 ha ont été prospectés sur une prévision annuelle de 53 647 ha soit 80% de réalisation ;
- 22 524 ha ont été infestés par les nuisibles ;
- 12 307 ha ont été traités dont 5 012 ha contre les mouches de fruits sur une prévision de 22 861 ha soit 53,83% de réalisation.

Lutte contre les maladies des végétaux et des récoltes

Sur une prévision de 1 900 ha, 233 ha ont été prospectés soit 11,73%. Soixante quinze (75) ha étaient infestés sur lesquels 40 ha ont été traités chimiquement et par des méthodes alternatives de lutte.

Lutte contre les insectes ravageurs

Les principaux ravageurs qui ont fait l'objet de surveillance sont les sauteriaux, les insectes floricoles, les chenilles, les pucerons, les mouches des fruits et les nuisibles des denrées stockées. Les résultats de prospection et de traitement sont de 35 702 ha sur une prévision de 44 760 ha soit 79,76% pour toutes les cultures et de 11 931 ha sur une prévision de 19 411 ha soit 61,46% pour tous les ravageurs.

Lutte contre les oiseaux granivores

Sur une prévision de 4 841 ha, 6 321 ha ont été prospectés soit 130,57% de réalisation. Environ 3 612 ha ont été occupés en dortoirs ou en zone de nidification. Des opérations de dénichage d'œufs et d'oisillons ont été effectuées sur 213 ha pour une prévision de 846 ha soit **25,17% de réalisation**.

Lutte contre les rongeurs

Les prospections ont porté sur 660 ha pour une prévision de 2 946 ha soit 22,40%, dont 455 ha infestées.

Le traitement utilisé est l'appâtage avec le Pellet Brodifacoum 0,005%. Les méthodes alternatives de lutte ont concerné 123 ha sur une prévision 1005 ha.

Cette situation est due à une accalmie de ces ravageurs dans la zone Office du Niger comparativement aux années antérieures.

Renforcement de capacités

Les renforcements de capacités ont porté sur la formation de:

- 167 agents, personnel de l'Administration et des Elus ont été formés en matière de protection des végétaux sur une prévision de 140 soit 119,28 % de réalisation ;
- 140 producteurs sur les méthodes alternatives de lutte appropriée en protection des végétaux avec l'appui financier du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole du Mali (PAPAM) ;
- 300 magasiniers en gestion de magasin ;
- 464 brigades villageoises d'intervention phytosanitaire recyclées.

Aussi, pour combler les besoins de la campagne, 5 350 litres d'insecticides CE et 1000 litres d'avicides ont été acquis.

Surveillance de l'aire grégarigène du criquet pèlerin

L'aire grégarigène couvre la région de Kidal et une partie de celle de Tombouctou et de Gao. Pour la surveillance de cette zone, les actions suivantes ont été menées :

- Dans le Tamesna :- 4900 ha ont été prospectés et aucune présence de Criquet pèlerin n'a été relevée, mais plutôt, une présence massive de sauteriaux ailés et de larves de dernier stade, estimés à 10 000 - 20 000 individus par hectare, avec des dégâts importants sur la végétation sur 3 900 ha dans 15 sites (oueds de Tin-Eridjane, d'In-Cheker; de Tidalalene et d'Eghacharchagaghene) ;
- Dans le Timétrine : il a été constaté des ailés immatures et matures gris, gris clairs à brun en mélange avec des larves L2 à L6 vertes, beiges ou bruns. Des sauteriaux présentaient par

endroit un regroupement significatif. Les densités variaient de 3 à 15 larves par site et de 3 à 500 ailés/ha.



Dans le cadre de Gestion environnementale, les activités ont porté sur :

- l'actualisation de la cartographie des zones sensibles par l'installation d'un système d'information géographique (SIG);
- le contrôle de qualité du stock de pesticides du magasin central de Sanankoroba.

Recherche agricole

Productions végétales

➤ ***Filières horticoles (Echalote, Oignon, Tomate, Pomme de terre)***

Dans le cadre du Projet : Alliance Panafricaine pour la Recherche sur le haricot/Pan-Africa Bean Research Alliance (PABRA) les réalisations sont les suivantes :

- maintenance et conservation des acquisitions de 6 matériels génétiques/germoplasmes (parmi le 1^{er} lot de 93 variétés reçues du réseau PABRA) qui sont : KNX 106/LM2, GLP 190-S, KNX 135, Nguaku Nguaku, (4 Germoplasmes résistants à de multiples contraintes), FEB 200 ; (Germoplasme adapté aux sols pauvres et acides), et Awash Melka (Germoplasme riche en micronutriments Fe et Zn) ;
- multiplication des semences des 10 lignées « Large white » et « Small white » (parmi le 2^e lot de 140 variétés reçues du réseau): L13, L15 (grosses graines blanches), S5, S6, S7, S9, S34, S56, S69, S94 (petites graines blanches).

Concernant le Projet de Mise au point de méthodes de lutte intégrée contre les maladies et les insectes de la tomate, les actions suivantes ont été réalisées ;

- identification, avec les partenaires locaux, des zones de production et des villages et enquêtes sur les insectes et maladies de la tomate à Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti ;
- mise en place des parcelles de démonstration en champs paysans à Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti.

➤ ***Filières fruitières (Agrumes, Banane, Mangue, Anacarde, Datte, etc.)***

S'agissant du Projet de Diffusion des technologies de contrôle des mouches de fruits et renforcement de capacités des acteurs de la chaîne de valeur fruit en Afrique de l'Ouest, l'étude de base du projet est exécutée.

➤ ***Filière Arachide***

- 96 kg de semences de pré-base ont été produites sur une prévision de 1,5 tonne, soit 6,4% ;
- 6,37 tonnes de semences de base ont été produites sur une prévision de 10 tonnes, soit 63,7%.

- **Filière Riz**
 - 04 variétés conventionnelles et 01 variété hybride de semences de pré-base ont été proposés à l'homologation ;
 - 11,014 tonnes de semences de pré-base soit 5, 850 tonnes de riz irrigué et 5,164 tonnes de riz de bas fond et pluvial ont été produites ;
 - 86,318 tonnes de semences de base soit 74, 900 tonnes de riz irrigué et 11,418 tonnes de riz de bas fond ont été produites.
- **Filière Mil/Sorgho**
 - 0,105 tonne de semences de variétés conventionnelles de sorgho pré-base produite sur une prévision de 0,28 tonne soit 37,5% ;
 - 2,640 tonnes de semences de variétés conventionnelles de sorgho de base produites sur une prévision de 17,85 tonnes soit 14,79% ;
 - 3,48 tonnes de semences de mil produites (0,28 tonne de pré-base) et (3,200 tonnes de base) sur une prévision de 3,675 tonnes soit 94,69%.
- **Filière Fonio**
 - 0,6 tonne de semences de base produite sur une prévision de 0,6 tonne soit 100%.
- **Filière Sésame**
 - 0,700 tonne de semences de base sur une prévision de 0,8 tonne soit 87,5%.
- **Filière Niébé**
 - 4,250 tonnes de semences de base produites sur une prévision de: 3,55 tonnes soit 119,72%.

Productions animales

➤ **Petits ruminants**

Dans le cadre de la convention avec le PADEPA-KS sur l'Opération de sélection de bétail, les résultats sont les suivants :

- le remplacement de zébus Maure dans 24 unités ayant reçu la première dotation introduite en 2010 ;
- l'achat et le remplacement de reproducteurs (5 géniteurs zébus Maure, 4 géniteurs N'Dama et 12 béliers Djallonké) ;
- le remplacement des géniteurs morts dans les élevages ayant perdu leur reproducteur de la dotation de 2014, soit 6 géniteurs Maure, 3 géniteurs N'Dama et 6 béliers Djallonké.

Concernant la caractérisation et l'amélioration de la race du mouton Bali-Bali, une fiche technique a été élaborée sur l'élevage du mouton Baliballi

➤ **Filière Lait**

S'agissant de l'identification et le suivi des génotypes de chèvre Guéra pour la production de lait dans les zones de diffusion au Mali, la fréquence des allèles et génotypes chez les chèvres ont été identifiés et la production du lait, les paramètres physico-chimiques et microbiologiques du lait de ces chèvres ont été déterminés,

➤ **Filière Avicole**

Dans le cadre de l'amélioration des pratiques de l'aviculture traditionnelle, 119 unités de finition de poulets Wassachiè ont été introduites en milieu réel sur 139 programmées soit un taux de réalisation de 85,61%.

Dans le cadre de l'utilisation des insectes dans l'alimentation des animaux et la nutrition humaine, la farine d'asticots a été testé comme source durable de protéines sur les paramètres de croissance de la volaille

Dans le cadre du test de performance de la couveuse en banco, 5 couveuses en banco ont fait l'objet de test de performance concluant.

Productions forestières

Les résultats de la Recherche-action basée sur les arbres oléagineux locaux pour la production d'huiles végétales en Afrique de l'Ouest sont les suivants :

- la croissance en hauteur et en diamètre au collet, et le nombre de ramifications de *Balanites aegyptiaca* (Zéguenè) arrosé et fertilisé suivant les écartements 3x3 m et 5x5 m ont été évalués ;
- les principaux usages de l'huile des espèces d'arbres oléagineux locaux en milieu rural ont été inventoriés : alimentation humaine, santé humaine, santé animale, soins cosmétiques et comme bio-pesticides ;
- 2 fiches techniques ont été produites sur la propagation de *Carapa procera* (Kobi) et *Pentadesma butyracea* (Walema) ;
- 2 articles scientifiques (usages de *Carapa procera* et usages des espèces d'arbres oléagineux locaux) ont été publiés dans les journaux à facteur d'impact supérieur ou égal à 2 ;
- 1 film sur la technique de culture améliorée de *Balanites aegyptiaca* en plantation à travers le système d'irrigation goutte à goutte a été produit.

Le Projet Amélioration de la résilience aux changements climatiques des écosystèmes agricoles le long des bassins versants par le développement participatif de systèmes agro-forestiers antiérosifs et fertilisants dans six pays ouest africains a donné les résultats suivants :

- 18 ha de plantations d'espèces forestières locales à base d'*Acacia albida* (Balanzan), de *Ceiba pentandra* (Banan), de *Combretum micranthum* (Golobè), de *Khaya senegalensis* (Djala), de *Kigelia africana* (Sinjamba), de *Parkia biglobosa* (Néré), de *Pterocarpus erinaceus* (N'Guenu) et de *Pterocarpus lucens* (Dabakala) ont été réalisés ;
- 1 plateforme régionale et 12 plateformes villageoises ont été mises en place ;
- 12 cartes des ressources villageoises ont été produites et diffusées ;
- les unités de paysage et les types de sols des villages d'étude situés sur les bassins-versants Bagoé et Banifing dans la région de Sikasso ont été décrites ;
- la situation des menaces et les moyens d'adaptation des ressources villageoises face aux changements climatiques a été caractérisée ;
- les systèmes et pratiques agroforestiers traditionnels ont été caractérisés ;
- les principales options agroforestières ont été déterminées ;
- la capacité de 15 producteurs a été renforcée sur les techniques de production des plants ;
- la réalisation d'un poster intitulé « la vulnérabilité des ressources villageoises au changement climatique le long du bassin-versant au Sud du Mali ».

Dans le cadre du Projet Analyse des opportunités et des risques liés à la production agricole, des biens et des services environnementaux, les bas-fonds de Bamadougou et de Doumanaba ont été décrits sur les plans géomorphologiques et hydrologiques.

Concernant le Projet Caractérisation et introduction du matériel végétal performant de *Pterocarpus erinaceus* pour la production de fourrage dans les systèmes de production dans la région de Sikasso, les enquêtes ethnobotaniques ont permis de connaître les périodes, les lieux et les acteurs impliqués dans la collecte, les usages et les caractéristiques des feuilles de *Pterocarpus erinaceus* (N'Guenu) dans la région de Sikasso.

Une étude du comportement de *Pterocarpus erinaceus* et *Pterocarpus lucens* (Dabakala en Bambara) en plantation arrosée a été réalisée.

Le Projet de modèle transfrontalier Grande Muraille Verte a enregistré les résultats suivants :

- la diversité spécifique dans les parcelles ensemencées a été évaluée ;
- l'évaluation biophysique des plantations de 2013 et de 2014 a été réalisée ;
- l'état de la régénération naturelle assistée a été évalué.

Concernant l'introduction des cultures fourragères ligneuses et herbacées dans les systèmes de production en zone du Mali-Sud, le taux de survie moyen, la hauteur et le diamètre au collet des plants de *Combretum aculeatum* (*Golobènin goniman*) et de *Ziziphus mauritiana* (*N'Tomonon*) ont été évalués de même que la production de biomasse sèche de *Stylosanthes hamata* et de *Brachiaria ruziziensis*.

Dans le de la conservation et gestion durable des plantes utiles aux communautés :

- le taux de réussite d'*Adansonia digitata* (Sira), d'*Azelia africana* (Lingué), d'*Anogeissus leiocarpa* (N'Galama), de *Combretum micranthum* (Golobè), de *Khaya senegalensis* (Djala), de *Kigelia africana* (Sinjamba), de *Nauclea latifolia* (Baro) et de *Pterocarpus lucens* (Dabakala) a été évalué ;
- 6 arboretums d'une contenance de 1 ha chacun ont été installés avec 35 espèces alimentaires, médicinales et artisanales au profit des associations paysannes à Kadiolo, Yanfolila, Koutiala dans la région de Sikasso et Bankass dans la région de Mopti ;
- 4 pépinières villageoises ont été installées à Yanfolila et à Bla pour la production de plants d'espèces médicinales ;
- 20 pépiniéristes/planteurs ont été formés sur les techniques de récolte de semences et de production des plants des espèces médicinales ;
- 50 femmes ont été formées sur les techniques d'extraction de l'huile de *Carapa procera* (Kobi) et de *Balanites aegyptiaca* (Zeguenè) et la fabrication du savon à base de *Carapa procera* et *Khaya senegalensis*.

Le Projet Collecte et conservation durable des graines et d'échantillons de plantes a enregistré les résultats suivants :

- le nombre de spécimens d'herbiers a été déterminé ;
- le nombre de gènes conservés dans la banque de semences a été déterminé ;
- le taux de germination des lots de semences d'*Anogeissus leiocarpa* (N'Galama) a été évalué ;
- la longévité des semences de deux espèces récalcitrantes à savoir *Carapa procera* et *Isoberlinia doka* (Sô) suite au stockage des graines dans un tonnelet en plastique contenant de la sciure de bois a été évaluée ;
- l'effet du terreau à texture argilo-limoneuse sur la croissance de *Carapa procera* (Kobi) en pépinière a été évalué.

Renforcement de capacités

- 04 chercheurs formés sur la gestion intégrée de la production du riz ;
- 26 stagiaires dont deux femmes de l'Institut d'Economie Rurale, des Offices de production Rizicoles et des ONG ont été formés sur la Gestion Intégrée de la production du Riz ;
- la capacité des producteurs et productrices des coopératives MOBIOM a été renforcée sur les techniques améliorées d'extraction des huiles utilisées comme adjuvant et de préparation efficiente des extraits d'organes des plantes ;
- 02 chercheurs de niveau doctorat formés sur la gestion intégrée de la fertilité des sols dans le système de rotation culturale riz-blé ;
- 02 chercheurs de niveau ingénieur et DEA formés sur la gestion intégrée de la fertilité des sols dans le système de rotation culturale riz-blé.

Productions animales

Production de viande contrôlée

La production contrôlée de viande a atteint **65 000 tonnes** sur une prévision de **70 000 tonnes** soit **93%** des objectifs de production contre **54 500 tonnes** en 2014-2015, soit une augmentation de 20%.

Production d'animaux d'embouche

Le nombre d'animaux embouchés est évalué à :

- 47 448 bovins sur une prévision de 60 000 soit **79%** des objectifs ;
- 67 194 ovins sur une prévision de 109 250, soit **61,50%** ;
- 13 335 caprins sur une prévision de 28 500 soit **46,79%**.
- 12 873 porcins (Ségou et Koulikoro).

La période de janvier à mai représente la période la plus intense en matière d'embouche. De même, l'accès difficile notamment des femmes et des enfants au crédit bancaire est un facteur limitant pour l'atteinte des objectifs en matière d'embouche ovine et caprine en dépit de leur engouement pour cette activité.

Vente promotionnelle d'animaux

Des opérations de ventes promotionnelles de bovins et de moutons ont été organisées au niveau des communes II, IV, V et VI du District de Bamako et dans les villes de Kayes, Koulikoro et Ségou.

Ces opérations avaient pour but d'augmenter l'offre afin de permettre aux populations de disposer d'animaux de qualité à moindre coût lors des fêtes religieuses. Elles ont porté sur :

- 806 bovins vendus (Bamako : 503 bovins ; Kayes : 303 bovins), à l'occasion de la fête de RAMADAN, sur une prévision de 2100 soit 38,38 % des objectifs de production;
- 22 737 béliers pour la Tabaski pour une prévision de 14 800 soit une réalisation de 153,63 %.

Le faible taux de la vente promotionnelle de bovins à l'occasion de la fête de RAMADAN, s'explique par la rareté des animaux sur les marchés.

Quant à l'opération Tabaski, elle a été étendue à toutes les capitales régionales excepté Koulikoro et les régions du nord, ce qui explique le fort taux observé pendant la campagne.

Production de lait

Les quantités de lait collectées auprès des centres et points aménagés à cet effet sont évaluées à **4 900 tonnes** de lait pour une prévision de 5 500 tonnes, soit un taux de réalisation de **89,1 %** y compris les données fournies par les partenaires (PAFLAPUM/CAB-DEMESO, ICD).

En vue d'accroître l'offre de production de lait, un programme d'insémination artificielle des races locales est en cours de réalisation à travers l'introduction des semences des races exotiques hautement productives, la réalisation d'infrastructures et l'acquisition d'intrants et d'équipements d'élevage. A ce titre, 125.000 doses de semences bovines de races laitières et 10.000 doses de races à viande ont été offertes au Mali par le Royaume du Maroc. Ledit programme a été mis en œuvre par le PRODEVALAIT.

En outre, dans le cadre du PAPAM, 21.300 doses de semences de races laitières et de synchronisant ont été acquis par l'APCAM, 200 doses de semences de races laitières par l'AOPP grâce à un appui de l'AFD.

Les résultats obtenus au titre de la campagne 2015-2016 par le PRODEVALAIT sont :

- 5 962 vaches inséminées sur une prévision de 10 000 vaches par an, soit 59,62% des objectifs de réalisation;
- 1 965 éleveurs ont été concernés sur un total de 2 284 éleveurs depuis le démarrage de l'opération d'IA en mars 2014.

Le nombre total des inséminations depuis le démarrage du programme jusqu'à la date du 30 novembre 2015 est de 8 813.

Le cumul des naissances enregistrées est de : 2 046 dont 1 298 issus de la race Holstein et 748 de la race Montbéliarde.

Production d'œufs de consommation et de poulets de chair

Les productions d'œufs de table et de poulets de chair sont estimées à :

- ✓ 2 757 313 pondeuses mises en place sur une prévision de 2 628 000 soit **104,92%** des objectifs de production ;
- ✓ 441 079 208 œufs produits sur une prévision de 467 000 000 soit **94,45%** des objectifs de production
- ✓ 4 049 965 poulets de chair en exploitation sur une prévision 6 694 000 (**60,50%** des objectifs de production).

Les actions menées ont consisté à accompagner les aviculteurs dans la perspective à améliorer la production et la productivité de leurs exploitations, notamment :

- la subvention de concentrés d'aliment pour pondeuses dans la zone périurbaine du District de Bamako et de Kati pour **1 254** tonnes sur une prévision de **22 500** tonnes, soit 5,57% des quantités octroyées ;
- l'acquisition de **503,09** tonnes d'aliment concentré pour poulet de chair sur une prévision de **3087** tonnes (16,30 %) dans la zone périurbaine du District de Bamako ;
- En ce qui concerne, le secteur traditionnel, des actions de promotion de l'aviculture villageoise ont été menées sur le terrain à travers des protocoles de prestation entre les services déconcentrés et certains Projets et ONG (PDAM, Croix Rouge, Wolrd Vision, l'Office pour la Mise en Valeur du Système Faguibine (OMVF).
- Elles ont consisté à :
- l'introduction de 1300 coquelets « Wassachié » dans des élevages traditionnels à Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Tombouctou et dans les zones périurbaines du District de Bamako;
- la réalisation de six (06) poulaillers améliorés dans le cercle de Bla et l'introduction de 12 coqs améliorateurs Wassachiè dans les villages bénéficiaires des poulaillers améliorés par la *Croix rouge* ;
- l'introduction de 350 sujets métis Brama et Wassachiè dans les localités de Sokoro (commune de Tominian) et Lélékuy (commune de Sanekuy) par *Wolrd Vision* ;
- la formation de 240 aviculteurs villageois dont 90 femmes dans les cercles de Bla et San par *Word Vision* ;
- la formation de 125 vaccinateurs villageois des cercles de Koulikoro, Banamba, Diola, Kangaba et Kati par le PDAM.

Production de fourrages

Dans le cadre du programme de diffusion des cultures fourragères, **53, 208** tonnes de semences fourragères toutes spéculations confondues ont été reçues du WAAPP-PPAAO et du PAPAM sur une prévision de **100** tonnes, soit **53,21%**.

Cette quantité est répartie comme suit :

- 51, 553 tonnes de semences R1 et R2 destinées à la production de fourrage ;
- 1,655 tonne de semences de base et R1 destinées à la production de semences fourragères

Les variétés concernées sont le Maïs Sotubaka, le Sorgho Séguifa, le Niébé wilibali R1 et de Base, le Stylosanthes hamata et le Panicum maximum.

Les quantités de fourrages produites sont estimées à environ **22 000 tonnes** de matières sèches (MS) pour une prévision de **30 000 tonnes**, soit un taux de réalisation de **73,33%**.

Elles sont constituées principalement de dolique, de *Panicum maximum* et de *Stylosanthes hamata*.

Cette production a été réalisée sur une superficie de **5 377,24 ha** contre 4 530,88 ha en 2014-2015, soit une augmentation de **18,67%**.

Quant à la production de *bourgou*, **14 940 ha** ont été régénérés sur une prévision de **14 590 ha**, soit **102%** des objectifs.

La production totale estimée à **171 395 tonnes** de MS contre **66 855 tonnes** de MS en 2014-2015.

Le bilan fourrager réalisé sur la base des effectifs des animaux d'élevage, estimés à 14 088 020 UBT et leurs besoins en MS pendant la période de soudure de novembre à juillet (274 jours) évalués à 24 125 734 tonnes, a dégagé un excédent théorique de 13 152 929 tonnes de MS.

Cet excédent du disponible fourrager reste cependant inaccessible pour le bétail pour diverses raisons, notamment le faible maillage des parcours pastoraux en points d'eau, les feux de brousse et l'insécurité dans les zones Nord du pays.

Les réalisations en matière d'aménagement et hydraulique pastorale ont concerné :

- l'ensemencement de **110 ha** de parcours en *Bauhinia rufencens*, *Pterocarpus erinaceus* ;
- la réalisation des travaux de réhabilitation du périmètre pastoral de Dialakoro (Nara) ;
- la réalisation de deux (02) périmètres pastoraux à Ouenkoro (Bankass) et à Mougna (Djenné) par l'UE ;
- la réalisation de deux (02) périmètres pastoraux à Nara (PRODEZEM) ;
- la matérialisation de **400 km** de pistes de passages d'animaux dans 12 communes de Mopti par la MINUSMA/FAO ;
- le balisage de 3 000 mètres de couloir de passage d'animaux dans le lac Horo (cercle de Goundam) et dans la commune de Lafia (Villages de Korkadji et de Kaga) ;
- le balisage de 300 Km dans les régions de Ségou, Sikasso et Koulikoro dans le cadre du PQAP ainsi que la réalisation de la carte pastorale de la région de Kayes ;
- la matérialisation de 25 km de piste de transhumance de Touraba à Zitenga en zone ON sur financement de l'Office du Niger ;
- la réalisation des études pour le balisage de 300 Km de piste de transhumance, de 12 périmètres pastoraux ainsi que celles de 16 points d'eau dans le cadre du PGRNCC ;
- la restauration de **110 ha** de parcours dans le cadre du PGRNCC au niveau du périmètre pastoral de Mabrouk, commune rural de Guiré ;
- la réalisation de 19 forages solaires dans les communes de Ber et Salam (Tombouctou) par AVSF ;
- la réhabilitation de 11 forages dans la région de Mopti (par l'Union Européenne, Care –Mali, l'ONG PROTOS) ;
- la restauration de 750 ha de parcours dégradés sur 950 hectares prévus (PRODEZEM)

Production des cuirs et peaux

La production de cuirs et peaux concerne les abattages contrôlés.

Elle est estimée à :

- 398 536 pièces de cuirs verts produites sur une prévision de 439 733 pièces, soit **(90,63%)** des objectifs de production ;
- 1 189 896 pièces de peaux ovines et caprines vertes produites sur une prévision de
- 1 424 824, soit (83,51 %) des objectifs de production.
- au moins 80 % des peaux ovines et caprines et 5 % des cuirs bovins ont été produits sans défauts de dépouillement.

Action de soutien aux productions animales

Infrastructures et équipements d'élevage

Les principales réalisations se présentent ainsi que suit :

- la construction d'un abattoir moderne à Kayes « Laham Industrie » destiné à l'exportation de la viande à Kayes par un partenaire privé ;
- la réalisation de 32 aires d'abattage, la construction de 5 boucheries et de 10 marchés à bétail en zone PADEPA-KS ;
- la réhabilitation des aires d'abattage de Mourdiah, Dilly et Nara et de la boucherie de Nara ;
- la construction du marché à bétail de Ballè et du séchoir de Nara (PRODEZEM) ;
- la réalisation de 5 banques d'aliments bétail à Nioro, Kayes, Yélimané et Kénièba.
- la réalisation des travaux de réhabilitation du centre de collecte de Guiré et la construction de la mini laiterie de Nara (PRODEZEM) ;
- l'équipement du centre de collecte de Zambougou en matériel de conservation solaire et de transformation par le conseil régional sur financement PACT ;
- la construction d'un centre de collecte de lait équipé à Diaro sur financement de la Fondation Américaine de Développement en Afrique (USADF) à travers le Projet Village du Millénaire (PVM) ;
- la construction de 3 centres de collecte à Baye, Konio et Diafarabé dans la région de Mopti par CARE .

Commercialisation

Le nombre d'animaux vivants contrôlés à l'exportation se chiffre à :

- 367 057 bovins ;
- 658 685 ovins ;
- 277 469 caprins ;
- 98 563 volailles ;
- 1 052 camelins.

Les pays d'exportation sont la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Guinée, le Burkina Faso, le Ghana, la Gambie, le Niger, le Nigéria, le Bénin et le Liberia.

L'exportation contrôlée des cuirs et peaux a porté sur :

- 749 655 pièces de cuirs (3761,652 tonnes) et 407 639 pièces de peaux ovines et caprines (483, 998 tonnes) en direction du Ghana, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Niger ;
- 376 pièces de peaux ovines et caprines tannées en direction du Ghana.

Renforcement de capacités des acteurs

En matière d'appuis aux producteurs, les activités ont porté sur :

- la dotation des producteurs de bourgou de Gao et de Bourem, Tombouctou en semences et en petits matériels (FAO) ;
- la reconstitution du cheptel (caprin) : AVSF (430 têtes à Bourem Inaly), NORD-DEV (600 têtes à Tombouctou et Danga), FLAG (600 têtes à Bourem Inaly) soit 1 630 têtes au total;
- la dotation de 1 500 ménages très pauvres des cercles de Gao et Bourem en noyaux de petits ruminants (9 032 têtes) et en aliment bétail à travers l'appui de la FAO ;
- la mise en place, la formation et l'équipement en chaîne de froid de six (06) groupes de femmes transformatrices de lait (Nara, Goumbou, Guiré, Dilly, Mourdiah et Ballè).
- l'introduction de 350 unités de chèvres Guerra sont introduites dans 5 communes de Nioro du Sahel ;
- l'acquisition 5 pasteurisateurs solaires dans le cadre de la transformation du lait cru local ;
- l'introduction 15 haches paille, 8 botteleuses au bénéfice des groupements d'éleveurs des régions de : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako.
- la diffusion de 6 chariots trayeurs (Kayes, Koulikoro, Bamako, Sikasso, Mopti, Ségou) pour servir de matériel de démonstration auprès des OP ;
- la diffusion de l'ensilage à base de maïs et de sorgho ;
- le recrutement de 10 inséminateurs par la DNPIA en collaboration avec l'Association Nationale des Producteurs de Viande Rouge (ANPVR) du Maroc ;
- le recrutement de 14 inséminateurs par l'APCAM dans le cadre de la mise en œuvre du PAPAM ;
- l'acquisition de 10 kits relatifs aux équipements d'Insémination Artificielles (IA) et de produits synchronisant ;
- l'acquisition de 03 véhicules de livraison de lait pour les revendeurs de Bamako (CAB-DEMESO).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante « Amélioration de la disponibilité et de l'accès à l'alimentation humaine et animale du PRIA-Mali, **10 000 tonnes** d'aliment bétail ont été acquises au profit des communautés d'éleveurs et d'agro-éleveurs de **98 communes** en difficultés économiques. D'autres types appuis ont été apportés aux producteurs :

- 870 tonnes d'aliment BUNAFAMA en appui aux éleveurs sélectionneurs de Nara et le cadre de la reconstitution du cheptel dans la région de Tombouctou ;
- 150 tonnes d'aliment bétail (Ministère de l'Action Humanitaire).
- 1010 tonnes d'aliment bétail sous forme de fonds revolving aux coopératives d'éleveurs encadrées par CAB-DEMESO.

En matière de formation, les actions suivantes ont été menées:

- la formation de 64 agro éleveurs aux bonnes pratiques de gestion durable des ressources pastorales et le système d'alerte précoce (PDI-BS/Bla, San) ;
- la formation des 400 producteurs en technologie de pasteurisation du lait cru local;
- la formation de 300 membres de brigades anti-feux en technique d'ouverture de pare-feu et lutte contre les feux de brousse (PRODEZEM) ;
- la formation de 120 agropasteurs sur les techniques d'embouche ;
- la formation de 10 bouchers sur les techniques de coupe et de découpe de la viande ;
- la formation de 10 inséminateurs en techniques d'Insémination Artificielle (IA) ;
- la formation 30 ATE et 30 TE (CFPE) ;
- les Formation diplômante de 27 cadres en Master et Vulgarisation Agricole (WAAPP)
- le recyclage en 10 agents en Insémination artificielle (ANPVR) ;
- la formation de 10 agents en Insémination artificielle sur financement WAAPP.

Subvention des intrants

La mise en place des intrants d'élevage a concerné les producteurs de la zone péri urbaine de Bamako et la région de Koulikoro (Kati) et seulement pour les filières lait et avicoles (œufs de consommation et poulets de chair).

Le nombre de cautions techniques délivrées est 248 sur lesquels 193 ont été enlevés, soit 78%.

Tableau. Récapitulatifs des quantités d'aliments octroyées en tonnes

Désignation	Quantités prévues (tonnes)	Quantités réalisées (tonnes)	Taux (%)
Aliment concentré lait	52 925	1 460	2,76
Aliment concentré viande	40 515	15,98	0,04
Aliments ponte	22 500	1 254	5,57
Aliments chair	3 087	503,1	16,30
TOTAL	119 027	3 233	2,72

Les quantités délivrées en aliments n'ont pas été enlevées en totalité suite à la suspension de l'activité et à la non disponibilité du fournisseur de continuer les livraisons avant paiement intégral des premières quantités livrées.

Les principales difficultés rencontrées se rapportent à l'insuffisance :

- de personnel technique d'encadrement (la DNPIA dispose de 455 agents toutes catégories confondues sur un effectif prévisionnel de 1 292 soit 37%) ;
- du dispositif de suivi et d'évaluation (contrôle laitier, collecte et remontée de données statistiques, suivi zootechnique du cheptel, évaluation de la biomasse, etc.);
- d'inséminateurs pour couvrir l'ensemble des demandes ;
- du niveau d'expérience des inséminateurs (le faible taux de réussite) ;
- de moyens matériels, financiers et logistiques pour le suivi de la Campagne Agricole ;
- d'infrastructures d'hydraulique pastorale ;
- du niveau d'organisation et d'équipement des producteurs.

Productions halieutiques et aquacoles

Le bilan de la campagne halieutique et aquacole a porté sur :

- la mise en œuvre du dispositif de collecte des productions de pêche de capture ;
- l'appui conseil pour le suivi de la pisciculture familiale et communautaire ;
- la mission de gestion des ressources halieutiques et aquacoles à travers le suivi-contrôle et la surveillance des pêcheries et la délivrance de permis de pêche;
- le Renforcement de capacités (acteurs institutionnels, producteurs) ;
- le suivi des exportations de poisson ;
- la mise en œuvre de partenariat public-privé. Entre les services déconcentrés et les partenaires publics et privés (autres structures du développement rural, projets et programmes, ONG).

Production halieutique

Production des pêches de captures ou production halieutique

Sur une prévision de 90 000 tonnes de poissons, il a été enregistré en débarquement contrôlé 92 978 tonnes soit un taux de réalisation de 103% avec un dépassement de 3% et une augmentation de 16% par rapport à la campagne dernière qui était de 80 000 tonnes.

Cette augmentation de la production des pêches de captures est liée à la bonne crue des cours d'eau, à l'organisation des pêcheurs, à l'amélioration de la couverture des sites de débarquement intervenue à la suite du recrutement d'agents et à la stratégie d'utilisation d'agents relais d'information.

[Voir tableau en annexe.](#)

Production Aquacole

La campagne aquacole couvre la période de mai 2015 à avril 2016. Le bilan est partiel au 31 décembre 2015 et les activités se poursuivent.

Pour un objectif de 3000 tonnes de poissons, il a été réalisé 2400 tonnes au 31 décembre 2015 soit 80% de taux de réalisation.

Les résultats attendus au terme de la campagne devraient atteindre les objectifs fixés voire au delà si le programme d'installation des cages flottantes n'avait pas accusé du retard dans sa mise en œuvre.

Production d'intrants de Pisciculture

Les intrants de pisciculture comprennent les alevins et l'aliment poisson. La production d'alevins est de 8 987 250 sur une prévision 11 500 000 soit un taux de réalisation 78 %. Les quantités d'aliment poisson produites sont estimées à 1284 tonnes et celles importées -- de 760 tonnes.

Gestion durable des ressources halieutiques

➤ *Mises en défens*

Au total, 159 plans d'eau d'une superficie de **1 431 ha** ont été mis en défens contre **422 plans** pour une superficie de **1510 ha**.

➤ *Placement des permis de pêche*

Le nombre permis placés est faible pour l'ensemble des types de permis :

- type A : 2 590 prévus et 258 réalisés soit 9,96% contre 21,18% la campagne dernière ;
- type B : 4 909 prévus et 1 271 réalisés soit 25,89% contre 46,36 % la campagne dernière ;
- type C : 3 571 prévus et 1 252 réalisés soit 35% contre 43 % la campagne dernière ;
- type SP : 1463 prévus et 949 réalisés soit 64,86 % contre 93,37 % la campagne dernière.

Cette situation est due à la faible présence du personnel forestier seul habilité à exercer le contrôle au sens de la Loi n°95-032 du 20 mars 1995 et ses textes d'application. Fort heureusement au sens de la nouvelle Loi n° 2014- 062 du 29 décembre 2014, dont les textes d'application sont en voie d'élaboration ce sont tous les fonctionnaires de l'administration des pêches qui en seront habilités.

exportation de poisson

Les quantités et types de poisson exportés sont :

- 3413,278 tonnes de poisson frais ont été exportés sur une prévision 5903,5 tonnes contre 5 271 tonnes la campagne dernière, soit un taux de réalisation de **57,81%** ;

- 1450,864 tonnes de poisson fumés ont été exportées sur une prévision de 2 297 tonnes contre 2050,354 tonnes la campagne dernière, soit un taux de réalisation de **63,16** % ;
- 1130,724 tonnes de poissons séchés ont été exportées sur une prévision de 1 623 tonnes contre 1449,098 tonnes la campagne dernière, soit un taux de réalisation de **69,66** %.

Les exportations de poisson sont enregistrées au niveau des régions de Mopti et Gao. Les principales destinations en sont le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger et le Nigéria.

Renforcement de capacités des acteurs

Les activités de renforcement de capacités ont porté sur :

- la formation de 10 formateurs de comités de gestion des infrastructures ou dispositifs de pisciculture grâce à l'appui du PRODEFA ;
- la formation des membres de 10 comités de gestion des plans d'eau empoisonnés grâce à l'appui du PRODEFA ;
- la formation de 11 agents de la DRP de Sikasso en informatique grâce à l'appui du PRODEFA ;
- la formation des 28 porteurs des projets en conduite d'un étang de pisciculture et en gestion financière d'une exploitation piscicole ;
- la formation de 14 pisciculteurs aux bonnes pratiques aquacoles dans le cadre du WAAPP ;
- la formation de 660 jeunes en techniques de pisciculture intensive pour le programme national d'empoisonnement des plans d'eau ;
- la formation de 40 pisciculteurs en techniques de pisciculture et la gestion des étangs ;
- la formation de 114 femmes sur la valorisation du poisson (techniques de transformation, conservation, de transport et de commercialisation du poisson) ;
- la formation de 02 agents de la DRP de Koulikoro dont un sur l'enquête Agricole de conjoncture et le second pour un stage de perfectionnement au Japon ;
- la participation de deux cadres de la DRP de Mopti dont 01 à un séminaire de 20 jours sur le développement de l'économie rurale des pays africains francophones en Chine et l'autre à une formation de 10 jours sur l'adaptation aux Changements Climatiques au Burkina Faso.

Les appuis ont également porté sur :

- l'Organisation de sessions de formation dans la région de Ségou sur financement du Programme de Développement intégré dans le bassin de Sélingué (PDIBS), de l'Agence de promotion de l'emploi des jeunes (APEJ) et de la Direction Nationale de la Pêche à travers le programme national d'empoisonnement ;
- la dotation des organisations socioprofessionnelles de la pêche de la commune d'Alafia dans la région de Tombouctou en filets et 25 pirogues par AGRO ALLEMAND à travers l'ONG AMSS ;
- la dotation des pisciculteurs de la région de Kayes par l'ONG WHH en aliment poisson et en alevins ;
- la dotation des nouveaux CGS mis en place en petits matériels de pisciculture artisanale ;
- la réalisation et diffusion d'émission radio sur la pisciculture dans tous les cercles de la région de Sikasso ;
- l'appui du PRODEFA à la tenue régulière des réunions trimestrielles de direction et la réunion de Bilan programmation 2015-2016 de la DRP de Sikasso ;
- rénovation des bâtiments des DRP de Kayes et Tombouctou ;
- construction d'un centre de perfectionnement de deux salles de classe et équipé d'une unité multifonctionnelle.

Production aquacole

- La campagne aquacole couvre la période de mai 2015 à avril 2016. Le bilan est partiel au 31 décembre 2015 et les activités se poursuivent.
- Pour un objectif de 3000 tonnes de poissons, il a été réalisé 2400 tonnes au 31 décembre 2015 soit 80% de taux de réalisation.
- Les résultats attendus au terme de la campagne devraient atteindre les objectifs fixés voire au delà si le programme d'installation des cages flottantes n'avait pas accusé du retard dans sa mise en œuvre.

Aménagement /réalisation d'infrastructures piscicoles

Les aménagements d'infrastructures piscicoles réalisés sont les suivants :

- 08 cages flottantes dont 02 à Manantali, 02 à Dioila et 04 à Mopti ;
- 180 cages flottantes dans la région de Ségou en zone Office du Niger à travers la mise en œuvre du Programme National d'Empoisonnement ;
- 45 étangs dans les régions de Kayes, Tombouctou, Koulikoro ;
- 12 parcelles de rizi-pisciculture dans la région de Koulikoro ;
- 9 mares sur-creusées dans la région de Sikasso ;
- 2 plans d'eau ré-empoisonnés à Kolondièba et à Koutiala.

Gestion de la subvention

La mise en œuvre de la subvention n'a pas pu être effective durant cette campagne en raison du retard accusé dans la mise place des outils de sa gestion.

Les difficultés rencontrées sont l'insuffisance des moyens humains et financiers et le retard accusé dans l'élaboration des outils de gestion de la convention.

Santé animale et santé publique vétérinaire

Les réalisations portent sur la période de mai à décembre 2015. Les activités se poursuivent jusqu'en avril 2016.

La santé animale

Les activités d'investissement réalisées dans le domaine de la santé animale ont porté sur la construction de parcs de vaccination :

- dix parcs à Tombouctou par le Comité International de la Croix Rouge (CICR);
- vingt parcs à Sikasso sur le Budget Spécial d'Investissements (BSI) des collectivités territoriales ;
- trois parcs dans le cadre du programme charbon bactérien, à Faladié (cercle de Kati) , à Koyan (cercle de Kolokani) et à Falea (cercle de Keniéba).

En matière de protection sanitaire du cheptel

Prévention, contrôle et éradication des maladies

Vaccinations effectuées

La stratégie de lutte contre les maladies animales est basée essentiellement sur la prophylaxie médicale : la vaccination. Les principales maladies visées sont entre autres : la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), les charbons, les pasteurelloses, la peste des petits ruminants et la maladie de Newcastle. Les taux de réalisation des prévisions de vaccination sont variables d'une

maladie à une autre à cause du fait que les périodes de vaccination contre les maladies sont différentes. La vaccination contre la PPCB par exemple ne commencera pleinement qu'à partir d'Octobre. Cela explique le faible taux de réalisation des prévisions de vaccination contre cette maladie (40,16%). Le taux de réalisation global de 102,86 % après 8 mois d'exécution présage une réussite de la campagne. Le taux de réalisation relativement élevé des vaccinations contre les maladies aviaires s'explique par les importations très importantes de poussins d'un jour. Les vaccinations contre ces maladies sont généralement groupées.

A Tombouctou comme à Gao les vaccinations contre la PPCB, le charbon bactérien ont été appuyées par le programme Elevage Mali /CICR à travers le bureau d'étude et de réalisation « Sahel consult » (voire en annexe le tableau N°4 du niveau de réalisation des objectifs de vaccination par maladie).

Traitements effectués

Des traitements ont été réalisés contre les différentes pathologies au niveau de toutes les régions. Les principales pathologies concernées sont les trypanosomiases, les parasitoses internes et externes. Les traitements ont concerné 482 bovins ; 2 275 251 ovins ; 260 548 caprins ; 252 301 asins ; 5 902 équins ; 646 canins ; 448 camelins ; 4 024 porcins ; 146 lapins et 558 098 volailles. (Tableau N°5 en annexe)

En matière de surveillance épidémiologique des maladies animales

Surveillance épidémiologique des maladies animales

Sur des prévisions de 59 300 troupeaux de bovins; 44 700 troupeaux d'Ovins; 41 400 troupeaux caprins et 410 troupeaux de camelins, la surveillance a touché :

- 61 868 troupeaux de bovins soit 104,3% ;
- 35 050 troupeaux d'ovins soit 78,41%,
- 32 694 troupeaux de caprins soit 78,97% ;
- 538 troupeaux de camelins soit 131,22%.

Voir tableau N° 6 en annexe.

Gestion des foyers des maladies

La situation zoo-sanitaire s'est présentée comme suit : 6 foyers de maladies contagieuses, 3 foyers de péripneumonie contagieuse bovine, 1 foyer de charbon bactérien, 1 foyer de fièvre aphteuse et 1 foyer de maladie de Newcastle.

Tous ces foyers ont été confirmés par le Laboratoire Central Vétérinaire et sont actuellement tous éteints grâce à l'application des mesures de police sanitaire (voir tableau N° 7 en annexe).

Surveillance de la grippe aviaire

Par rapport à la grippe aviaire, les mesures suivantes ont été prises :

- la relecture du plan de contingence ;
- l'interdiction d'importation de volaille et de produits avicoles des pays à foyer ;
- la surveillance accrue des foires et marchés des villages situés le long des frontières,
- la sensibilisation des populations à travers les médias ;
- la redynamisation des comités de veille dans les communes transfrontalières ;
- le suivi quotidien des activités de surveillance.

Aucun cas de grippe aviaire n'a été signalé au Mali. Les données du suivi des marchés, foires hebdomadaires et des exploitations avicoles sont consignées dans les Tableaux N°8 et N°9 en annexe.

Surveillance épidémiologique de la maladie de la vallée du Rift

Afin d'empêcher l'introduction de la maladie au Mali, les dispositions suivantes ont été prises :

- la production de 2 microprogrammes de sensibilisation sur la maladie ;
- le renforcement de la surveillance dans la bande transfrontalière de la Mauritanie et du Sénégal ;
- l'analyse de 81 échantillons de sérum prélevés dans les cercles de Nioro et Diema (ces échantillons se sont avérés négatifs).

Surveillance de la Rage

Dans le cadre de la surveillance de la rage canine, 15 536 chiens ont été vaccinés.

Contrôle des animaux vivants à l'importation et à l'exportation

Les exportations ont porté sur 99 072 bovins, 379 394 ovins, 16 790 caprins, 1 346 asins, 43 équins, 3 690 oiseaux domestiques, 68 800 oiseaux sauvages, 7 601 autres (fouettes queue, tortues).

Les exportations sont destinées au Niger, à la Côte- d'Ivoire et au Burkina Faso.

Les importations ont concerné **64** bovins, 1 378 ovins, 464 équins, 2 656 214 volailles d'un jour et 888 110 œufs à couver.

Les ovins et bovins sont importés du Niger, les poussins d'un jour et les œufs à couver de la France, de la Belgique et du Sénégal.

Contrôle de la transhumance

Un total de cent trente- quatre (134) Certificats Internationaux de Transhumance a été contrôlé.

Le contrôle de la transhumance à porter sur 115 691 bovins sur 298 000 prévus, 297 604 ovins sur 278 000 prévus , 54 781 caprins sur 47 800 prévus , 1 437 asins sur 6 800 prévus, 442 camelins sur 820 prévus et 254 équins sur 2 500 prévus.

Les lieux de destination des transhumants étaient : Diema, Bafoulabé, région de Sikasso.

Contrôle des opérateurs privés

Le contrôle des activités des opérateurs privés a porté sur **157** titulaires du mandat sanitaire, et **306** contrôles ont été effectués soit une moyenne de 1,93 contrôle par mandataire.. Voir tableau N° 14 en annexe pour les détails).

Il existe 105 cabinets vétérinaires et 27 cliniques vétérinaires. Le nombre de contrôle effectués est de 24 pour les cliniques soit 88,89% et 55 pour les cabinets vétérinaires soit 52,38%.

En outre 107 établissements pharmaceutiques vétérinaires ont été contrôlés.

santé publique vétérinaire

Les activités d'inspection et de santé publique vétérinaire ont porté essentiellement sur le contrôle des denrées alimentaires d'origine animale à l'importation, à l'exportation, dans les boutiques foires, marchés et points de vente. Cette activité a été réalisée dans toutes les régions au niveau des établissements et points de contrôle excepté les régions de Tombouctou et Kidal à cause de l'insécurité.

Contrôle des produits et denrées alimentaires d'origine animale à l'importation et à l'exportation

Les produits et denrées alimentaires contrôlés étaient conformes à la réglementation.

Pour l'importation :

- le lait et les produits laitiers 1 175 590 kg ;
- le poisson et les produits de pêche 90 668 685 kg ;
- la viande et les produits carnés 173 554 kg ;
- les œufs et les ovo-produits 506 431 kg ;
- l'aliment bétail 730 900 kg.

Pour l'exportation :

- le lait et les produits laitiers 401458 kg ;
- le poisson et les produits de pêche 1120968 kg ;
- la viande et les produits carnés 3 002 kg ;
- les cuirs 12 014 800 pièces ;
- les peaux 1 756 718 pièces.

Voir le détail dans le tableau N°15 en annexe.

Denrées alimentaires contrôlées dans les boutiques, foires et marchés

Le contrôle a porté sur 2 847 904 kg de lait et produits laitiers, 4 763 202 kg de poisson et produits de pêche, 108 424 kg de produits carnés, 856 150 kg d'œufs et d'ovo produits, 15 312 kg de beurre, 1 042 litres de miel et 1 827 456 kg d'aliment pour animaux.

Au total 18 277 kg de produits ont été saisis pour divers motifs, 140kg de poisson et 306 œufs pour putréfaction (voir détails en annexe tableau N°16).

Renforcement de capacités

Les activités de renforcement de capacités ont porté sur :

- la formation de 33 agents dont 12 mandataires sur les thèmes de gestion des foyers de maladies, autopsie et envoi de prélèvement au laboratoire, le réseau d'épidémiologie-surveillance et son fonctionnement ainsi que la gestion technique d'un cabinet vétérinaire (PADEPA-Kayes) ;
- la formation de 72 agents d'élevage stagiaires en législation vétérinaire, santé animale, santé publique vétérinaire et au dispositif de suivi-évaluation de la DNSV ;
- la formation de 3 agents sur l'encadrement des auxiliaires vétérinaires en zone nomade ;
- la formation de 33 agents en contrôle du lait et des produits laitiers (PAPAM).

Un micro programme produit par la DNSV sur la rage a été diffusé au niveau des radios de proximités dans toutes les régions à l'exception de Kidal.

Filières de production végétales

Programme de promotion filière riz

Production, potentialités et contraintes

Les bassins de production du riz sont constitués par les zones couvertes par les Offices (O N, ORS, ORM, OPIB, ODRS, OMVF), l'Agence de Développement Rural de la Vallée du Sénégal (ADRS), les bas-fonds dans les régions Sud du pays, les plaines inondables le long du Niger et ses affluents et les lacs situés dans la région de Tombouctou.

Les bassins de production du riz sont concentrés dans les zones soudano-guinéenne (riz pluvial, irrigué) et sahélo-saharienne (riz des lacs et des PIV).

Le Mali dispose d'importantes potentialités rizicoles.

Les superficies jugées aptes à l'irrigation sont évaluées à près de **2 200 000 ha** dont de nombreux bas-fonds au Sud du pays. Les superficies aménagées représentent plus de 10 % du potentiel irrigable (source : DNGR). L'Office du Niger constitue la plus grande zone de production avec un potentiel de terres irrigables de l'ordre de **900 000 ha** alors que les superficies aménagées actuellement ne sont que de 112 754 ha en 2015.

Le riz est cultivé en saison (bas-fond, périmètres) et en contre-saison au niveau des périmètres irrigués et des lacs pour la décrue. Le taux d'intensification, estimé à 1/65, reste encore faible.

Du point pluviométrique, le riz est cultivé dans une vaste zone où les précipitations vont de moins de 600 mm (riz irrigué) à 1200 mm (riz pluvial, riz de bas-fond)

Le riz, consommé en grande partie dans les milieux urbains, constitue à l'heure actuelle, une denrée stratégique au Mali.

Les contraintes majeures portent sur le faible niveau d'utilisation des intrants par les producteurs et leur coût élevé, mauvaise gouvernance des aménagements, l'insuffisance dans la sécurisation foncière en milieu rural, le faible taux des équipements agricoles, la persistance des maladies hydriques, forte pression des nuisibles, dégradation des sols et du couvert végétal, l'ensablement du fleuve Niger, etc.

Le faible niveau de mise en valeur des terres adjacentes à certains ouvrages hydro-agricoles (exploitées généralement en saison, insuffisance des équipements aratoires, etc.) constitue également des contraintes à l'amélioration de la production et la productivité du riz

En dehors des systèmes irrigués avec maîtrise totale de l'eau, la riziculture reste largement tributaire des aléas climatiques et les systèmes de production agro-pastoraux, pour la plupart sont extensifs.

Objectifs de campagne

Les objectifs de production du riz pour la campagne agricole **2016-2017** sont fixés à **2.712.956 tonnes** pour une superficie de **946 656 ha**, soit un rendement moyen de **2.866 kg/ha**. La production attendue va connaître une augmentation de **11%** par rapport aux résultats provisoires de la campagne 2015/2016 qui étaient de **2 451 321 tonnes** (source EAC).

La production totale de riz paddy (annexe 2) attendue est répartie comme suit :

Riz de saison : 2 578 766 tonnes (95,1 %).

Riz de contre saison : 134 190 tonnes (4,9 %).

La répartition de la production nationale de riz par système de culture et entre les DRA, Offices et l'ADRS est donnée dans les tableaux n°2 et n°3, ci-dessous.

Tableau 2 : Répartition de la production nationale de riz par système de culture.

Systèmes de culture	Superficies (ha)	Rendement (Kg/ha)	Productions (T)	Taux en %
Riz Maîtrise Totale	227 202	5983	1 359 282	50,1
Riz Submersion	124 417	2447	304 430	11,2
Riz Submersion Libre	298 167	965	287 840	10,6
Riz Bas Fond	226 610	2454	556 106	20,5
Riz Pluvial	70 260	2922	205 298	7,6
TOTAL	946 656	2866	2 712 956	100,0

La production de riz en maîtrise totale qui est le système de production le plus sécurisé au Mali est estimée à **50,1%** du riz paddy de la production totale. .

Tableau 3: Répartition de production de riz attendue par DRA, Offices, ADRS.

STRUCTURES	Superficies en ha	Rendement kg/ha	Production en t	Taux %
DRA	691315	2242	1550138	57,1
OFFICES	253236	4569	1157088	42,7
ADRS	2105	2722	5730	0,2
TOTAL	946656	2866	2712956	100

Les plus grandes quantités de riz sont produites en zones DRA où coexistent tous les systèmes de riziculture répertoriés au Mali.

Les variétés de riz les plus couramment cultivées sont :

- ADNY-11 : 120 jours et rendements 4- 7 tonnes /ha
- Wassa : 100 jours
- Niononka : 120 jours
- NERICA L1 (120 jours) et L2 (105 jours) : 4-8 tonnes/ha
- NERICA 4 (90-120 jours) ; rendement 3-4 tonnes/ha

Stratégies d'intervention

La stratégie d'intervention porte principalement sur :

- l'amélioration de la production du riz par une augmentation des superficies emblavées et l'extension des aménagements ;
- l'intensification de la culture de riz avec l'application de bonnes pratiques agricoles, **notamment le système de riziculture intensive(SRI) et le placement profond de l'urée (PPU).**

Les itinéraires techniques seront axés sur la riziculture intensive dans les grands et les petits périmètres Irrigués Villageois (PIV) et semi-intensive dans les périmètres de submersion contrôlée, bas-fonds et mares.

La stratégie vise la consolidation des rendements de 2015/2016 à travers l'application des intrants (semences certifiées, engrais, herbicides), la mise à disposition de l'équipement motorisé (Tracteurs, Batteuses, Mini rizeries), l'opérationnalisation des Centres ruraux de prestation (CRP) et la fourniture d'un appui conseil rapproché.

Les facteurs qui impactent positivement l'augmentation attendue de la production se résument ainsi que suit :

- l'utilisation intensive des intrants et équipements agricoles (semences certifiées R1, et R2 engrais minéraux, engrais organiques, motoculteurs, tracteurs);
- la fourniture d'un appui conseil rapproché aux producteurs (itinéraires techniques et Système de riziculture Intensif, le placement profond de l'urée, etc.) ;
- la mise en valeur de **11 555 hectares** nouvellement aménagés ;
- la diffusion des technologies de riz à travers les projets PAPAM/WAAPP/SAPEP dans les différents bassins de production.
- l'irrigation d'appoint et la cartographie des sites aménagés, notamment les bas-fonds
- la mise en application effective de la stratégie de mise en valeur des Aménagements Hydro-Agricoles à travers les activités à réaliser à l'amont de l'ouvrage, au moment de la construction de l'ouvrage et à l'aval de l'ouvrage.

Composantes du programme riz

1. Renforcement de capacités

- Appui à la mise en valeur des sites aménagés et à la commercialisation du riz ;
- Formation des producteurs et des agents sur les techniques et technologies (production, transformation, stockage et conservation) du riz et sur la méthode harmonisée d'évaluation des rendements du riz paddy ;
- Appui de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à la structuration de la filière riz ;
- Appui de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD) dans l'élaboration de la stratégie Nationale de Développement de semence riz, assortie d'un plan d'Investissements ;
- Appui en semence de base et de R1 (multiplication de semences) ;
- Appui à la certification des semences ;
- Attribution de quinze pour cent (**15 %**) au minimum des superficies nouvellement aménagées sont réservées aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux.
- Appui des projets/programmes aux groupements de femmes et de jeunes ruraux en équipements de transformation (décorticage, nettoyage du riz marchand et étuvage du riz paddy).

2. Investissements

- Appui à la mise en valeur des sites aménagés et à la commercialisation du riz ;
- Formation des producteurs et des agents sur les techniques et technologies (production, transformation, stockage et conservation) du riz et sur la méthode harmonisée d'évaluation des rendements du riz paddy ;
- Appui de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à la structuration de la filière riz ;

- Appui de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD) dans l'élaboration de la stratégie Nationale de Développement de semence riz, assortie d'un plan d'Investissements ;
- Appui en semence de base et de R1 (multiplication de semences) ;
- Appui à la certification des semences ;
- Attribution de quinze pour cent (**15 %**) au minimum des superficies nouvellement aménagées sont réservées aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux.
- Appui des projets/programmes aux groupements de femmes et de jeunes ruraux en équipements de transformation (décorticage, nettoyage du riz marchand et étuvage du riz paddy).

3. Productivité et compétitivité

Les besoins en semences de riz (tous systèmes de culture confondus) sont consignés dans le tableau n°4. Les besoins en semences sont estimés pour 1/3 des superficies

Tableau 4 : Besoins en semences améliorés pour le programme riz

Systèmes de culture	1/3 des Superficies (ha)	Dose en kg/ha	Quantités en tonne
Riz Maîtrise Totale	204 432	60	12 266
Riz Submersion Contrôlée	41 472	100	4 147
Riz Submersion Libre	99 389	100	9 939
Riz Pluvial	23 420	80	1 874
Riz Bas Fond	75 537	100	7 554
TOTAL	444 250		35 779

La quantité totale de semences est estimée à **35 779 tonnes**, pour tous les systèmes de riziculture. Ces besoins seront couverts par la production de semences et les stocks existants au niveau des producteurs semenciers.

Dans l'optique d'améliorer la production et la productivité agricoles, il est prévu l'octroi des équipements aux producteurs repartis comme suit :

- 500 semoirs motorisés ;
- 1 000 repiqueuses manuelles ;
- 28 repiqueuses motorisées ;
- 100 motopompes ;
- 1 000 semoirs mécaniques ;
- 500 motoculteurs ;
- 1 000 charrues ;
- 100 moissonneuses-batteuses de petit format.

Le développement de la motorisation intermédiaire s'opérera parallèlement à la grande mécanisation axée sur les tracteurs.

La motorisation intermédiaire offre l'avantage qu'elle s'adresse aux petits exploitants qui sont les plus nombreux et les plus vulnérables dans le contexte du changement climatique.

Dans le cadre de la commercialisation du riz, les Investissements portent sur :

- l'organisation de bourses de semences et de céréales ;

- l'appui aux producteurs pour la participation aux bourses et foires agricoles ;
- l'appui à la mise en place de structures chargées de la commercialisation du riz au niveau des sites aménagés.

4. Recherche/Formation

En vue de renforcer davantage la valeur commerciale du riz malien, le programme de recherche et de formation dans le cadre du développement de variétés de riz à haute valeur commerciale est prévu dans le plan de l'IER

5. Sécurité alimentaire

Les besoins de consommation du pays en riz au 30 avril 2017 sont estimés à **1 414 452 tonnes** pour une production nette attendue de **2 712 956 tonnes**. Il se dégage un excédent commercialisable de **484 617 tonnes**.

La vente de l'excédent de riz pourrait générer un revenu brut d'environ **145,385 milliards F CFA** au profit des producteurs. Cette importante somme va améliorer les revenus des producteurs, renforcer leur résilience et contribuer à la réduction de la pauvreté rurale.

Incidence financière

Tableau 5: Coût total de l'intensification du riz

Rubriques	Montant (FCFA)	Contribution de l'Etat en FCFA	Contribution des exploitants Agricoles en FCFA
Semences	10 733 796	0	10 733 796 000
Herbicides	574 716	0	574 716 960
Engrais	37 452 246	16 562 940 000	20 889 306 000
Equipements	2 400 000 000	1 440 000 000	960 000 000
Total	51 160 758 960	18 002 940 000	33 157 818 960

Le coût total de l'intensification du riz se chiffre à **51 160 758 960 F CFA** sur lesquels seront investis **37 452 246 000 F CFA** dans l'achat des engrais, soit environ **73%** du coût total de l'opération.

La contribution de l'Etat s'élève à **18 002 940 000 F CFA**, soit **35 %** du coût total de l'intensification du riz. Celle des producteurs est de **33 157 818 960 F CFA**, soit **65 %** du coût total de l'opération.

Le montant des besoins en équipements agricoles des producteurs est de **2 400 000 000 F CFA**.

Programme de promotion filière maïs

Bassins de production, potentialités et contraintes

Le maïs est produit au Mali, entre les isohyètes 600 et 1200 mm, c'est-à-dire dans les régions de Kayes (Sud), de Koulikoro (Sud), de Sikasso (en totalité), de Ségou (Sud), dans les lacs et mares en décrue à Kayes (Yélimané), de Tombouctou et dans les périmètres pour le maïs irrigué (ON, OPIB, Périphérie de Bamako).

Le maïs est développé dans trois (3) systèmes de culture, à savoir :

- le maïs de saison dans les régions de Kayes sud, Sikasso et Koulikoro sud ;
 - le maïs de décrue dans les mares et lacs (régions de Kayes et de Tombouctou) ;
 - le maïs irrigué en contre-saison dans les Offices et périmètres irrigués (ON, OPIB, San Ouest,)
- Il est cultivé après hivernage à Sikasso, dans les environs de Bamako avec arrosage d'appoint et dans la région de Kayes en décrue.

La culture du maïs recèle de grandes potentialités grâce aux conditions climatiques favorables des régions sud du Mali. Elle demeure un atout favorable pour l'exportation vers plusieurs pays d'Afrique. La maïsiculture connaît actuellement une forte progression.

La vente de maïs de bouche essentiellement destiné au marché, génère des revenus importants pour les populations

Les superficies mises en culture sont passées de 412 480 hectares en 2006 à 986 286 hectares en 2015 (Source EAC). L'extension des superficies de maïs ces dernières années et le développement de l'aviculture moderne profitent à la culture du maïs.

Les variétés actuellement en exploitation au Mali sont :

- Dembanyuma d'un cycle de 105 à 110 jours, un rendement de 4 à 5 t/ha,
- Sotubaka d'un cycle de 115 à 120 jours, un rendement de 5 à 7 t/ha,
- Niéléni Cycle : 80 - 90 jours Rendement : 4 - 5 t/ha,
- Les variétés de maïs hybride (SNK 28) : 110 à 120j, rendement : 8 à 12 tonnes/ha

Tableau6 : Évolution de la production du maïs (en tonne) 2010/2011 à 2015/2016

Années	maïs
2010/2011	1 403 576
2011/2012	1 298 234
2012/2013	1 713 736
2013/2014	1 502 717
2014/2015	1 744 026
Moyenne de 2010/2011 à 2014/2015	1 532 458
2015/2016	2 092 033
Variation par rapport à la moyenne de 10/11 à 14/15 (%)	36,51
Variation par rapport à la campagne 14/15(%)	19,95

Les contraintes de la filière maïs sont liées à la production, à la commercialisation, à la distribution, au stockage, à la transformation et à la faible organisation des intervenants.

Objectifs de campagne

Les objectifs de production de maïs pour la campagne 2016/2017 sont de 2 400 548

tonnes. Ils étaient de 2 122 380 tonnes en 2015-2016, soit une augmentation de 11. %. Les objectifs d'emblavure sont de 1 014 527 ha pour un rendement moyen se situant autour de 2 366 kg/ha.

La production attendue est répartie comme suit :

Maïs conventionnel	:	2 327 647,5 tonnes, soit 96,96% ;
Maïs hybride	:	63 105,5 tonnes, soit 2,63 % ;
Maïs irrigué	:	5 295 tonnes, soit 0,22 % ;
Maïs de décrue	:	4 500 tonnes, soit 0,19. %.

L'atteinte des objectifs de production de maïs est liée aux facteurs suivants :

- l'utilisation de semences de variétés améliorées et de semences certifiées notamment des variétés hybrides, des engrais minéraux et organiques dont l'accès a été facilitée par la politique de subvention;
- la formation des producteurs et des agents sur la conduite de la culture du maïs ;
- L'équipement des producteurs et productrices dans les bassins de productions ;
- L'utilisation des fumures organiques et minérales;
- la poursuite du programme de pluies provoquées.

Stratégies d'intervention

La logique d'intervention sera axée sur :

- l'appui de l'UEMOA pour l'organisation de la filière maïs vers l'interprofession ;
- Accompagnement de l'UEMOA dans le développement de la chaîne de valeur du maïs ;
- l'intensification de la production de maïs à travers l'augmentation des superficies et des rendements ;
- la sécurisation de la production à travers le respect du calendrier agricole, l'irrigation d'appoint et les pluies provoquées pendant les périodes de déficit hydrique ;
- l'intensification de la culture de contre saison dans les périmètres irrigués (ON, OPIB, concessions rurales autour de Bamako, etc.), dans les lacs (Région de Tombouctou), dans les mares et bas-fonds (Région de Kayes).

Composantes du programme maïs

1. Renforcement de capacités

- appui de la CEDEAO pour le suivi des cultures à l'aide des images satellitaires ;
- formation des producteurs et des agents sur les techniques et technologies (production, transformation, stockage et conservation) du maïs et sur la méthode d'évaluation des rendements ;
- appui en semence de pré-lasse, de base et de R1 (multiplication de semences) ;
- appui à la certification des semences ;
- facilitation de l'accès aux semences de maïs hybride à travers la subvention ;
- appui des projets/programmes aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux en petits équipements de transformation agroalimentaire (sous projet PAPAM) ;
- Établissement et animation de 3 plates-formes multi-acteurs sur la production de maïs dans les bassins de production (1 plate-forme dans chacune des régions de Sikasso, Koulikoro et Kayes) ;
- Formation de 25 agents de vulgarisation en techniques de production de semences hybrides et de 30 paysans semenciers ;
- Formation de 6 agents et 30 responsables de coopérative en élaboration de plans d'affaires ;
- Organisation de 3 visites d'échanges dans les zones de production du Mali;

- formation de 60 paysans semenciers et 20 coopératives sur les techniques de production, de post-récoltes et de conditionnement des semences ;
- Formation de 450 femmes en 3 sessions de formation sur les chaînes de valeur ;
- Accompagnement de l'organisation interprofessionnelle du maïs.

2. Investissements

Les besoins en engrais sont estimés comme suit :

- complexe céréales (NPK) : 43 123,1 tonnes (100 kg/ha) pour les zones DRA, Offices et ADRS ;
- urée : 65 294,55 tonnes (150 kg/ha sur le maïs conventionnel et le maïs irrigué, 200 kg/ha sur le maïs hybride) pour les zones DRA, Offices et ADRS
- fumure organique industrielle : 10 000 tonnes (PROFEBA/Engrais organique TOGUNA/ORGAFERT) à raison de 1 tonne par hectare.
- Les besoins en fongicides, sur la base de **4kg/tonnes** de semences, sont estimés à **26,72 tonnes** pour le traitement de **6 681 tonnes** de semences. Ils sont totalement à la charge des producteurs.

Les besoins en herbicides, sur la base de **4 litres/ha**, sont estimés à **2 029 054 litres** pour le traitement de **507 264 ha**. Ils sont totalement à la charge des producteurs.

L'acquisition des équipements Agricoles permettra d'améliorer la productivité et la compétitivité du maïs.

L'Investissements relatif à la commercialisation porte sur les aspects suivants :

- organisation de bourses de semence et de céréales ;
- appui aux producteurs pour la participation aux bourses et foires agricoles ;
- appui des ONG et projets/programme dans le cadre du warrantage ;
- mise en relation des producteurs et des institutions de micro finances.

3. Productivité et compétitivité

Les semences améliorées certifiées couvriront le 1/3 des superficies en maïs conventionnel et la totalité des superficies en maïs hybride. Les besoins en semences de maïs sont estimés à **6 942 tonnes** dont **6 681 tonnes** de conventionnel et **262 tonnes** d'hybrides.

Les engrais subventionnés sont appliqués sur l'ensemble des superficies pour le maïs conventionnel dans les principaux bassins de production et sur l'ensemble des superficies en maïs irrigué et hybride.

4. Recherche/Formation

Les besoins en recherche sont pris en compte dans le programme de recherche de l'IER.

INCIDENCE FINANCIÈRE

Le budget de l'intensification du maïs s'élève à **42 891 764 600 F CFA** dont **40 880 618 000 F CFA** seront investis dans l'achat des engrais, soit environ **95,31 %**. La contribution de l'État est estimée **16 921 735 000 F CFA (39,45 %)** dont **393 000 000 F CFA** pour la subvention des semences de maïs hybride.

La contribution des producteurs est évaluée à **25 970 029 600 F CFA**, soit 60,55% du coût total.

Tableau 7 : budget de l'intensification du maïs

Rubriques	Montant en FCFA	Contribution de l'État en FCFA	Contribution des exploitants agricoles en FCFA
Semences	786 000 000	393 000 000	393 000 000
Engrais (DRA-Offices)	40 880 618 000	16 528 735 000	24 351 883 000
Produits de traitement	1 225 146 600	0	1 225 146 600
TOTAL	42 891 764 600	16 921 735 000	25 970 029 600

Programme promotion filière blé

Bassins de production, potentialités et contraintes

Au Mali, le blé est produit essentiellement en culture irriguée de contre saison dans la partie septentrionale du pays, notamment dans les cercles de Diré et Goundam (ressources hydriques importantes et conditions agro-climatiques favorables) et dans la zone Office du Niger. En plus de ces grands bassins, la culture du blé est pratiquée dans les régions de Gao (PIV) et de Kidal (oasis).

Plus de **50.000 ha** se prêtent à la culture du blé, sur lesquels 1/5 environ est exploité. Les variétés de blé cultivées sont les suivantes :

- Siete Ceros : Rendement : 3,5 tonnes /ha
- Hindi Tosson : Rendement : 4 tonnes /ha
- Alkama beri : Rendement : 3,5 tonnes/ha

Les contraintes majeures à la filière blé se présentent comme suit :

- le faible niveau d'organisation des producteurs de blé et du marché national;
- l'insuffisance dans l'entretien des ouvrages et équipements d'irrigation,
- l'insuffisance dans la transformation de la production nationale ;
- l'insécurité dans les bassins de production (Tombouctou, Gao et Kidal) ;
- le coût élevé du carburant/lubrifiant dans la zone de production.

Objectifs de campagne

Les objectifs de production de blé durant la campagne 2016/2017 sont de **38 045 tonnes** pour une superficie de **3973 ha**. Ils étaient de **35 750 tonnes** en 2015/2016, soit progression d'environ **6%**

Stratégies d'intervention

Les efforts seront axés sur l'encadrement et l'organisation des producteurs ainsi que la subvention des engrais minéraux.

L'atteinte des objectifs de production de blé repose sur les éléments suivants :

- l'utilisation de semences améliorées et certifiées ;
- la subvention des engrais minéraux et organiques ;
- la concentration des efforts sur les grands bassins de production du blé (Diré, ON).
- l'appui à l'organisation des producteurs et à la commercialisation du blé.

Composantes du programme blé

1. Renforcement de capacités

- formation des producteurs et des agents sur les techniques et technologies (production, transformation, stockage et conservation) du blé et sur la méthode d'évaluation des rendements ;
- appui technique aux producteurs de semences de blé ;
- appui aux producteurs en semences de blé ;
- appui à la certification des semences ;
- appui des projets/programmes aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux en petits équipements de transformation agroalimentaire.

2. Investissements

Les engrais subventionnés seront appliqués sur l'ensemble des superficies du blé. Les besoins en engrais sont estimés à **1410 tonnes**, composés de **470 tonnes** de DAP et de **940 tonnes** d'urée.

La dotation des producteurs en motopompes, décortiqueuses et en batteuses.

Dans le cadre de la promotion de la filière blé, une convention a été signée entre les Grands Moulins du Mali et les producteurs de blé du cercle de Diré. La convention prévoit l'octroi de moulins aux femmes et la construction de pistes rurales. D'autres conventions existent dont celle entre le Grand Distributeur de Céréales au Mali (GDCM) et l'Etat.

3. Productivité et Compétitivité

Les semences améliorées couvriront le 1/3 des superficies en blé. Les besoins en semences de blé sont estimés à **323 tonnes**. Les semences ne sont pas concernées par la subvention.

4. Incidence budgétaire

L'incidence financière du sous-programme est basée uniquement sur les charges relatives aux engrais. La contribution de l'État représente 38 % et celle des producteurs 62% du montant total.

Tableau 8 : Incidence financière

Désignation	Montant / F CFA	Contribution des producteurs / F CFA	Contribution de l'Etat/F CFA
Semences	129 200 000	129 200 000	0
Engrais minéraux	578 100 000	289 050 000	289 050 000
TOTAL	707 300 000	418 250 000	289 050 000
Pourcentage (%)	100%	59%	41%

promotion filière mil/sorgho

Bassins de production, potentialités et contraintes

Le mil et le sorgho sont cultivés dans toutes les zones agro-climatiques du pays, en saison et en contre saison (zones soudanienne, sahélienne et saharienne).

Les bassins de production par région se présentent ainsi que suit :

- **Kayes** : Cercles de Kita, Diéma, Nioro, Kayes (Nord) ;
- **Koulikoro** : Cercles de Koulikoro, Kati, Kangaba, Dioila ;
- **Sikasso** : Cercles de Sikasso, Bougouni, Yanfolila, Yorosso, Koutiala ;
- **Ségou** : Cercles de Ségou, Bla, San, Tominian ;
- **Mopti** : Cercles de Koro et Bankass.

Le mil et le sorgho constituent les céréales les plus consommées au Mali. Ces céréales occupent 65 % des superficies de céréales, environ 2,9 millions ha pour une production d'environ 3 millions de tonnes et un rendement moyen de 1000 Kg/ha.

La promotion de la filière mil/sorgho est confrontée à des contraintes qui sont entre autres :

- l'insuffisance de matériels de post récolte;
- l'insuffisance dans la génération et la diffusion des technologies de transformation et de conservation;
- le manque d'organisation pour un schéma structuré de commercialisation (aspect organisationnel et financier);
- le faible niveau des rendements des variétés locales de mil et de sorgho.

Objectifs de campagne

La production totale de sorgho attendue est estimée à 1 596 347 tonnes contre 1 438 407 tonnes en 2015-2016, soit une hausse de 10%.

La production totale de mil attendue est estimée à 2 010 900 tonnes contre 1 997 534 tonnes en 2015-2016, soit une hausse de 0,6%.

Les objectifs de production de mil/sorgho de la campagne agricole 2016/2017 sont de 3 607 247 tonnes. Ils étaient de 3.173.910 tonnes en 2015-2016, soit une augmentation de 13,65 %. Les objectifs d'emblavures sont de 3 288 655 ha et le rendement moyen se situe autour de 1000 kg/ha.

Stratégies d'intervention

L'atteinte de cet objectif de production de mil/sorgho est liée aux facteurs suivants :

- l'utilisation à grande échelle de semences améliorées et certifiées ;
- l'application de la micro-dose d'engrais (35kg/ha) ;
- la subvention des engrais minéraux et organiques industriels ;
- un encadrement technique plus rapproché des producteurs ;
- la concentration des efforts sur les grands bassins de production de mil/sorgho ;
- l'irrigation d'appoint et les pluies provoquées en période de déficit hydrique ;
- la fourniture d'informations sur les prévisions saisonnières.

Composantes du programme

1. Renforcement de capacités

Les activités portent sur la formation des producteurs et des agents sur les techniques et technologies (production, transformation, stockage et conservation) et la production de semence de base, de R1 et de variétés hybrides au niveau des différentes stations de recherche.

2. Investissements

Les engrais subventionnés seront appliqués à la micro-dose (35 kg/ha) dans les grands bassins de production de mil/sorgho.

Les besoins en engrais sont estimés à 12 648 tonnes de complexe céréale (NPK) dont 10 525 pour le mil et 2 123 tonnes pour le sorgho et 7899 tonnes de fumure organique industrielle (PROFEBA, TOGUNA et ORGAFERT).

Les coûts des Investissements sont estimés à 4 315 250 000 FCFA pour le mil dont 2 315 500 000 FCFA au compte des producteurs et 1 999 750 FCFA au compte de l'Etat.

Ceux du sorgho sont de 870 581 060 FCFA dont 467 140 520 FCFA au compte des producteurs et 403 439 540 FCFA pour l'Etat.

La dotation des producteurs en tracteurs, attelages et en semoirs combinés est prévue dans le cadre du programme de mécanisation et de motorisation agricoles.

La mise en place des centres ruraux de prestation de services dans les différentes zones de production contribuera à faciliter les opérations culturales et de post récoltes.

La mise à disposition de semoirs motorisés pour l'utilisation à grande échelle de la micro-dose d'engrais sera accompagnée par la mise en place de dispositifs antiérosifs et d'apport de fumure organique.

Dans le cadre du WAAPP, il est prévu la formation et l'équipement de producteurs dans leurs zones d'intervention.

Par rapport à la commercialisation, il est prévu :

- l'organisation de bourses de semences et de céréales pour la mise en relation des producteurs et les IMF ;
- l'appui aux producteurs pour leur participation aux bourses et foires agricoles ;
- l'appui des ONG et projets/programme dans le cadre du warrantage ;
- l'achat de mil/sorgho par l'OPAM et le PAM (le programme P4P) ;

3. Productivité et Compétitivité

Les semences améliorées et certifiées couvriront le 1/3 des superficies en mil/sorgho.

Les besoins en semences de mil/sorgho sont estimés à 12 983 tonnes dont 4 435 tonnes de sorgho et 8 548 tonnes en mil.

4. Incidence financière

L'incidence financière des activités d'intensification du mil est portée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : L'incidence financière des activités d'intensification du mil

Désignation	Montant en F/CFA	Contribution des producteurs en F/CFA	Contribution de l'Etat en F/CFA (subvention)
Semences	1 439 506 667	1 439 506 667	0
Engrais NPK	4 315 332 000	2 315 544 000	1 999 788 000
TOTAL	6 024 838 667	4 025 050 667	1 999 788 000
Pourcentage	100%	67%	33%

La contribution de l'Etat représente **33%** et celle des producteurs **67%** du coût total pour l'intensification du mil.

L'incidence financière des activités d'intensification du sorgho est portée dans le tableau n°10.

Tableau 10: Incidence financière des activités d'intensification du sorgho

Désignation	Montant en F/CFA	Contribution des producteurs en F CFA	Contribution de l'Etat en F CFA
Semences	886 986 667	886 986 667	0
NPK	870 580 060	530 841 500	339 738 560
TOTAL	1 757 566 727	1 417 828 167	339 738 560
Pourcentage%	100%	81%	19%

La contribution de l'Etat représente 19% et celle des producteurs **81%** du coût total pour l'intensification du sorgho.

Programme promotion filière fonio

Bassins de production, potentialités et contraintes

Le fonio est produit en saison dans plusieurs zones de production du pays, notamment dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti.

La culture de fonio est praticable dans plusieurs zones agro climatiques pour des raisons liées à sa faible exigence. Les potentialités en terre sont énormes.

Les opportunités ci-après militent en faveur du développement de la filière:

- le fonio est indiqué pour les malades souffrant de diabète,
- il est consommé les jours de fêtes par la plupart des familles en milieu urbain,
- la vente du fonio génère des revenus importants pour les producteurs,
- la récolte du fonio s'effectue au cours de la période de soudure.

Les principales contraintes à la promotion de la filière se résument comme suit :

- faible Investissements consenti pour le développement de la filière en matière de recherche ;
- faible organisation de la filière ;
- insuffisance d'équipements appropriés pour les différents maillons de la filière, principalement les matériels de récolte et de post récolte.

Objectifs de campagne

Les objectifs de production de fonio pour la campagne agricole 2016/2017 sont de **74 318 tonnes** contre 37 284 tonnes en 2015/2016. Les objectifs d'emblavures sont de **106 170 ha** en vue de réaliser un rendement moyen de l'ordre de **700 kg/ha**.

Stratégies d'intervention

L'atteinte de cet objectif de production de fonio sera liée aux facteurs suivants :

- l'utilisation de semences améliorées et certifiées ;
- l'intensification de l'appui/conseil ;
- la formation des producteurs sur l'itinéraire technique et la transformation.

Composantes du programme

1. Renforcement de capacités

- appui à la structuration et à la création des organisations professionnelles agricoles du fonio;
- formation des producteurs sur les techniques et technologies (production, transformation, stockage et conservation) du fonio et sur la méthode d'évaluation des rendements.

2. Productivité et Compétitivité

- Elle sera basée sur l'utilisation des semences locales et des semences améliorées et certifiées. Les partenaires techniques sont disponibles pour appuyer les transformateurs en petits équipements performants (Unités de transformation de Tominian, Kéniéba).

Tableau 11: Synthèse objectifs céréales 2016/-2017

Cultures	Objectifs 2016/2017			%
	Superficies (ha)	Rendement (kg/ha)	Production(Tonne)	
Riz	946 656	2 866	2 712 956	30,80%
Maïs	1 014 527	2 366	2 400 548	27,30%
Blé/Orge	9 575	3 973	38 045	0,40%
Mil	1 950 525	1 031	2 010 900	22,90%
Sorgho	1 338 130	1 193	1 596 437	18,10%
Fonio	56 460	700	39 521	0,40%
Total	5 315 873		8 798 408	100%

Programme de promotion filière coton

Bassins de production, potentialités et contraintes

Le coton au Mali est produit dans les cercles suivants :

Zone CMDT

- Filiale Centre : Cercles de Dioïla et Barouéli ;
- Filiale Sud : Cercles de Sikasso, Kadiolo, Bougouni, Kolondièba et Yanfolila ;
- Filiale Nord – Est : Cercles de Koutiala, Yorosso, Tominian, San et Bla ;
- Filiale Ouest : Cercles de Kita et Kéniéba.

Zone OHVN:

- Cercles de Koulikoro, Kangaba; Kati et Kolokani.

La disponibilité en terre: les superficies coton représentent environ 26% des surfaces sous culture. Or, la norme recommandée est de 33%.

Le taux d'équipement des exploitations encadrées dépasse 80% (équipement à traction animal en majorité).

Contraintes

- La dégradation de la fertilité des sols ;
- La forte dépendance de la production des aléas climatiques.

Le plan de campagne agricole 2016/2017 est la 3ème campagne d'application du Programme de Développement Stratégique de la Filière Coton.

Les objectifs de production globale de coton graine pour la campagne agricole 2015/2016 s'élèvent à 650 000 tonnes (CMDT et OHVN). Les résultats définitifs de la campagne 2015/2016 **sont de 548 723 tonnes, soit 18 % d'augmentation.**

Objectifs de campagne

Les objectifs de production et d'emblavures sont donnés dans le tableau n° 11.

Tableau 12 : Objectifs d'emblavures et de production du coton

Régions	Superficie en	Rendement en	Production en
Kayes	43 000	1 000	45 000
Koulikoro	103500	1 005	104 000
Sikasso	383 550	1 092	419000
Ségou	57 450	1 018	58500
TOTAL		1 119	626 500
Zone OHVN	25 000	900	23500
Total Mali	614 000	1 111	650 000
RAPPEL	545308	1 058	550 370
Evolution %	13	5	18

Stratégies d'intervention

Les résultats acquis dans le cadre de la relance du coton au Mali seront consolidés à travers le programme de développement stratégique de la filière coton qui entre dans sa deuxième campagne d'application. Ce programme marque la volonté des acteurs à conforter les performances du Mali en matière de développement des textiles sur l'échiquier africain. La campagne agricole 2016-2017 sera consacrée à la poursuite de la consolidation des résultats satisfaisants engrangés au cours des campagnes agricoles précédentes (de 2010/2011 à 2013/2014). Un accent sera mis sur l'amélioration des rendements aux champs.

Notre stratégie d'intervention repose sur les facteurs suivant :

- le maintien de la subvention des engrais et du prix du coton ;
- la réduction des délais de paiement du coton ;
- la mise en place à temps des intrants agricoles, etc.

Les sous-produits du coton (tourteau) seront utilisés pour améliorer l'alimentation du bétail.

La valorisation des produits et dérivés du coton nécessite l'implication du Département de l'Industrie et du Commerce.

Composantes du programme

1. Investissements

L'approvisionnement des producteurs en intrants coton de qualité participe à la réussite de la campagne agricole. Les commandes au titre de la campagne 2016/2017 ont été faites et les livraisons sont en cours. Aussi, le contrôle de qualité des engrais minéraux initié par le GIE UN-SCPC/CMDT/OHVN est en cours sous la houlette de la Direction Nationale de l'Agriculture. Les premiers résultats inclinent à penser que de quantités importantes d'engrais ne répondent pas aux normes. En attendant les conclusions du contrôle (liés aux résultats des 2ème et 3ème analyses d'échantillons), il importe de prendre des mesures conservatoires rigoureuses. Aussi, serait-il judicieux d'étendre ce contrôle de qualité aux insecticides coton à partir de la campagne 2016/2017.

Les besoins en engrais se présentent ainsi que suit :

Complexe coton	:	101 800 tonnes
Complexe céréale	:	38 046 tonnes,
Urée	:	80 724 tonnes
Engrais organique	:	4 497 tonnes

Les besoins en pesticide sont les suivants :

Insecticides (doses)	:	2 647 ;
Herbicide coton prélevée (L)	:	475 200 ;
Herbicide coton post-levée (L)	:	135 000 ;
Fongicides (sachets)	:	326 333 ;
Appareils insecticides	:	16 183 ;
Appareils herbicides	:	6 012.

2. Productivité et Compétitivité

La production de la semence coton (égrenage et ensachage) pour la campagne 2016/2017 est en cours sur les sites retenus à cet effet. La quantité de semences vêtues prévues (25 000 tonnes) est suffisante pour couvrir les besoins du plan de campagne. Une attention particulière doit être portée sur la pureté et la qualité de la semence produite.

La quantité de semence à délimiter au niveau de la Société Semencière du Mali (SOSEM) est de 4 850 tonnes. La semence délimitée attendue est de 3 880 tonnes.

Le plan de campagne 2016/2017 sera couvert par les 5 variétés existantes (STAM 59 A, STAM 279 A, N'TA 90-5, N'TA 93-15 et G 440).

Les variétés en cours de démonstration portent sur N'TA L 100, N'TA MS 334, N'TA 93-13 et BRS 293)

3. Incidence financière

Le coût de l'intensification du système coton est estimé à 67 231 744 365 F CFA. Le montant de la subvention se chiffre à 18 224 423 365 F CFA (27 % du coût total des engrais). Avec l'acquisition des intrants subventionnés à 11 000 F CFA/sac de 50kg, les engrais vont coûter aux producteurs du système coton 49 007 321 000 F CFA (73 % du coût total des engrais).

Programme de promotion filière niébé

Bassins de production, potentialités et contraintes

Au Mali, la culture du niébé se pratique en toute période (saison et contre saison) en cultures associées avec les céréales comme le sorgho, le mil et le maïs et en culture pure où les rendements sont plus élevés.

Au plan agronomique, le niébé est cultivé au niveau de toutes les zones de production et dans plusieurs systèmes de production (pluvial, décrue, irrigué).

Dans les systèmes de rotation, le niébé joue un rôle important dans l'amélioration de la fertilité des sols à travers la fixation de l'azote. Il existe des variétés locales adaptées aux différentes zones de production agricole auxquelles s'ajoute une gamme importante de variétés améliorées qui sont vulgarisées au Mali : Dounafana, Yerewolo, Sankaraka, Korobalen, TN88-63, Gorom-Gorom, etc.

L'utilisation de la biomasse du niébé pour l'alimentation du bétail favorise sa conduite en culture pure.

Les principales contraintes à la production du niébé sont le parasitisme élevé sur les fleurs et les attaques des graines stockées par les nuisibles.

Objectifs de campagne

Les objectifs de production de niébé graine pour la campagne agricole 2016/2017 sont de 202 050 tonnes, soit 3,7 % de croissance par rapport aux résultats de 2015/2016 qui sont de 194 750 tonnes. Les rendements varient de 700 à 1000 kg/ha.

Stratégies d'intervention

L'atteinte de cet objectif de production de niébé sera liée aux facteurs suivants :

- l'utilisation de semences améliorées et certifiées;
- la formation des producteurs sur la conservation et la transformation du niébé ;
- l'appui des projets/programmes en semences, appareils de traitements, produits phytosanitaires et emballages ;
- l'utilisation de la fumure organique.

Composantes du programme

1. . Renforcement de capacités

- appui des partenaires, projet/programmes à la formation des organisations professionnelles agricoles du niébé ;
- appui des ONG aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux en petits équipements de transformation ;
- appui aux productrices pour la diffusion des techniques et technologies de production de niébé.

2. Investissements

Les Investissements porteront sur :

- apport de semences certifiées, des engrais organiques et des produits phytosanitaires ;
- formation des transformatrices sur les technologies alimentaires du niébé ;
- appui en petits matériels de transformation ;
- appui PAM à la commercialisation du niébé grain ;
- appui aux producteurs en produits de conservation;
- appui en emballage (sacs pics).

3. Productivité et Compétitivité

Les semences certifiées seront utilisées au niveau des grands bassins de production de niébé. Les besoins en semences certifiées sont estimés **873** tonnes. Les besoins en appareils de traitement sont estimés à **364 ULV et T15**.

4. Sécurité alimentaire

Au plan alimentaire, le niébé est consommé en campagne comme en ville sous plusieurs formes (gousses fraîches, graine cuite à l'huile, graine dans la sauce etc.). Les feuilles de niébé sont aussi utilisées comme épinard. Les fanes sont utilisées comme complément nutritif (surtout en période de soudure) dans l'alimentation du bétail.

Au plan économique, le niébé génère des revenus importants pour les producteurs.

La vente du niébé grain, des graines cuites de niébé et des fanes génère des revenus substantiels aux petits exploitants, notamment les femmes et les jeunes.

Programme promotion filière sésame

Bassins de production, potentialités et contraintes

Le sésame est essentiellement cultivé pendant l'hivernage dans les Régions de Ségou (cercles de San, Tominian), Mopti (Koro, Bankass), Koulikoro (Koulikoro, Banamba et Nara) et Kayes (Kita).

Des essais concluants de la culture en irrigué ont été réalisés par un privé en zone Office du Niger au cours de la campagne agricole 2015-2016

A la faveur des actions d'appui conseil et de la facilité de commercialisation du produit et de la construction des magasins de stockage (Koro, Bankass, Tominian, etc.), la culture s'est répandue dans le reste du pays à l'exception des régions du Nord.

La culture du sésame recèle d'énormes potentialités grâce à sa capacité d'adaptation aux conditions édaphiques et pluviométriques jugées défavorables pour les autres cultures. Le sésame se cultive sur des sols argileux, limoneux, sablonneux et latéritiques sous une gamme variée d'isohyètes comprise entre 600 et 1200 mm.

Dans un système de rotation, le sésame joue un rôle important dans l'amélioration de la fertilité des sols à travers la fixation de l'azote.

Il existe des variétés cultivées blanches et bigarrées de sésame et qui s'adaptent à toutes les zones de production agricole. Les variétés qui sont actuellement en vulgarisation sont :

- Jaalgon 128, cycle végétatif : 95 jours, rendement : 750 kg ;
- Cross N.3 : cycle végétatif : 95 jours, rendement : 750 kg ;
- YANDEV 55 : cycle végétatif : 100 jours, rendement : 850 kg/ha
- 38-1-7 : 95 jours, 1 000 kg/ha

Il existe trois **usines de conditionnement installées à Bamako, Fana et Ségou** (nettoyage, calibrage, emballage).

Le sésame génère des revenus importants aux producteurs.

Les principales contraintes à la production du sésame sont la faible organisation de la filière, l'instabilité de prix aux producteurs, le faible niveau de transformation des produits, l'insuffisance de matériels post-récolte (bâches et sacs double fond), le déficit d'information sur le potentiel commercialisable.

Objectifs de campagne

Les objectifs de production de sésame pour la campagne agricole 2016/2017 sont de **44 006 tonnes**, dont **5 751 tonnes** Sésame biologique.

Stratégies d'intervention

L'atteinte des objectifs de production de sésame est liée à l'utilisation de semences améliorées et certifiées, un encadrement technique plus rapproché des producteurs, la formation des producteurs sur le conditionnement et la transformation du sésame.

1. Renforcement de capacités

- formation des producteurs sur les techniques et technologies (production, transformation, stockage et conservation) du sésame ;
- appui des partenaires aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux en petits équipements de production et de transformation

2. Investissements

- Production de 5 tonnes de fumure organique à apporter par hectare;
- formation des transformatrices sur les technologies alimentaires du sésame (OHVN, ONG),
- appui des usines (avance de fonds) aux producteurs dans le cadre de la commercialisation du sésame.

3. Productivité et Compétitivité

L'utilisation des semences certifiées permet d'augmenter le taux de germination et partant l'amélioration de la production. Les besoins en semences certifiées sont estimés **188 tonnes**.

Programme promotion filière arachide

Bassins de production, potentialités et contraintes

Les principaux bassins de production sont les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou. L'arachide se cultive aussi dans les lacs de Tombouctou.

La culture de l'arachide recèle d'importantes potentialités au Mali grâce aux conditions climatiques et pédologiques favorables.

L'existence des petites unités de transformation.

Les variétés actuellement cultivées sont la 28-206,47-10,55-437, GH119-20, JL24, Fleur11. La promotion de la culture de l'arachide est confrontée à l'insuffisance de semences certifiées (variétés peu productives) et à la faible organisation de la filière. A cela s'ajoutent l'insuffisance des technologies de récolte et de conservation (aflatoxine), le faible niveau de transformation et le circuit commercial peu organisé.

Objectifs de campagne

Les objectifs de production de l'arachide pour la campagne agricole 2016/2017 sont de 466 146 tonnes pour une superficie de 502 400 ha et un rendement de 928 kg/ha.

Stratégies d'intervention

L'atteinte des objectifs de production de l'arachide repose sur l'utilisation des variétés améliorées, la fourniture de l'appui conseil aux producteurs et le renforcement de capacités des acteurs de la filière.

Composantes du programme

1. Renforcement de capacités

Les actions de renforcement de capacités porteront sur la formation des producteurs sur les techniques et technologies (production), l'appui des partenaires aux femmes et aux groupements des jeunes ruraux en petits équipements de transformation.

2. Investissements

L'utilisation de la fumure organique et du Phosphate Naturel de Tilemsi pour augmenter la production de l'arachide est une nécessité. Aussi, peut-on envisager :

- la formation des transformatrices sur les technologies alimentaires de l'arachide ;
- l'appui en petites matériels et équipements des ONG et Projet/Programme ;
- l'appui de la société indienne (AGROMA) à l'organisation de la commercialisation de l'arachide.

3. Productivité/Compétitivité

- L'arachide est utilisée pour la consommation humaine (pâte d'arachide, arachide fraîche, arachide grillée, etc.) et l'alimentation du bétail (fanés, tourteaux).
- La demande du marché intérieur et des pays de l'Afrique est très forte (Mauritanie, Algérie, Niger, Sénégal, etc.).

Promotion des filières horticoles (Echalote, Oignon, Tomate, Pomme de terre).

Bassins de production, potentialités et contraintes

Au Mali, les légumes sont produits dans toutes les régions et le District de Bamako.

La culture se pratique tant en saison qu'en contre saison.

L'échalote se cultive principalement dans les régions de Ségou (Office du Niger) et de Mopti (Plateau Dogon) ; la conduite de la culture a été étendue aux zones sahéliennes (Nioro, Diéma, etc.).

L'oignon se cultive surtout dans les régions de Koulikoro, Mopti, Tombouctou et de Sikasso.

La tomate, le chou, la laitue, le gombo et le piment sont produits dans le District de Bamako.

La pomme de terre est principalement produite dans les bassins de Sikasso, Ségou et Koulikoro.

Les cultures maraîchères (pomme de terre, gombo, tomate, etc.) sont également pratiquées sur les sites oasiens de Kidal où l'eau des puits est à 5- 10 mètres de profondeur.

Les conditions climatiques des bassins de production du pays sont favorables à la culture des légumes dont la production constitue un grand atout pour l'obtention des marchés dans la sous-région (Echalote, Pomme de terre, gombo, Piment, etc.).

Le maraichage connaît une forte expansion grâce aux facteurs ci-après :

- l'adhésion des femmes et des jeunes appuyés par les projets/programmes et les ONG ;
- l'intervention des coopératives bien organisées dans l'activité ;
- l'activité est relativement moins dépendante de la pluviométrie ;
- la construction et la mise en valeur par les projets/programmes et ONG de plusieurs périmètres maraichers dont certains sont équipés de moyens d'exhaure performants (moto pompe, pompes solaires).

La promotion des cultures légumières est confrontée à des contraintes qui sont entre autres l'insuffisance d'organisation de la filière, de semences de qualité et leur coût élevé, de technologies de transformation et surtout d'infrastructures de conservation.

Objectifs de campagne

Les objectifs de production des cultures horticoles pour la campagne 2016-2017 pour les principales cultures sont les suivantes

Pomme de terre : 114 268 tonnes ;	Carotte : 17 521 tonnes ;
Tomate : 222 869 tonnes ;	Oignon : 172 531 tonnes ;
Gombo : 248 299 tonnes ;	Navet : 2 880 tonnes ;
Pastèque : 103 120 tonnes ;	Betterave : 7 938 tonnes ;
Concombre : 79 035 tonnes ;	Patate feuille : 607 tonnes ;
Piment : 48 376 tonnes ;	Manioc : 93 919 tonnes ;
Aubergine : 69 798 tonnes ;	Patate : 447 062 tonnes ;
Courge/courgette : 63 060 tonnes ;	Echalote : 342 843 tonnes ;
Chou : 81 450 tonnes ;	Ail : 9 473 tonnes ;
Melon : 52 257 tonnes ;	Haricot vert : 2 124 tonnes ;
Laitue : 61 803 tonnes ;	Igname: 90 873 tonnes

Stratégies d'intervention

Les actions envisagées pour l'atteinte des objectifs de production légumière sont :

- l'utilisation de semences améliorées et certifiées ;
- la production et l'utilisation de la fumure organique ;
- un encadrement technique plus rapproché des producteurs ;
- appuis des projets/programmes (semences, aménagements des Périmètres, moyens d'exhaure, petits équipements de production, etc.) ;
- la formation des producteurs et des agents sur les techniques et les technologies appropriées.

Composantes du programme

1. Renforcement de capacités

Formation des producteurs sur les techniques et technologies de production, de transformation, de conservation et de conditionnement.

2. Investissements

Les Investissements porteront sur :

- l'opérationnalisation après équipement du centre de conditionnement de l'échalote à Bandiagara ;
- la consolidation des aménagements du Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA) ;
- les entretiens des centres construits par le PCDA ;
- l'équipement des producteurs en petits matériels de maraichage par le BSI 2015.

3. Productivité et Compétitivité

Au regard de l'importance des quantités commercialisées (environ 100 000 tonnes au Mali et dans la sous-région), la pomme de terre constitue à l'heure actuelle l'une des cultures horticoles les plus importantes au Mali.

C'est en raison du rôle de la pomme de terre dans la génération de revenu et la lutte contre la pauvreté qu'il a été décidé de produire et de diffuser les semences au **Mali** à travers le projet WAAPP, l'IPR de Katibougou, l'IER et la DNA.

Les légumes constituent les principales sources de revenus des producteurs maraîchers.

Les producteurs des nouveaux périmètres aménagés seront approvisionnés en semences améliorées avec l'appui de l'Asian Vegetable Research Development Center (AVRDC), en petits équipements agricoles (brouettes, pelles, pics, arrosoirs, etc.). Ils seront formés sur la production et l'utilisation de la fumure organique, ainsi que sur la conduite des pépinières maraîchères.

Pour faciliter l'écoulement des produits dans le District de Bamako, la société coopérative de Samanko prévoit l'aménagement de sept (07) points de vente de légumes en 2015. Il est prévu l'aménagement de 404 ha en périmètres maraîchers équipés en moyens d'exhaure par les projets/programmes.

Il est organisé chaque année de foires commerciales dans les capitales régionales et le District de Bamako, offrant ainsi une grande opportunité d'écoulement des légumes frais et transformés.

Programme promotion filières fruitières (agrumes, banane, mangue, anacarde, datte, etc.)

Bassins de production, potentialités et contraintes

Au Mali, l'arboriculture fruitière s'étend de la zone pré-guinéenne à la zone soudano-sahélienne. Toutefois, on rencontre quelques plantations de manguiers, goyaviers, citronniers dans le sahel au bord des marigots et dans les falaises. En ce qui concerne le palmier dattier, sa plantation est pratiquée dans la bande sahéenne et saharienne.

L'arboriculture fruitière recèle de grandes potentialités grâce aux conditions climatiques favorables des bassins de production : la pluviométrie (600 à plus 1200 mm), la durée de l'ensoleillement, nature des sols, moins de vents violents.

Les filières anacarde, papaye, mangue ont enregistré des résultats intéressants ces dernières années grâce aux efforts d'organisation des producteurs.

La filière banane est organisée autour des exploitations agricoles familiales dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et le District de Bamako. Elle est organisée autour de la fédération des producteurs de banane. Les variétés naines, poyo et américani sont les plus cultivées.

Les principaux bassins de production de la mangue sont Sikasso, Koulikoro et Bamako. Les variétés les plus cultivées sont Kent, Keitt, Julie, Amélie, etc.

La promotion de la filière dattes à travers le développement de l'agriculture oasienne contribuera à la sécurité alimentaire dans les régions du nord, notamment Kidal, à la création d'emplois pour les jeunes et à la stabilisation de la zone. La région de Kidal à travers les sites oasiens de Intekoi, Tanazrouft et Tinzawatene offre de grandes potentialités pour la promotion de la filière dattes. Les principales variétés portent la « Degletnour », la Tegahaza et la Ghars.

La promotion de l'arboriculture fruitière est confrontée à plusieurs contraintes qui se résument comme suit :

- enclavement des zones de production ;
- insuffisance d'infrastructures de conservation, de conditionnement et de transformation ;
- attaques des nuisibles (mouches de fruits, anthracnose, etc.) ;
- insuffisance d'organisation de la filière.

Objectifs de campagne

Les objectifs de production des filières fruitières pour la campagne 2016-2017 pour les principales cultures fruitières se présentent comme suit :

Mangue : 715 632 tonnes,
Orange : 117 386 tonnes,
Citron : 14 000 tonnes,
Banane : 180 824 tonnes,
Mandarine : 11 351 tonnes,
Papaye : 64 846 tonnes
Anacarde : 97 918 tonnes,
Dattes : 792 tonnes

Stratégies d'intervention

L'atteinte des objectifs de production fruitière est liée aux facteurs suivants :

- la production et l'utilisation de la fumure organique ;
- un encadrement technique plus rapproché des producteurs ;
- les appuis des projets/programmes (matériel végétal, aménagements des vergers, entretien des mangueraias, traitements phytosanitaires, fertilisation, etc.).

Composantes du programme

1. Renforcement de capacités

Dans le domaine du Renforcement de capacités, il est envisagé :

- la formation/recyclage et l'équipement (moyens logistiques et matériel de mesure) des agents chargés de l'appui conseil ;
- l'appui et le suivi régulier des agents d'encadrement évoluant à travers le territoire national ;
- le développement des synergies entre les structures d'appui conseil;
- la formation et l'équipement de 150 nouveaux agents pour améliorer la qualité de l'appui conseil aux producteurs.

2. Investissements

- Des crédits campagnes seront octroyés aux maraichers du périmètre de Samanko avec l'appui technique d'une institution de micro-finance « Soro Yiriwasso » ayant accumulé des expériences avérées dans la région de Sikasso en matière d'octroi , de remboursement et de suivi de crédit aux producteurs.
- L'unité de transformation de l'anacarde à Kolondiéba sera opérationnelle.
- L'appui du BSI 2016 et du projet anacarde pour :
 - o la clôture de l'unité de Kolondiéba ;
 - o la réalisation des plantations d'anacarde au niveau des CAR , des parcelles de multiplication de variétés performantes et de 12 forages ;
 - o l'achat de trois camions pour les unions ;
 - o la construction d'un siège du projet.

3. Productivité et Compétitivité

Les produits sont vendus sur le marché national, sous-régional et en Europe.

L'équipement de l'unité de transformation de l'anacarde de Kolondiéba,

Les exportations de mangues fraîches vers l'Union Européenne et le Maghreb sont évaluées en 2014 à 28 338 tonnes et celles des mangues transformées à 40 000 tonnes.

Mise en œuvre des programmes des zones de compétitivité du PCDA

a) Filière mangue (Sikasso et Yanfolila et Kati)

- plantations industrielles de mangues ;
- renforcement des pépiniéristes ;
- séchage des mangues autour du séchoir à tunnel sud africain ;
- l'organisation et le suivi de la commercialisation des mangues ;
- le suivi des unités de transformation et de séchage des mangues.

b) Filière papaye (Zone de compétitivité : Ségou)

- plantations commerciales de papaye solo
- renforcement des pépiniéristes ;
- amélioration du système de transport, de conditionnement, de conservation ;
- l'organisation et le suivi de la campagne de commercialisation.

Programme promotion de la filière gomme arabique

Bassins de production, potentialités et contraintes

Le Mali dispose d'un important potentiel de production de gomme arabique, reparti dans toute la bande Sahélienne. Ce produit peut constituer un maillon important de développement durable, compte tenu des éléments favorables suivants:

- l'importance du peuplement naturel de gommier,
- la présence de toutes les espèces d'acacia, offrant une gamme variée de produits,
- le rôle du gommier dans la lutte contre désertification et la préservation de l'écosystème Sahélien,

Les contraintes sont les suivantes :

- le faible niveau d'organisation des acteurs ;
- la dégradation des gommerais suite à l'extension des champs, le surpâturage et l'exploitation abusive de bois ;
- les techniques de saignée peu adaptées ;
- la faible valeur marchande de la gomme du Mali sur le marché international ;
- le faible niveau d'Investissements dans la filière.

5.4.1.2 Objectifs de campagne

Au titre de la campagne, les prévisions sont les suivantes:

- ✓ **125 parcelles** agro forestières (céréales, maraîchage, petit élevage, gomme) installées dans les zones de Kita, Toukoto, Diamou, Ségou et San,
- ✓ **125 autres agro forestières** installées dans les zones de Haïté, Aourou, Nioro, Gossi et Baye,
- ✓ **25 000 plants**

5.4.1.3. Stratégies d'intervention

Pour la redynamisation de la filière gomme arabique et sa transformation en chaîne de valeur, un nouveau concept appelé "**système gommier**" sera mis en œuvre. Il consiste à associer au gommier plusieurs autres spéculations issues de l'agriculture (niébé, sésame, fourrage, produits maraîchers, cultures sèches, etc), de l'élevage (volaille, petits ruminants, poissons, etc) ou de la foresterie (acacias, moringa, etc).

L'opérationnalisation d'une telle approche, reposera sur des producteurs et groupes de producteurs pilotes. Ainsi, les parcelles à installer constitueront des parcelles de démonstrations et d'apprentissage pour les paysans concernés, leurs voisins immédiats et d'autres villages.

Les Investissements réalisés au niveau de chaque village seront intégralement remboursés par les producteurs suivant le système de retenue sur la vente des produits des exploitations.

Composantes de la filière gomme arabique

1. Productivité et compétitivité

Il existe un important marché d'exportation de la gomme arabique. La filière offre des opportunités de développement comme activité génératrice de revenus.

2. Renforcement de capacités

- la formation et l'information des acteurs sur le système gommier à travers des campagnes d'information et de sensibilisation,
- la formation de 25 producteurs en techniques agro forestières,
- la formation de 10 producteurs sur les techniques modernes de saignée du gommier,

3. Investissements

Les Investissements à réaliser portent sur :

- la réalisation de l'étude pour la promotion de la filière gomme arabique ;
- achat de petits équipements;
- les dépenses liées à la prise en charge de l'unité de gestion et de réalisation des activités ;

4. Recherche/Formation

- évaluation du potentiel gommier des sites.

Incidence financière :

Le BSI financera la mise en œuvre des activités retenues de promotion de la filière gomme arabique pour la campagne 2016/2017

Coût total des activités : 496 108 500 FCFA

Programme promotion de la filière karité

Bassins de production, potentialités et contraintes

Le karité se rencontre dans toutes les zones du pays, excepté le septentrion (régions de Tombouctou, Gao et Kidal). Les grandes zones de production se situent dans les Cercles de Kita, Kéniéba (région de Kayes), de Dioïla, Kangaba, Kolokani (région de Koulikoro), de San, Bla, Baraoueli, Ségou, Tominian (région de Ségou) et tous les Cercles de la région de Sikasso.

Ainsi, le pays détient le potentiel le plus important de la sous-région et possède également à lui seul 1/3 des pieds de karité recensé dans le monde. Les dernières estimations donnent une production de **100 000 t / an d'amandes**.

Les principales contraintes sont :

- le vieillissement des parcs à karité ;
- la dégradation des peuplements, suite aux feux de brousse, aux coupes abusives, etc. ;
- la grande variabilité des rendements et qualité des amandes et leur valeur industrielle limitée ;
- l'inadaptation des techniques et moyens de stockage et de conservation des produits ;
- la faible performance des techniques de transformation ;
- le faible niveau d'organisation des acteurs de la filière ;
- la faiblesse des prix aux producteurs ;
- les difficultés d'écoulement des produits des organisations féminines ;
- l'insuffisance de programmes de recherche ;
- le potentiel insuffisamment exploité.

Objectifs de campagne :

Les objectifs de la campagne sont :

- le reboisement de 250 ha ;
- la protection de 500 ha en agroforesterie ;
- la mise en place de 12 500 plants greffés.

Stratégie d'intervention

A partir d'un diagnostic sommaire, un programme de renforcement de capacités et d'appui sera élaboré, adapté à chacune des organisations partenaires.

L'agroforesterie sera conduite dans des champs pilotes.

Composantes de la filière karité

1. Renforcement de capacités

- séances d'animation des organisations en vue d'une meilleure conduite de leurs activités ;
- formations pratiques sur la technologie de production de beurre de meilleure qualité ;
- formations pratiques sur les techniques de plantation du karité ;
- renforcement de capacités des organisations féminines.

2. Investissements

Les Investissements à réaliser portent sur :

- la réalisation de l'étude pour la promotion de la filière ;
- la réalisation de forages ;
- l'achat d'équipement ;
- les dépenses liées à la prise en charge de l'unité de gestion.

3. Recherche/Formation

L'étude d'identification des peuplements de karité.

4. Productivité/Compétitivité

Les principaux produits de la filière karité qui font l'objet d'exploitation et de commercialisation sont l'amande brute et le beurre.

Incidence financière

Renforcement de capacités :	138 000 000 FCFA
Investissements:	117 000 000 FCFA
Production et productivité :	58 000 000 FCFA
Recherche/Formation :	54 000 000 FCFA
Fonctionnement :	67 000 000 FCFA
Études :	32420000 F CFA
Coût total de mise en œuvre	466 420 000 FCFA

Promotion de la Filière Anacarde

- Bassins de production et potentialités

L'anacarde est produit principalement dans quatre régions du Mali :

- la région de Sikasso : elle est la principale zone de production dont tous les cercles constituent des bassins de production
- la région de Koulikoro avec quatre cercles : elle est la deuxième zone de production après Sikasso, ses bassins de production sont les cercles de Dioila ,Kati ,kangaba et koulikoro

- la région de Kayes avec quatre cercles, ses bassins de production sont les cercles de Kéniéba, Bafoulabé, Kita et le sud de Kayes central
- la région de Ségou avec trois cercles, ses bassins de production sont les cercles de Barouli, San et Bla.

Objectifs de campagne

La prévision est de 97 918 tonnes en 2016/2017 contre 96 927 tonnes en 2015/2016 soit une progression d'environ de 1,2%

Stratégie d'intervention

Dynamisation de la filière anacarde passe par :
 l'organisation des OPA,
 l'équipement des producteurs et transformateurs,
 La réalisation d'infrastructures hydrauliques
 l'opérationnalisation de l'usine de transformation de Kolondiéba

Composantes de la filière

1. Renforcement de capacités :

- Formation des acteurs
- Information et suivi des activités
- Communication et activités médias

2. Investissements:

- Clôture de l'unité de Kolondiéba
- Réalisation des plantations d'anacarde au niveau des CAR et CAA
- Réalisation des parcelles de multiplication de variétés performantes
- Réalisation de 12 forages
- Achat de trois camions pour les unions
- Construction du siège du projet

3. Productivité et compétitivité

Les produits de l'anacarde sont très appréciés et sont vendus sur le marché sous régional.

Les unions coopératives des cercles Bougouni, Kolondiéba et Yanfolila, pour une meilleure commercialisation, organisent des achats groupés de noix d'anacarde pour les besoins du marché.

4. Recherche/Formation :

- Démonstration /champs école
- Equipements
- recherche

Incidence financière

Renforcement de capacité 12.000.000 F CFA
 Infrastructures et Equipements : 295.000.000 FCA
 Fonctionnement ; 105.120.000
 Recherche formation 75.000.000 F CFA
Coût total de mise en œuvre 487 120 000 FCFA

Filières de productions animales

Programme promotion de la Filière bétail/viande

Bassins de production, potentialités et contraintes

Les bassins de production concernent toute l'étendue du territoire national avec un accent sur la zone CMDT, la zone de l'Office du Niger, le sahel occidental, le gourma, le séno et le delta central du Niger.

Les potentialités de la filière bétail/viande se caractérisent par :

- un effectif important de cheptel riche et diversifié avec un disponible exploitable considérable ;
- l'existence de plusieurs zones bioclimatiques répondant aux critères de biodiversité ;
- l'existence d'un important réseau hydrique ;
- l'existence de plus de 375 marchés et foires à bétail ;
- l'existence d'un réseau d'organisations professionnelles ;
- l'existence de vastes zones pastorales propices à l'élevage d'animaux à valeur bouchère ;
- un savoir-faire important des agro éleveurs.

Comme contraintes on peut citer :

- l'insuffisance et la vétusté des infrastructures et équipements de production, de commercialisation, de transformation et de conditionnement ;
- l'insécurité foncière au niveau des marchés à bétail et des espaces pastoraux ;
- le manque des moyens de transport adapté pour le bétail et de la viande (bétailière et camions frigorifiques) ;
- l'exportation du bétail sur pieds au détriment de l'exportation de la viande (perte de valeur ajoutée) ;
- la faible capacité d'accès des opérateurs de la filière au financement ;
- l'insuffisance d'organisation des opérateurs de la filière ;
- les vols de bétail.

Objectifs de campagne

Les objectifs de production contrôlée de viande rouge, toutes espèces confondues, pour la campagne agricole 2016-2017 se chiffrent à 76 000 tonnes, soit 16,53% d'augmentation par rapport aux résultats de 2015-2016. Ce taux de progression est soutenable compte tenu des résultats susceptibles d'être atteints en fin de campagne (30 avril 2016). Ce résultat estimé à 65 000 tonnes, représente 93% des objectifs de production évalués à 70 000 tonnes de viande contrôlée.

Pour ce faire, des moyens supplémentaires seront déployés pour mieux cerner les abattages non contrôlés, couvrir les localités non pourvues en personnel technique et améliorer le dispositif de collecte et de remontée des informations.

Les objectifs pour la campagne sont consignés dans le tableau 12.

Tableau 13 : Objectifs de production contrôlée de viande par région pour 2016/2017

Régions	Production contrôlée de viande (tonnes)
Kayes	10 339
Koulikoro	6 696
Sikasso	7 189
Ségou	5 426
Mopti	9 350
Tombouctou	638
Gao	1 208
Kidal	1 000
Bamako	34 148
TOTAL	75 994

Stratégies d'intervention

La stratégie d'intervention est d'augmenter la production et la productivité du cheptel existant à travers :

- l'amélioration de l'alimentation et de l'abreuvement du bétail (embouche, ranching, cultures fourragères) ;
- la facilitation de l'accès aux intrants (subventions) ;
- l'amélioration génétique par la sélection et le croisement ;
- l'amélioration de la couverture sanitaire du bétail (prophylaxie et traitement) ;
- le renforcement de capacités des acteurs ;
- la sécurisation de l'élevage pastoral ;
- la promotion de systèmes semi modernes.

Composantes du programme

1. Renforcement de capacités

Il s'agit d'actions menées en faveur des populations vulnérables des régions de Gao, de Tombouctou et de Kidal, notamment :

- la dotation de 731 ménages vulnérables des régions de Tombouctou, Gao et Kidal en noyaux de caprins (10 femelles et 2 mâles), soit 641 têtes au total (PRIA-Mali);
- la distribution de 90 noyaux de camelins aux ménages vulnérables de Kidal (4 femelles et 1 mâle par noyaux), soit 450 têtes de camelins.

2. Investissements

La construction et/ou la mise en normes des abattoirs, la réalisation d'infrastructures de production et de transformations de viande permettront de créer plus de valeur ajoutée, d'emplois et de revenus pour les producteurs.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent la réhabilitation de l'Abattoir Régional de Mopti en 2016 et l'inauguration du nouvel abattoir 'LAHAM INDUSTRIES' de Kayes, courant 2015. A ceux-ci s'ajouteront :

- la construction de 5 marchés à bétail dont 3 à Kakagna, Dounapen, Tenenkou (Mopti) par le PACEPEP et 2 à Ségou et Niono (Conseil Régional de Ségou) ;
- la réalisation de 2 aires d'abattage à Fatoma, Kakagna (Mopti) par le PACEPEP ;
- la réhabilitation et l'extension de l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou ;
- la construction d'un abattoir moderne et d'une boucherie à Mopti (PACEPEP) ;

- la réhabilitation de l'abattoir régional de Mopti ;
 - la construction d'un (1) abattoir régional moderne et de 8 boucheries modernes à Ségou dans le cadre du Développement Economique Régional (DER) du Conseil Régional de Ségou ;
- D'autres Investissements sont aussi prévus dans le cadre du développement de l'élevage pastoral. Il s'agit de :
- la réalisation de 5 forages et la réhabilitation de 5 autres à Mopti par le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et la Résilience des Populations aux Risques Alimentaires et Sociales (PASARC-M, Collectivités) ;
 - la réalisation de 10 puits pastoraux dans les communes de Salam et Ber (Tombouctou) par AVSF ;
 - la réalisation de 2 périmètres pastoraux à Orowana, Yehi (Koro) dans le cadre du Contrat Plan Etat Région ou District (CPEP-D) ;
 - la réhabilitation de 5 Périmètres pastoraux de Dialakoro et du PGVA (PRODEZEM);
 - la création de 3 nouveaux périmètres pastoraux à Gringalé, Galo et Meleckmane (PRODEZEM)
 - la restauration de 700 ha de parcours dégradés dont 600 ha à Manaco, Bankass (APESS) et 100 ha à Nara (PRODEZEM);
 - la construction de 14 parcs de vaccination dont 5 à Mopti (CICR) et 9 dans la zone nord du cercle de Tombouctou(AVSF).

3. Productivité et Compétitivité

Les gains de productivité seront réalisés à travers l'intensification des activités d'embouche, la poursuite des opérations de ventes promotionnelles d'animaux à l'occasion de fêtes religieuses.

Les actions vont porter sur :

- l'acquisition de **24 969** tonnes d'aliment concentré viande ;
- la redynamisation de l'unité de fabrication d'aliment bétail à Tombouctou (AVSF) ;
- l'embouche de 61 800 têtes de bovins, 102 000 têtes d'ovins, 28 500 têtes de caprins, 17000 têtes de porcins, soit 30 % d'augmentation ;
- l'organisation de ventes promotionnelles d'animaux à l'occasion de fêtes religieuses portant sur **2450** bovins pendant le Ramadan et **30 800** béliers pendant la Tabaski ;

La répartition des effectifs à emboucher par région est donnée dans le tableau 13ci-dessous :

Tableau 14. Nombre de têtes en embouche par région

Régions	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
Kayes	6 500	18 000	1 150	0
Koulikoro	20 000	51 000	16 100	9 000
Sikasso	10 000	9 000	0	0
Ségou	4 000	7 500	0	8 000
Mopti	11 000	8 500	3 200	0
Tombouctou	3 500	5 500	0	0
Gao	550	2 500	3 300	0
Kidal	0	0	0	0
Bamako District	6 250	0	0	0
TOTAL	61 800	102 000	23 750	17 000

4. Recherche/Formation

- la formation de 100 bouchers sur les techniques de coupe et découpe de la viande;

- la formation de 20 bouchers sur les techniques de valorisation des sous-produits d'abattage;
- la formation de 100 membres des comités de gestion des boucheries, des marchés à bétail et des aires d'abattage sur la gestion des infrastructures;
- la formation 100 agro éleveurs sur les techniques d'embouche ;
- la formation de 100 bénéficiaires en technique de fabrication de la viande séchée et
- leur appui en équipement pour la mise en place des unités.

Vente promotionnelle d'animaux

Des opérations de ventes promotionnelles de bovins et de moutons ont été organisées au niveau des communes II, IV, V et VI du District de Bamako et dans les villes de Kayes, Koulikoro et Ségou. Ces opérations avaient pour but d'augmenter l'offre afin de permettre aux populations de disposer d'animaux de qualité à moindre coût lors des fêtes religieuses. Elles ont porté sur :

- 806 bovins vendu (Bamako : 503 bovins ; Kayes : 303 bovins), à l'occasion de la fête de RAMADAN, sur une prévision de 2100 soit 38,38 % des objectifs de production;
- 22 737 béliers pour la Tabaski pour une prévision de 14 800 soit une réalisation de 153,63 %.

Le faible taux de la vente promotionnelle de bovins à l'occasion de la fête de RAMADAN, s'explique par la rareté des animaux sur les marchés.

Quant à l'opération Tabaski, elle a été étendue à toutes les capitales régionales excepté Koulikoro et les régions du nord, ce qui explique le fort taux observé pendant la campagne.

Programme promotion de la filière lait

Bassins de production, potentialités et contraintes

L'insuffisance de données réelles sur la production de lait (absence de contrôle laitier), ne permet pas de bien évaluer cette production. Aussi, les efforts ont-ils été orientés sur la collecté du lait à partir des centres et points de collecte de lait aménagés.

Les bassins de production identifiés dans la stratégie de valorisation du lait sont au nombre de 49 repartis sur toute l'étendue du territoire national avec un accent sur les zones péri-urbaines, la zone CMDT, la zone de l'Office du Niger, et le delta central du Niger.

Les principaux bassins de production de lait se caractérisent par :

Les potentialités :

- un effectif important de cheptel riche et diversifié avec un disponible de races locales performantes (Zébu maure, Zébu azawak, chèvre noire de Boureïssa) ;
- l'existence de produits issus de croisement des races locales avec des races exotiques à haute potentialité laitière ;
- la diversité des zones bioclimatiques répondant aux critères de biodiversité ;
- important réseau hydrique ;
- l'existence d'un réseau d'organisations professionnelles (FENALAIT) ;
- un savoir-faire important des agro éleveurs.

Les contraintes :

- l'insuffisance des infrastructures et équipements de production, de collecte, de conservation de transformation, de conditionnement et de commercialisation;
- l'insuffisance de bonne pratique d'hygiène de la production à la transformation ;
- l'insécurité foncière;
- le manque des moyens de transport adapté pour le lait (véhicules frigorifiques);

- la mévente en période hivernale due aux difficultés d'acheminement du lait des zones de production vers les centres de consommation ;
- la faible capacité d'accès au financement ;
- les vols de bétail.

Objectifs de campagne

Les objectifs de collecte de lait du plan de campagne 2016/2017 sont de 7 400 tonnes de lait, soit 18 % d'augmentation par rapport aux résultats de la campagne 2015-2016. Ce taux de progression tient compte des résultats susceptibles d'être atteints en fin de campagne (30 avril 2016), soit 118% des objectifs de lait collecté en 2015-2016.

La répartition des quantités de lait à collecter par région est donnée dans le tableau 15

Tableau 16. Répartition des Quantités de lait à collecter par région

Régions	Quantité en tonnes
Kayes	722
Koulikoro	2 122
Sikasso	404
Ségou	602
Mopti	782
Tombouctou	538
Gao	22
Kidal	0
Bamako	2 236
Total	7 428

Stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention vise à augmenter le disponible laitier en agissant sur la productivité du cheptel existant et en améliorant la part de lait collectée et commercialisée.

Composantes du programme

1. Renforcement de capacités

Les actions de renforcement de capacités seront orientées vers la formation des producteurs, la diffusion des techniques de valorisation des sous-produits afin de diminuer l'impact du déficit fourrager et le coût de la supplémentation à base d'Aliment bétail.

Elles porteront principalement sur :

- l'organisation des producteurs autour des programmes d'amélioration génétique, de productions et de conservation des races autochtones;
- le recrutement de 16 nouveaux inséminateurs;
- l'installation des inséminateurs recrutés dans tous les chefs-lieux de régions et dans certains chefs-lieux de cercles.
-

2. Investissements

Notre ambition est d'intensifier la production de lait par la réalisation d'infrastructures de production, de transformation et de commercialisation. Ces Investissements productifs seront réalisés par les projets et programmes, les ONG évoluant dans le secteur. Ils contribuent pour une grande part à l'atteinte des objectifs assignés.

Il s'agit de :

- la construction de 2 Banques d'aliment à bétail à Dogani, Douentza (Mopti) par le PASARC-M et le PACEPEP ;
- la mise en fonction des centres de collecte de lait réalisés par PRODEVALAIT ;
- la Construction d'unité laitière à Sévaré (PACEPEP et PAPAM) ;
- l'achèvement de la construction de 2 centres de collecte de Samé et de Nioro (PRODEVALAIT) ;
- la construction de 3 centres de collecte de lait à Bafoulabé, Kéniéba et Yélimané (PAPAM).
- l'achèvement de la construction de 4 mini laiteries : 1 à Nara (PRODEZEM) et 3 à Kangaba, Dioïla et Massigui (PRODEVALAIT) ;
- la réhabilitation d'un (01) centre de collecte de lait à Guiré/ Nara (PRODEZEM) ;
- la construction de 20 nouveaux silos pour ensilage (WAAPP) ;
- l'acquisition de 20 pasteurisateurs et de 20 haches paille motorisées, 20 botteleuses, 64 silos,)
- l'élaboration de TDR pour l'implantation d'une unité laitière à Bamako.

3. Productivité et Compétitivité

L'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la production de lait repose sur l'amélioration du dispositif de suivi des centres de collecte et l'aménagement de nouveaux points de collecte de lait. Une nouvelle unité laitière sera réalisée également courant 2016 à Mopti.

Des synergies seront aussi développées avec d'autres intervenants de la filière lait (ICD, ONG CAB DEMESO, APSS, AVSF...) pour mieux coordonner les actions sur le terrain et capitaliser les résultats.

Il s'agit de :

- l'approvisionnement des producteurs en intrants d'élevage soit 39 640 tonnes d'Aliment concentré ;
- le Contrôle de qualité des aliments pour analyse au Laboratoire de Nutrition Animale ;
- le Contrôle des normes de construction des infrastructures d'élevage ;
- recherche/formation.

4. Recherche/formation

Les activités suivantes ont été retenues :

- la formation des producteurs, la diffusion des techniques de valorisation des sous-produits afin de diminuer l'impact du déficit fourrager et le coût de la supplémentation à base d'aliment bétail ;
- le développement de la filière lait de dromadaire en zone subhumide et sahélienne ;
- la mise au point de rations alimentaires pour vaches métisses exotiques dans la zone périurbaine de Bamako (PAPAM);
- Test de plans de supplémentation alimentaire pour l'amélioration de la production laitière des vaches métisses exotiques dans la zone périurbaine de Bamako (WAAP2A) ;
- Appui à l'amélioration durable de la productivité et de la compétitivité des filières laitières et bovines en Afrique de l'Ouest et du Centre ;

- la formation de 1150 agropasteurs sur la conduite des vaches à inséminer, la technique de gestion rationnelle des troupeaux, la technique d'alimentation du bétail (fenaion, traitement de la paille à la mélasse et à l'urée) ;
- la formation de 200 acteurs des filières lait et autres intervenants (gestion des troupeaux, gestion coopérative, embouche, gestion des infrastructures d'élevage etc.) ;
- la sensibilisation et formation de 3800 producteurs de lait sur la valorisation des résidus de récolte, technique de rationnement, conduite des troupeaux, techniques de transformation du lait, gestion d'une laiterie etc.

5. Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire du bétail reposera sur la promotion et la diversification des banques d'aliment bétail (BAB), la mise en place et le renouvellement des stocks d'aliment, le stockage de paille et de résidus de récoltes. Dans cette optique, il est prévu la mise en place de **530 tonnes**, à titre de renouvellement des stocks des Banques d'Aliment Bétail et de l'appui aux éleveurs sélectionneurs et aux coopératives de producteurs laitiers périurbains. Ce stock se répartit comme suit :

- 400 tonnes dans les BAB du cercle de Nara (PRODEZEM) ;
- 70 tonnes d'aliment bétail pour les éleveurs sélectionneurs de Nara (PRODEZEM) ;
- 60 tonnes dans les BAB de Kolokani, Banamba et Koulikoro (PRODEL-K).

6. Incidence financière

L'incidence financière du programme de promotion de la filière lait est donnée dans le tableau 16.

Tableau 17. Incidence du programme de promotion de la filière lait	Montant (FCFA)	Contribution de l'Etat (FCFA)	Contribution des producteurs (FCFA)
Aliment vache laitière intensive bovine (39 640 tonnes)	7 927 946 000	2 378 383 800	5 549 562 200
Total	7 927 946 000	2 378 383 800	5 549 562 200

Programme promotion de la filière cuirs et peaux

Bassins de production, potentialités et contraintes

La production de cuirs et de peaux est évaluée sur la base des abattages réalisés.

Les bassins de production concernent toute l'étendue du territoire national avec un accent sur la zone CMDT, la zone de l'Office du Niger, le sahel occidental, le gourma, le séno et le delta central du Niger.

Potentialités :

- un effectif important de cheptel ;
- l'existence de plus de 375 marchés et foires à bétail ;
- l'existence d'un réseau d'organisations professionnelles ;
- l'existence de vastes zones pastorales propices à l'élevage d'animaux à valeur bouchère ;
- un savoir-faire important des professionnels de l'artisanat.

Contraintes

- l'insuffisance des infrastructures et équipements de traitement, de conservation et de stockage, de transformation et de conditionnement ;
- l'exportation du bétail sur pieds et de cuirs bruts ;

- la mauvaise qualité des cuirs et peaux ;
- les difficultés de collecte des données sur les abattages non contrôlés ;
- la faible capacité d'accès des opérateurs au financement.

Objectifs de campagne

Les objectifs de production de cuirs et peaux pour la campagne agricole 2016/2017, sur la base des abattages contrôlés et non contrôlés, sont fixés respectivement à 505 700 pièces de cuirs, et 1 638 500 pièces de peaux, soit environ 15% d'augmentation par rapport aux prévisions de la campagne 2015-2016. Une étude menée par la DNE en 1992/1993 sur le bilan animalier a conclu que les abattages non contrôlés chez les bovins représentent 40% des abattages totaux et celui des petits ruminants 60%.

Les objectifs de production de cuirs et peaux brutes par région sont donnés dans le tableau 18.

Tableau 18. Objectifs de production de cuirs et peaux par région

Régions	Cuirs bruts		Peaux brutes	
	Nbre de pièces	Poids (Tonnes)	Nbre de pièces	Poids (Tonnes)
Kayes	65 713	460	300 438	241
Koulikoro	68 885	459	208 232	104
Sikasso	55 499	369	184 000	92
Ségou	35 956	180	163 146	326
Mopti	49 285	345	214 598	173
Tombouctou	13 225	92	40 595	61
Gao	7 008	46	59 915	90
Kidal	2 760	18	23 345	12
Bamako	207 361	1 452	444 279	357
Total	505 692	3 421	1 638 548	1 456

Stratégies d'intervention

La logique d'intervention vise à augmenter la production des cuirs et peaux de qualité. L'encadrement des professionnels dans les centres d'abattage, de conditionnement et dans les unités de transformation sera poursuivi.

Composantes du programme

1. Renforcement de capacités

Les actions envisagées visent à améliorer la qualité des cuirs et peaux et à promouvoir leur commercialisation à travers le renforcement de la capacité organisationnelle des professionnels et l'amélioration des infrastructures de production et de commercialisation.

2. Investissements

- la réalisation de 2 aires d'abattage à Fatoma, Kakagna (Mopti) par le PACEPEP ;
- la réhabilitation et l'extension de l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou ;
- la construction d'un abattoir moderne et d'une boucherie à Mopti (PACEPEP) ;
- la réhabilitation de l'abattoir régional de Mopti ;
- la construction d'un (1) abattoir régional moderne et de 8 boucheries modernes à Ségou dans le cadre du Développement Economique Régional (DER) du Conseil Régional de Ségou.

3. Production et compétitivité

Les mesures d'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la filière cuirs et peaux portent sur la valorisation de la production artisanale et l'accompagnement des professionnels pour l'évolution du tannage traditionnel vers une production semi-industrielle.

4. Recherche/Formation

Les actions envisagées porteront sur la formation de 65 professionnels de la filière cuirs et peaux dans les techniques de production, de conditionnement et de classement des cuirs et peaux, et la formation de 40 éleveurs dans les techniques de marquage des animaux.

Programme promotion de la filière avicole

Bassins de production, potentialités et contraintes

La production de poulets de chair et d'œufs de consommation est particulièrement développée dans les zones péri-urbaines du District de Bamako et des capitales régionales. Celle concernant l'aviculture traditionnelle occupe tout le sud et le centre du pays.

La filière avicole se caractérise par :

Potentialités

- un effectif important de volailles ;
- un effort important dans la culture de maïs et l'existence d'unités artisanales de fabrication d'aliment volaille ;
- une disponibilité des sous-produits agro industriels destinés à l'alimentation de la volaille ;
- l'émergence d'un secteur privé dynamique ;

Contraintes

- l'insuffisance d'organisation de la filière au niveau de l'aviculture traditionnelle ;
- l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements marchands ;
- l'insuffisance de financement de l'aviculture par les institutions financières ;
- le coût élevé des intrants (œufs fécondés, poussins importés, aliments volaille) ;
- les problèmes sanitaires et d'habitats pour l'aviculture traditionnelle ;
- l'insuffisance dans la collecte et la remontée des informations statistiques ;
- la faible qualité de l'aliment produit au niveau des unités artisanales.

Objectifs de campagne

Les objectifs de production avicole du plan de campagne 2016/2017 se chiffrent à :

- **2 767 500** pondeuses, soit un taux de progression de 5% par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- **33 000 000** sujets de volaille locale, soit 10 % de progression ;
- **477 467 025** œufs de consommation, soit un taux de progression de 5% par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- **7 570 010** poulets de chair, soit 8 % de taux de progression.

Les objectifs de production de volaille par région sont donnés dans le tableau 19.

Tableau19. Objectifs de production de volaille par région

Régions	Effectifs de pondeuses (sujets)	Production d'œufs (Nombre)	Production de chair (têtes)
Kayes	48 000	8 400 000	122 010
Koulikoro	480 000	84 000 000	2 247 000

Sikasso	150 000	26 250 000	500 000
Ségou	27 000	4 725 000	17 000
Mopti	20 000	3 500 000	10 500
Tombouctou	2 500	437 500	4 000
Gao	2 200	385 000	2 500
Kidal	2 000	350 000	2 000
Bamako	2 035 800	349 419 525	4 665 000
Total	2 767 500	477 467 025	7 570 010

Stratégies d'intervention

La stratégie d'intervention vise à améliorer les conditions de production et les circuits de commercialisation en vue de satisfaire les besoins de consommation des populations.

Pour atteindre ces objectifs, les actions seront ciblées prioritairement sur le secteur moderne industriel avec des souches de poulets et de pondeuses exotiques utilisant des techniques modernes de production.

Composantes du programme

1. Productivité et Compétitivité

Les mesures d'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la filière avicole porte sur :

- l'acquisition de 22 500 tonnes d'Aliment concentré pour pondeuses,
- l'acquisition de 3 087 tonnes d'aliment concentré pour chair,
- l'acquisition de 25 000 Coqs améliorateurs,
- le Contrôle de qualité des aliments volaille pour analyse au Laboratoire de Nutrition Animale ;

Les extrants de ces activités sont :

- **2 767 500** pondeuses, soit un taux de progression de 5% par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- **477 467 025** unités d'œufs de consommation, soit un taux de progression de 5% par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- **7 570 010** Poulets de chair, soit 8% de taux de progression.

En ce qui concerne, le secteur traditionnel, la production des œufs de pintade et des poulets de race locale et améliorée destinés à la consommation se développe avec l'amélioration des conditions d'élevage. Des actions de promotion de l'aviculture villageoise seront menées sur le terrain à travers des protocoles de prestation entre les services déconcentrés et certaines ONG (Croix Rouge, Word Vision, HELVETAS), notamment:

- la diffusion à grande échelle du poulet "Wassachié" et le suivi des centres de multiplication (accoueurs) et des éleveurs de Wassachié ;
- le Renforcement de capacités des agents et des accoueurs en rapport avec l'IER en vue de rendre disponible les souches améliorées.

Incidence financière

L'incidence financière du programme de promotion de la filière avicole par rapport à la subvention est donnée dans le tableau 20.

Tableau 20. Incidence du programme de promotion de la filière avicole

Rubrique	Montant en FCFA	Contribution de l'Etat (FCFA)	Contribution des producteurs (FCFA)
Aliment concentré ponte (22 500 tonnes)	19800000000	5940000000	13860000000
Aliment concentré chair (3 087 tonnes)	3333960000	1000188000	2333772000
Total	23133960000	6940188000	16193772000

Programme d'amélioration génétique

Objectifs

L'augmentation de la production de lait et de viande s'appuiera aussi sur l'intensification des programmes de sélection et/ou de croisement avec des races exotiques plus performantes.

Les objectifs retenus au titre de la campagne 2016/2017 pour rendre les services de l'insémination accessibles à un plus grand nombre d'éleveurs. Ils sont de l'ordre de **10 000 vaches** à inséminer avec des semences de races laitières et de **1 000 vaches** à inséminer avec des semences de races à viande.

Les objectifs de sélection prendront en compte la diffusion des noyaux de races sélectionnées (zébu maure, Wassachiè et N'Dama)

Stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention consiste à mettre à la disposition des éleveurs et agro éleveurs des semences bovines de races améliorées pour la production de lait ou de viande à travers le croisement avec l'utilisation de la technique de l'insémination artificielle.

Parallèlement, les différents programmes de sélection à travers les projets et programmes et ONG (PRODEZEM, CCMD- BRE, PADEPA-KS, etc.) seront poursuivis.

Composantes du programme

1. Renforcement de capacités

Les actions à mener porteront sur :

- la sensibilisation des éleveurs à adhérer aux programmes d'insémination artificielle ;
- l'organisation des éleveurs autour des programmes d'amélioration génétique, de productions (lait et viande) et de conservation des races autochtones;
- le recrutement de 16 nouveaux inséminateurs;
- l'installation des inséminateurs recrutés dans tous les chefs-lieux de régions et dans certains chefs-lieux de cercles ;
- l'amélioration de l'organisation et de la gestion du programme d'I.A;
- la mise en place de l'équipe de gestion du CNIA (les agents pour l'administration du Centre) ;
- la mise en place des organes de gestion du Centre (CA, Comité de gestion) ;

- la réduction des coûts de l'insémination pour l'éleveur ;
- la diffusion du service de l'insémination chez un grand nombre d'éleveurs ;
- La sélection des vaches à inséminer ;
- La mise en œuvre du programme de communication;
- La diffusion de noyaux sélectionnés.

2. Investissements

- la construction et équipement du Centre (bâtiments administratif et technique et les étables).

3. Productivité et compétitivité

- L'acquisition d'équipements et de matériels d'insémination
- Elaboration et diffusion des normes de bonnes conduites de l'insémination artificielle
- Contrôle de qualité physiologique des semences animales (4 fois par an).

4. Formation et recherche

La formation de 20 bouviers par région (8 régions) sur la bonne conduite d'un élevage laitier.

Incidence financière

Le budget du programme d'insémination artificielle est estimé à **1 647 547 000 FCFA**. Il se répartit comme suit :

Tableau 21: Budget du programme d'insémination Artificielle

Rubrique	Montant en FCFA	Contribution de l'Etat (FCFA)	Contribution des Eleveurs (FCFA)
Construction et équipement du Centre National de l'Insémination Artificielle Animale	991 000 000	991 000 000	
Acquisition des équipements et matériels d'analyses des semences animales	173 847 000	173 847 000	
Recrutement de 16 nouveaux inséminateurs	100 000 000	100 000 000	
Acquisition de matériels roulants (5 véhicules	112 500 000	112 500 000	
Coût de toutes les autres activités (Azote liquide, salaires et indemnités des 50 inséminateurs, Tests de tuberculose, prestations etc.)	270 200 000	195 200 000	75 000 000
TOTAL	1 647 547 000	1 572 547 000	75 000 000

Programme Promotion de cultures fourragères

Bassins de production, potentialités et contraintes

Dans le cadre de l'intensification de la production de lait et de la viande, les cultures fourragères seront développées dans les bassins identifiés

Objectifs de campagne

Les objectifs de production des cultures fourragères au titre de la campagne agricole 2016/2017 sont :

- la réalisation de 10 950 ha de parcelles de diffusion de cultures fourragères (production de fourrage), toutes espèces confondues, pour une production de 45 260 tonnes de MS de fourrages ;
- la réalisation de **14 590 ha** de bourgou pour une production estimée à **145 900 tonnes de MS**.

Stratégies d'intervention

. Pour atteindre les objectifs assignés, les actions à mener vont porter sur :

- l'acquisition d'environ **138,060** tonnes de semences fourragères toutes espèces confondues R1 et R2, de **407,800** tonnes de semence de bourgou
- la construction de 64 silos pour la conservation du fourrage.
-

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention avec le WAAPP-2A, il est prévu d'installer **550 ha** de production (multiplication) de semences fourragères R1 et R2 avec **200 producteurs semenciers** privés et coopératives:

Les semences de base sont produites par l'IER et multipliées au niveau des paysans semenciers. Les besoins en semences fourragères sont donnés dans le tableau 22.

Tableau 22. Besoins en semences fourragères (kg)

Régions	Besoins en semences fourragères (kg)						
	Niébé fourrager	Stylosanthès hamata	Dolique	Panicum maximum	Sorgho fourrager	Maïs fourrager	Total
Kayes	4 500	175	300	30	6 000	7 000	18 005
Koulikoro	3 750	10	600	25	3 400	6 400	14 185
Sikasso	7 500	75	1 800	100	3 000	1 200	13 675
Ségou	8 250	20	600	15	7 400	4 000	20 285
Mopti	5 250	230	0	190	5 600	3 600	14 870
Tombouctou	22 500	0	0	0	10 000	7 000	39 500
Gao	10 500	0	0	0	0	0	10 500
Bamako	1 200	140	750	150	2 400	2 400	7 040
Total	63 450	650	4 050	510	37 800	31 600	138 060

Composante du programme

1. Renforcement de capacités

Les activités prévues portent sur le suivi, l'accompagnement des producteurs et des agents de terrain dans les bassins de productions animales :

- l'acquisition d'intrants (56 sacs d'urée) et de petits matériels pour l'ensilage (pesons, seaux plastiques, bassines plastiques) ;
- la sensibilisation des producteurs pour la mise en place d'un dispositif pérenne d'approvisionnement en semences ;
- l'appui de 18 coopératives en bourgouculture pour l'élaboration de plans de production et de recherche de fonds de roulement auprès des IMF (AVSF).

2. Investissementss

L'amélioration du niveau d'équipements des producteurs des zones de productions (20 haches paille motorisées, 20 botteleuses, 64 silos) aidera les bénéficiaires à mieux intégrer la pratique des cultures fourragères dans leur calendrier agricole, de valoriser les ressources fourragères et de réduire le coût de l'alimentation du bétail.

Les activités prévues dans le cadre des projets et programmes s'inscrivent dans le cadre de l'intensification des productions animales et de l'amélioration de la productivité des exploitations.

3. Productivité et compétitivité

Les besoins en semences fourragères sont évaluées à **138, 060** tonnes toutes espèces confondues R1 et R2 et **407,800** tonnes de semence de bourgou.

Les superficies de cultures fourragères mises en place et les parcelles de bourgou régénérées (236 852 tonnes) permettront de couvrir les besoins d'entretien de 420 000 UBT pendant 3 mois.

4. Recherche/Formation

Les actions porteront sur la formation des producteurs et des agents sur le choix et l'entretien des parcelles de cultures fourragères, la certification des semences fourragères ; les techniques de production, de stockage, de conservation des fourrages et de rationnement des animaux :

- 2300 producteurs dont 25 % de femme et jeune en techniques de production de stockage et conservation de fourrage ensilé et en Techniques de rationnement alimentaire des animaux avec l'ensilage de maïs et du sorgho (laitières et embouches) dans les bassins de productions animales ciblés (WAAPP) ;
- 900 producteurs dont 25 % de femme et jeune en techniques enrichissement de la paille à l'urée dans les zones ciblées de productions animales (lait et viande) ;
- 70 agents des structures déconcentrées en élaboration du bilan fourrager .

Incidence financière

Le budget du programme de promotion de cultures fourragères est consigné dans le tableau 23

Tableau 23. Incidence financière du programme de promotion de cultures fourragères

Rubrique	Montant en FCFA	Contribution de l'Etat (FCFA)	Contribution producteurs (FCFA)
Acquisition de semences R1 et R2	176 400 000	176 400 000	-
Semences de bourgou	PM	PM	Apport des ONG
Diffusion de l'ensilage (maïs, sorgho)	7 600 000	7 600 000	-
Acquisition d'équipements pour l'ensilage	53 000 000	53 000 000	-
Supervision et suivi	24 460 200	24 460 200	-
TOTAL	261 460 200	261 460 200	-

Programme Promotion DES AUTRES FILIERES ANIMALES de

1. Filière Apiculture

Bassins de production, potentialités et contraintes

La production de miel et de cire constitue une source de revenu importante pour les producteurs.

Les zones de fortes productions sont les régions de Koulikoro (Dioïla, Kangaba et Kati), Sikasso (Kolondiéba, Koutiala, Yanfolila), Ségou (Bla, Tominian, San) et de Kayes (Sud du cercle de Kayes, Bafoulabé, Kita et Kéniéba).

Les potentialités sur lesquelles repose cette filière sont entre autres:

- L'existence d'un potentiel floristique mellifère riche et varié;
- La vulgarisation de ruches améliorées;

Les contraintes sont liées à:

- l'absence de politique et de programme de promotion de la filière;
- la faible maîtrise des techniques d'élevage des abeilles, et les pathologies ;
- l'effet des facteurs environnementaux sur l'apiculture (pesticides, déboisement abusif...);
- la non maîtrise de la technique d'extraction du miel sans dommage sur les abeilles et la qualité du miel;
- le faible niveau d'organisation et d'encadrement des producteurs.

Objectifs de campagne

Pour accroître la production et améliorer la qualité du miel et de la cire, les actions à mener porteront sur l'amélioration des techniques de production, de récolte, de transformation et de conditionnement ainsi que l'organisation et l'équipement des apiculteurs.

Stratégie d'intervention

La stratégie de développement de la filière consistera à l'établissement de la situation de référence à travers la collecte et l'analyse des données de base.

2. Cuniculture

La cuniculture est une filière qui connaît de plus en plus un essor important dans nos zones urbaines et périurbaines. Aucune statistique n'est disponible pour cette filière. C'est pourquoi, les efforts seront orientés vers l'établissement d'une situation de référence sur la base de laquelle, un plan d'action sera développé et mis en œuvre en rapport avec les bénéficiaires.

3. Autres filières

Dans la perspective d'une plus grande valorisation d'autres filières porteuses telles que : la Colombiculture, le Cheval de monte, le mouton à laine, le lévrier de Ménaka, le dromadaire de course, les efforts seront orientés vers l'établissement d'une situation de référence sur la base de laquelle, un plan d'action sera développé et mis en œuvre en rapport avec les bénéficiaires. Au cours de la campagne 2016-2017, les actions porteront sur l'élaboration des termes de référence pour la faisabilité de projets de promotion desdites filières.

Incidence financière

Le coût total des activités à réaliser au titre de la campagne 2016-2017 est estimé à

37 465 013 200 FCFA répartis comme suit :

- Contribution de l'Etat : **12 771 012 500 FCFA (soit 34%)** investis dans l'acquisition des intrants Elevage, l'appui conseil, la reconstitution des stocks et l'équipement;
- Contribution des producteurs : **24 694 000 700 FCFA (soit 66%)**.

Tableau 24 : Le coût total de la campagne 2016/2017

DESIGNATION	COUT DES ACTIVITES	CONTRIBUTION DE L'ETAT	CONTRIBUTION DES PRODUCTEURS
Acquisition de semences R1 et R2	176 400 000	176 400 000	
Diffusion de l'ensilage (maïs, sorgho)	7 600 000	7 600 000	
Acquisition d'équipements pour l'ensilage	53 000 000	53 000 000	
Supervision et suivi	24 460 200	24 460 200	
Aliment embouche intensive bovine (19 310 tonnes)	3 089 520 000	926 856 000	2 162 664 000
Aliment Ovins /caprins intensif (5 658, 750 tonnes)	1 018 575 000	305 572 500	713 002 500
Aliment vache laitière intensive bovine (39 640 tonnes)	7 927 946 000	2 378 383 800	5 549 562 200
Aliment concentré ponte (22 500 tonnes)	19 800 000 000	5 940 000 000	13 860 000 000
Aliment concentré chair (3 087 tonnes)	3 333 960 000	1 000 188 000	2 333 772 000
Insémination artificielle	1 647 547 000	1 572 547 000	75 000 000
Appui conseil	386 005 000	386 005 000	-
TOTAL	37 465 013 200	12 771 012 500	24 694 000 700

Filières productions pêche/aquaculture

Programme promotion filière pêche/pisciculture

Bassins de production, potentialités et contraintes

Les principaux bassins de production sont : Mopti, Gao, Ségou, Koulikoro, Sikasso et Kayes.

La région de Tombouctou de par l'importance de sa zone lacustre recèle d'importantes potentialités. Mais la structure est confrontée à un déficit important de personnel pour assurer la mise en œuvre du dispositif de collecte. Elle devrait en principe suivre la région de Gao.

La pêche s'exerce sur tous les plans d'eau du pays parmi lesquels les fleuves Niger et Sénégal sur lesquels on note les pêcheries des barrages de Sélingué et de Manantalli, la Volta (Sourou au Mali) et les nombreux lacs et mares pérennes.

Les contraintes majeures de la pêche restent la précarité des communautés de pêcheurs, les difficultés d'application des textes régissant la gestion de la pêche et l'organisation des professionnels du sous-secteur.

Objectifs de campagne

L'objectif pour la campagne 2016-2017 est de 94 000 tonnes de poisson de pêche de captures, représentant un taux de progression de 1,2% par rapport au bilan 2015-2016 et 4,44% par rapport à l'objectif 2015-2016 qui était de 90 000 tonnes.

Le tableau N°25 indique le bilan de chaque région, l'objectif 2016-2017 ainsi que le taux de progression et le poids national prévisionnel.

Tableau 25 : objectif de production des pêches de captures

Régions	Réalisations(T) 2015-2016	Objectifs (T) 2016-2017	Taux de progression (%)	Poids prévisionnel national(%)
Kayes	1876	1914	2	2
Koulikoro	7081	7081	0	7,5
Sikasso	4165	4200	0,84	4,5
Ségou	16169	16802	4	18
Mopti	31870	32 000	0,4	34
Tombouctou	4853	4853	0	5,2
Gao	26323	26500	0,7	28,2
District Bamako	641	650	1,4	0,6
Total	92 978	94000	1,09	100

Stratégies d'intervention

La stratégie d'intervention en vue d'atteindre ces résultats va consister :

- à la mise en œuvre du dispositif de collecte ;
- à l'organisation des missions de suivi-évaluation et de supervision dudit dispositif ;
- au suivi des conventions locales de pêche ;
- à l'organisation des missions de suivi contrôle et de surveillance des pêcheries ;et
- à appuyer à l'organisation des professionnels du sous-secteur.

Composantes du programme

1. Renforcement de capacités

- recrutement de 60 agents :
 - ✓ Pour couvrir les zones de débarquement ;
 - ✓ Assurer le suivi-contrôle et la surveillance des pêcheries
- -dotation des agents en motos, en carburant et en matériels et outils de travail ;
- -dotation budgétaire de la DNP et structures déconcentrées pour assurer le suivi-évaluation et la supervision ;
- -Formation des acteurs (agents et producteurs) ;
- -diffusion des textes législatifs et réglementaires régissant la gestion de la pêche

2. Investissements

Les Investissementsviseront à subventionner les produits de lutte contre les insectes ichtyophages. Les besoins sont estimés à 10 000doses de K'Othrine de 10g soit 0,1T et 2000 litres de malathion.

3. Productivité et Compétitivité

Pour améliorer la productivité du sous-secteur il faut :

- -sensibiliser les producteurs pour le respect de la réglementation ;
- -améliorer le taux de délivrance des permis de pêche ;
- -organiser régulièrement des missions de contrôle ;
- -limiter les pertes post capture à travers la réalisation d'infrastructures de débarquement ;de transformation, de conservation et de commercialisation et l'amélioration des conditions de transport à travers notamment la dotation en moyens de transport adaptés à l'état du poisson ;
- -faciliter l'acquisition de moyens de capture sécurisés et adaptés à la réglementation ;
- -encourager et susciter les conventions locales de pêche ;
- -aménager les pêcheries.

4. Gestion durable des ressources halieutiques

Conventions locales de pêche

Les conventions locales de pêche sont un mode de gestion participative des ressources halieutiques. Elles doivent être encouragées et soutenues par l'administration des pêches.

Placement de permis de pêche

Le permis de pêche au-delà du respect de la réglementation permet de renseigner sur les exploitants, l'importance de leur activité de prélèvement, en un mot l'amélioration de la Connaissance du sous-secteur

Les services déconcentrés s'en approvisionnent à la DNP et la planification tient compte des stocks disponibles et des besoins exprimés par les Directions Régionales de la Pêche .

Tableau 26 : objectifs de placement de permis

Régions	CATEGORIES DE PERMIS							
	A		B		C		SP	
	R	P	R	P	R	P	R	P
Kayes	16	36	210	506	127	345	5	49
Koulikoro	0	8	86	909	78	1082	16	32
Sikasso	25	525	235	492	789	789	605	605
Ségou	35	35	346	1004	216	834	324	976
Mopti	166	1826	188	892	32	193	0	5
Tombouctou	0	0	0	0	0	125	0	0
Gao	17	0	147	353	04	546	0	80
District de Bamako	1	2	61	79	10	90	11	20
Total	260	2432	1273	4235	1256	3659	961	1767

Commentaires : tout planificateur averti n'apprécierait pas cette planification si elle est comparée aux résultats qui représentent une progression de :835 % pour les permis de type A ;233% pour les permis de type B ; 191% pour les permis de type C et84% pour les permis de type Sportif qui sont de plus en plus demandés et qui de ce fait entrent dans les demandes formulées par les DRP .

Ce qu'il faut retenir c'est que les prévisions de permis A,B et C représentent les stocks c'est-à-dire le disponible non placé au niveau des Directions Régionales de la Pêche ainsi que les besoins exprimés par celles-ci.

Exportation de poisson

Avec la réalisation entamée des infrastructures de soutien à l'accès au marché à Gao et à Ansongo, les prévisions 2015-2016 ont été reconduites.

Les prévisions sont de 5903,5Tonnes pour le poisson frais, 2297 Tonnes pour le poisson fumé et 1623 Tonnes pour le poisson séché

Programme promotion filière aquaculture

Bassins de production, potentialités et contraintes

Les principaux bassins de production sont Ségou, Koulikoro et Sikasso

Les régions de Mopti, Kayes, Tombouctou et Gao offrent d'importantes possibilités de pisciculture en cages flottantes tout comme celles de Ségou et Koulikoro. L'expérimentation de la rizipisciculture fait école dans ces deux dernières régions.

Les principales contraintes de l'aquaculture sont :

- les difficultés d'accès aux intrants (alevins et aliment poisson) ;
- les difficultés de mise en œuvre voire le non démarrage de la mise en œuvre de la subvention des intrants piscicoles ;
- l'absence d'un mécanisme d'accès au crédit pour le financement des aménagements piscicoles (cages flottantes, bassins et étangs piscicoles) ;
- la problématique du foncier agricole ;
- l'insuffisance de formation des acteurs

Objectifs de campagne

L'objectif pour cette campagne est de 4020 tonnes. Il est en progression de 67,49% par rapport au bilan 2015-2016 et de 34% par rapport à l'objectif de 2015-2016. Les objectifs de 2015-2016 ont été reconduits pour l'ensemble des régions eu égard à la non mise en œuvre de la subvention des intrants piscicoles, à l'exception de Sikasso et Ségou qui bénéficient des actions du PRODEFA, du programme National d'empoissonnement et celles du ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Tableau 27 : Objectifs de production aquacole

Régions	Objectif (T)		Poids prévisionnel national(%)
Kayes	60		1,5
Koulikoro	1050		26,1
Sikasso	500		12,4
Ségou	2050		51
Mopti	150		4
Tombouctou	60		1,5
Gao	60		1,5
District de B	90		2
Total	4020		100

Stratégies d'intervention

La stratégie d'intervention consistera à :

- organiser des missions d'appui à la formulation correcte des besoins en intrants pour une mise en œuvre diligente de la subvention ;
- assurer l'appui conseil pour le suivi rapproché des élevages

Composantes du programme

1. Renforcement de capacités

Le Renforcement de capacités concerne:

- La DNP et ses services déconcentrés (dotation en ressources humaines, achat véhicules , motos et de matériels pour l'appui conseil et la formation) ;
- Les producteurs pour la formation

2. Investissements

Les Investissements vont concerner l'achat d'aliment poisson et d'alevins dont les besoins sont respectivement estimés à **1490** tonnes et **12 520 121** alevins. Les tableaux N°4 et N°5 indiquent les besoins en alevin et en aliment poisson dans les régions en annexe.

3. Productivité et Compétitivité

Pour améliorer la productivité du sous-secteur il faut :

- mettre en place les intrants à temps ;
- faciliter l'accès aux intrants en particulier l'aliment poisson ;
- vulgariser la pisciculture en cages flottantes ;

- assurer le suivi rapproché des exploitations familiales et communautaires ;
- intensifier les aménagements piscicoles ;
- former et installer des comités de gestion au niveau des aménagements d'intérêt communautaire ;
- accroître la collaboration entre les services déconcentrés de la pêche et les projets et programmes intégrant la pisciculture

Tableau 28 : besoins en alevins et coûts

Régions	Besoins en alevins	Coût (FCFA) nbrex125	Part de l'Etat(FCFA) 30%	Part des producteurs FCFA (70%)
Kayes	176 640	22 080 000	6 624 000	15456000
Koulikoro	4 079 280	509 910000	152 973 000	356937000
Sikasso	711 746	88968250	26690475	62277775
Ségou	6035200	754 400000	226320000	528080000
Mopti	899 015	112 376 875	33 713 065	78 663 815
Tombouctou	176 640	22 080 000	6 624 000	15456000
Gao	176 640	22 080 000	6 624 000	15456000
Bamako	264960	33120000	9 936000	23184000
Total général	12 520121	1565015125	469 504 540	1095510585

Tableau 29 : besoins en aliment poisson et coût

Régions	Biomasse alevin	Besoins (tonnes)	Coût (FCFA) BX600.000F	Part de l'Etat(FCFA)30%	Part des producteurs FCFA (70%)
Kayes	176640	21	12600000	3780000	
Koulikoro	4079280	485	291000000	87 300000	
Sikasso	711 746	85	51 000000	15300000	
Ségou	6035200	718	430 800000	129 240000	
Mopti	899015	107	64200000	19260000	
Tombouctou	176640	21	12 600000	3780000	
Gao	176640	21	12 600000	3780000	
Bamako	264960	32	19 200000	5760000	
Total général	12 520121	1490	894 000000	268 200000	625 800000

4. Recherche/formation

Au total 117 élèves sont en formation dont 29 Agents Techniques d'Aquaculture (ATA) sortiront en 2016.

5. Incidence financière

L'incidence financière des deux programmes est de **2 768 990 125 FCFA** dont **1 030 179 540FCFA** pris en charge par l'Etat au titre de l'appui conseil et de la subvention soit**37,20%** et **1 738 810 585FCFA** pris en charge par les producteurs soit **62,79%**

Tableau 30 : Coût du plan de campagne halieutique et aquacole

Postes de dépenses	Activités	Coût FCFA	Part Etat FCFA	Part producteurs FCFA
Appui conseil	Achat de 8 véhicules	144 000 000		
	Achat de motos pour agents	25 000 000		
	Carburant (agents x 750 f x 30 l x 6 mois	12 150 000		
	Carburant pour les secteurs (50L x 690F X 6 mois	6 825 000		
	Supervisions nationales	15 000 000		
	Supervisions régionales et locales	9 000 000		
	Achat de petits matériels	3 000 000		
	Achat équipements	5 000 000		
	Réunion bilan et programmation	15 000 000		
	Achat Matériels informatiques	30 000 000		
Formation et communication	20 000 000			
S/T appui conseil		284 975 000	284 975 000	
Subvention	Achat alevins	1 565 015 125		
	Besoins en aliment poisson	894 000 000		
	Achat k'Othrinemalathion	25 000 000		
S/T subvention		2 484 015 125	745204540	1 738 810 585
Total général		2 768 990 125	1 030 179 540	1 738 810 585

Programmes transversaux

Programme Aménagements et Infrastructures Agricoles

Objectifs

L'objectif visé est d'aménager progressivement les zones recelant de fortes potentialités hydro-agricoles et de réhabiliter les périmètres en état de dysfonctionnement et ou de dégradation.

Les activités programmées sont afférentes aux activités inscrites aux points **2.4.1** « Aménagements hydro agricoles (périmètres rizicoles, grande irrigation) » et **2.4.2** « Aménagement d'Irrigation de proximité (bas-fonds, petits barrages et périmètres maraîchers) » du PNISA.

Les objectifs d'aménagements de la campagne 2016/2017 sont de **25 793 ha** répartis comme suit :

- ✓ **15 008 ha** en maîtrise totale de l'eau dont **13 080 ha** de grands aménagements (GA) sur lesquels **9 700 ha** seront réalisés à l'Office du Niger et **1 928ha** en aménagement de Proximité (AP) ;
- ✓ **10 785ha** en maîtrise partielle dont **7 000ha** de GA et **3 785ha** d'AP.

Les objectifs d'aménagement en petits périmètres maraîchers (PPM) sont de **89 ha** sur les AP (cf. annexe 1). Les travaux de réhabilitation concerneront **500 ha** d'aménagements de proximité dont **175 ha** dans la Région de Mopti et **325 ha** dans les régions de Koulikoro et Sikasso.

Des infrastructures de désenclavement de zones de production (pistes rurales) et des équipements marchands seront réalisées (voir la liste des équipements marchands annexe 2).

Résultats attendus

- Les résultats attendus concernent l'aménagement de 25 793 ha qui se repartissent comme suit :
 - 20.080 ha de grands aménagements (GA) ;
 - 5 713 ha d'aménagements de proximité (AP).
 - ✓ Les GA sont constitués de 13 080 ha de maîtrise totale et de 7 000 ha en maîtrise partielle.
 - ✓ Les AP sont constitués de 1 928 ha de maîtrise totale et de 3 785 ha en maîtrise partielle.
- Les superficies prévisionnelles à aménager par région sont les suivantes : Kayes 2 709 ha ; Koulikoro 659 ha ; Sikasso 900 ha ; Ségou 14 700 ha ; Mopti 5 350 ha ; Tombouctou 810 ha ; Gao 640 ha ; Kidal 10 ha ; et District de Bamako 15 ha.

Stratégie d'intervention

Pour la campagne 2015-2016, les activités de renforcement de capacités s'opéreront essentiellement dans le cadre de la coordination de mise en œuvre des différents programmes, le contrôle de qualité des infrastructures hydro agricoles, l'appui conseil aux collectivités territoriales, le renforcement de capacités des acteurs intermédiaires de l'irrigation de proximité ainsi que celui des producteurs et de leurs organisations dans l'exploitation et la gestion durable des périmètres irrigués.

Pour mener à bien les activités, il faut renforcer les capacités du service en ressources humaines et en moyens logistiques (équipements, véhicules, NTIC). Ainsi, l'atteinte des objectifs est subordonnée au recrutement et déploiement du personnel complémentaire, le renforcement du parc auto et l'acquisition de bureautique et de kit minima d'équipements : logiciels et matériels topographiques (cf. tableau des besoins en annexe 3).

Les Investissements seront réalisés à travers les Offices, les projets et programmes financés par le Gouvernement de la République du Mali et ses Partenaires Techniques et financiers suivant des procédures convenables à toutes les parties ainsi que le secteur privé malien.

Le rythme des aménagements hydro agricoles (*tableau 38*) qui est actuellement de **13 000 ha** en moyenne par an, connaîtra une nette augmentation par la création de l'Agence d'Aménagement des Terres et de fourniture de l'eau d'Irrigation (ATI).

Tableau 31 : Evolution des réalisations en matière d'aménagement hydro-agricole

Evolution des superficies aménagées de la sous composante	Réalizations au cours des 3 dernières années			Objectifs PNIP	Objectifs de la campagne
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2014-2017	2016-17
Superficies totales (ha)	12 381	14 375	11.555	17 413	25 793

Mesures d'accompagnement :

Au niveau national : assurer le bon fonctionnement du Comité National de suivi et de collecte des résultats ainsi que la réalisation des missions de supervision dans les différentes régions.

Au niveau régional : assurer le bon fonctionnement des cadres de concertation de suivi et de collecte des résultats ainsi que les missions de supervision des différents sites de réalisation d'infrastructures.

Incidence financière

Le coût du programme (*tableau 30*) est évalué à **82 942 500 000 FCFA** dont **53 303 591 668 F CFA** pour l'Office du Niger (9 700 ha).

Tableau 32 : Répartition du financement du programme (en F CFA)

Aménagements Hydro Agricoles	Etat	Bénéficiaires	GAP
Renforcement de capacité	250 000 000	-	250 000 000
Investissementss	82 602 500 000	3 304100 000	14 369 294 900
Mesures d'accompagnement	90 000 000	-	90 000 000
Totaux des contributions	96 %	4 %	17,7 %

Financement à rechercher : 14 369 294 900 F CFA

Programme Equipements Agricoles

Objectifs

L'objectif du programme est d'améliorer la production et la productivité agricole en facilitant l'accès du plus grand nombre d'exploitations agricoles à l'équipement agricole dont seulement 40 % sont équipés.

Les équipements à promouvoir dans la production Agricole en 2016 suivant les prévisions pluriannuelles du programme de Mécanisation et de Motorisation de l'agriculture (2014- 2018), sont renseignés dans le *tableau 31* ci-après.

Tableau 33 : Objectifs d'équipement en matériels Agricoles pour la campagne

Désignation	Quantités	Coût unitaire F CFA	Montant (F CFA)
Tracteurs (15- 20 CV) et accessoires	500	6 000 000	3 000 000 000
Motopompes 5 CV	300	300 000	90 000 000
Motopompes 20 CV	100	7 000 000	700 000 000
Motopompes 40 CV	100	10 000 000	1 000 000 000
Batteuses	200	2 000 000	400 000 000
Botteleuses	1 000	200 000	200 000 000
Décortiqueuses	200	1 000 000	200 000 000
Motoculteurs et	1000	3 000 000	3 000 000 000
Unités d'attelage	5 000	700 000	3 500 000 000
COÛT TOTAL =			12 090 000 000

Résultats attendus :

- R1 : Le taux d'équipement des producteurs est rehaussé de 4 % ;
- R2 : Un plus grand nombre de producteurs ont accès à l'équipement Agricole ;
- R3 : Des Centres Ruraux de Prestation de service sont dotés en équipements Agricoles ;
- R4 : Le respect du calendrier agricole s'est accru.

Stratégie d'intervention

Les structures techniques du Ministère du Développement Rural apporteront tous les services nécessaires d'appui conseil aux bénéficiaires dans leurs zones d'intervention notamment en matière de formation, à la bonne utilisation et l'entretien des équipements.

L'atteinte des objectifs de la campagne permettra de rehausser le taux d'équipement des producteurs de 4 % et de contribuer à l'amélioration du niveau de mécanisation des opérations culturales et post-récolte.

Le présent programme vise à mettre à la disposition des Exploitations Agricoles d'équipements performants et adaptés pour la campagne 2016-2017 à travers la subvention de l'Etat, la contribution des bénéficiaires et les prêts bancaires.

Le schéma proposé est le suivant :

- la subvention accordée par l'Etat du Mali : **50%** du coût de revient du kit ;
- les bénéficiaires feront un apport de **20 %** du reliquat ;
- les banques de la place : **80%** du reliquat avec des conditions suivantes :**(i)** un taux d'intérêt négocié (inférieur à **10%** l'an), **(ii)** une période de différé d'une campagne agricole révolue, **(iii)** une durée de remboursement de 4 ans, et **(iv)** des garanties portant sur le nantissement des équipements et matériels plus la caution personnelle et solidaire du bénéficiaire.

Mesures d'accompagnement

- Mise en place d'une commission de sélection des producteurs pouvant accéder à la subvention de l'Etat ;
- Mise en place des Comités au niveau national et régional pour le suivi et le contrôle des équipements subventionnés.

Estimation du Budget

Le coût de la sous composante est évalué à **12 090 000 000 F CFA**. *Le tableau 32* donne la répartition du financement du programme.

Tableau 34 : Répartition du financement du programme (en F CFA)

Aménagements Hydro Agricoles	Etat	Bénéficiaires	GAP
Renforcement de capacités	20 000 000	-	20 000 000
Investissementss	6 045 000 000	6 045 000 000	-
Mesures d'accompagnement	30 000 000	-	30 000 000
Totaux des contributions	50 %	50 %	0,8 %

La contribution de l'Etat est de **6 045 000 000F CFA** (financement à chercher)

Le Sous-programme démarrera effectivement dès la mise en place de la subvention de l'Etat.

Programme Protection des végétaux

Objectif

L'objectif est d'assurer la protection des cultures et des pâturages contre les maladies (mycoses, virales, bactériennes, etc.) et les nuisibles (insectes, rongeurs, oiseaux).

Résultats attendus

- ✓ 48 800 ha sont prospectés ;
- ✓ 20 900 ha de cultures et pâturages sont traités ;
- ✓ 392 brigades sont créées et opérationnelles.

Stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention est fonction des renseignements fournis par les brigades de veille et les agents de terrain et les missions de supervisions dans les zones de production.

1. Lutte contre les maladies des végétaux et des récoltes

La surveillance des cultures contre les maladies (fongiques, bactériennes, virales, etc.) se fait à travers des prospections menées dans les champs afin de détecter à temps les premiers symptômes des maladies et de prendre des mesures adéquates d'atténuation. Les prévisions de prospection et de traitement sont respectivement de 1100 ha et de 550 ha.

2. Lutte contre les insectes ravageurs

Dans le cadre de la surveillance des cultures, des récoltes et des pâturages, des prospections de terrain seront effectuées pour le suivi de l'évolution des insectes ravageurs dans toutes les zones de production agricole. Des résultats de prospection découlent les mesures et les dispositions d'intervention tout le long de l'année.

Les principaux ravageurs qui font l'objet de surveillance sont les sauteriaux, les insectes floricoles, les chenilles, les pucerons, les mouches des fruits et les nuisibles des denrées stockées. Les prévisions de prospection et de traitement sont respectivement estimées à 43 960 ha et 19 411 ha pour toutes cultures et tous les ravageurs confondus.

3. Lutte contre les oiseaux granivores

La surveillance et la lutte contre les oiseaux granivores d'importance économique se fait dans les dortoirs et les aires de nidification identifiés. Les principales espèces concernées sont les *Quelea quelea* et *Passer luteus*. Les prévisions de prospection sont estimées à 4 841 ha. Les traitements seront effectués sur 1 494 ha d'aires de nidifications et de dortoirs dont 648 ha par voie chimique (avion) et 846 ha par les méthodes alternatives de lutte.

4. Lutte contre les rongeurs

Les zones hydro-agricoles aménagées, des cultures maraichères, des aires de stockage des récoltes et des magasins de denrées stockées font l'objet de surveillance des rongeurs des cultures et la lutte contre les rongeurs. Les principales espèces concernées sont *Arvicanthis niloticus*, *Mastomys* sp. et *Gerbillus* sp. (Famille des Muridés). Les prévisions de prospection et de traitement contre les rongeurs sont estimées respectivement à 2 945 ha et 1 005 ha.

5. Renforcement de capacités

La formation concerne 140 producteurs et 140 agents dans les différentes zones de production sur divers thèmes relatifs à la connaissance des principaux nuisibles et les méthodes de lutte ou bonnes pratiques agricoles. Aussi, 140 gestionnaires de magasins et des banques de céréales seront formés sur la protection et conservation des denrées stockées.

Au cours de la campagne, 392 Brigades Villageoises d'intervention phytosanitaire seront formées et recyclées dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Pour combler les besoins de la campagne, il sera procédé à l'acquisition de **5350 litres** d'insecticides CE et **1000 litres** d'avicides.

Programme lutte contre le criquet pèlerin

L'objectif vise à assurer la protection des cultures et des pâturages contre le criquet pèlerin

Résultats attendus

- les zones grégarigènes sont bien surveillées ;
- les cultures et les pâturages sont protégés.

La stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention est fonction des renseignements tirés de l'analyse des images satellitaires et des informations émanant du terrain, à travers les brigades de veille. A cet effet, deux scénarii sont envisagés pour faire face à toute évolution acridienne éventuelle:

Scénario1 : Le déploiement d'une équipe mobile de prestataires dans l'aire grégarigène (si les conditions sécuritaires le permettent) pour recueillir des informations fiables sur la situation acridienne et écologique. Il s'agit de :

- **deux (02) équipes de prospection** seront déployées au mois de juillet ;
- **six (06) équipes de prospection/lutte en août et septembre**, appuyées par une (01) équipe de coordination, une (01) équipe de maintenance et une (01) équipe d'approvisionnement.

Scénario2 : Le dispositif sera basé sur le déploiement d'une équipe mobile de prestataires pouvant utiliser des véhicules pour les opérations de prospection/lutte.

De même, ce scénario s'appuie sur le déploiement de six (06) équipes de prospection et trois, (3) équipes de traitement au sein d'une ceinture de protection allant du Karakoro (région de Kayes) à Koro (région de Mopti). Ces équipes seront appuyées par des équipes d'appui (équipes de coordination, Suivi environnemental et sanitaire Maintenance, Approvisionnement).

Renforcement de Capacités

- la dynamisation et le Renforcement de capacités des brigades de veille ;
- la formation et recyclage des cadres et agents ;
- l'élaboration d'un guide méthodologique de mise en place des brigades de veille.
- la création de nouvelles brigades de veille.

Programme Santé animale

Objectifs

Le programme vise à assurer la protection sanitaire du cheptel à travers le Renforcement de capacités des Services vétérinaires et des autres acteurs (voir tableau 32 et 33).

Le résultat de ce sous-programme est :

- la protection sanitaire du cheptel est améliorée en renforçant les capacités des Services vétérinaires

Composantes

1. Renforcement de capacités

- **Le renforcement de capacité des services de la Direction Nationale des Services Vétérinaires**

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRAPS les activités porteront sur :

Tableau 35 :

désignation	Nombre	partenaire
Véhicules 4x4	14	PRAPS
Motos	15	
Congélateurs	6	
réfrigérateurs	15	
Glacières	64	
Ordinateur et accessoires	30	
Photocopieuses	6	
Kit de prélèvement	15	

• **Renforcement de capacités de la profession Agricole.**

Appui à la structuration

L'appui à la structuration sera effectué par le renforcement du mandat sanitaire à travers une étude diagnostique préalable. Cette activité sera menée en collaboration avec le WAAPP qui consent 19.500.000FCFA dans son BTVA.

Le Programme Elevage pour la Croissance Economique au Mali (LG4) couvre les cercles de Bankass et Koro. Dans le cadre de la santé animale l'activité consiste à établir et renforcer le système de services vétérinaires de proximité(SVPV).Le système retenu est la mise en place de 4 mandataires(2 anciens et 2 nouveaux). Les communes des cercles de Bankass et Koro et les 79 auxiliaires villageois seront répartis entre les quatre mandataires qui évolueront sous forme d'entreprise.

Renforcement de capacités du secteur privé et de la société civile.

Les capacités de l'Ordre des Vétérinaires du Mali seront renforcées par l'achat de: (3) ordinateurs de bureau et accessoires (imprimantes, onduleurs, disques durs externes), (1) photocopieuse moyen format et (1) véhicule 4x4

Il sera procéder au recrutement de 42 Vétérinaires Titulaires du Mandat Sanitaire (VTMS) dont 28 sont déjà sur place.

Le suivi et le contrôle des opérateurs privés (documents, local, produits...).

Cette activité sera menée à travers le contrôle documentaire, logistique, des équipements, du personnel et des produits pharmaceutiques. Elle s'effectuera auprès de :

- **87** établissements vétérinaires et 12 établissements pharmaceutiques vétérinaires ;
- **154** vétérinaires titulaires du mandat sanitaire ;
- Les centres agréés d'insémination artificielle
- 3 couvoirs

La lutte contre l'exercice illicite de la pharmacie et la profession vétérinaires sera menée dans toutes les régions

L'actualisation du répertoire des prestataires vétérinaires (établissements vétérinaires et des établissements pharmaceutiques vétérinaires) sera effectuée pour un montant de 10.800 000 FCFA (dix million huit cent mille FCFA) sur financement WAAPP.

L'appui à la transposition des textes législatifs vétérinaires sera réalisé pour un montant 24 369 000FCFA sur financement WAAPP.

L'appui à l'installation de nouveaux mandataires vétérinaires dans la région de Kayes se réalisera avec le PADEPA-KS pour un montant de 12 000 000 FCFA(douze millions de francs CFA).

2. Investissements

Tableau 36 :

Désignation	nombre	partenaires
Réhabilitations de bâtiments	10	PRAPS
Construction parc de vaccination	68	PRAPS et CICR

Au titre de l'année 2016, les travaux porteront sur :

- l'identification des sites de construction des parcs de vaccinations ;
- l'élaboration et la validation des plans des parcs de vaccination ;
- la préparation des cahiers de charge sur la base des rapports d'état des lieux, des modèles existants et des besoins spécifiques et formulation des DAO. Ces dossiers seront réalisés en rapport avec le Génie Rural et un bureau d'ingénieurs conseils recruté pour les études et le contrôle des travaux.

3. Production et Compétitivité

• Prévention contrôle et éradication des maladies :

○ Activité de vaccination

Elle concerne l'organisation de la campagne de vaccination des animaux.

La vaccination concernera 46 938 489 têtes d'animaux et de volailles pour plusieurs types de maladies animales et aviaires (Péripneumonie contagieuse bovine, Peste petits ruminants, Charbon symptomatique, Maladie de Newcastle...) contre 45 927 286 têtes en 2015/2016, Cette croissance est fonction de l'augmentation des importations des poussins (voir en annexe le tableau des objectifs de vaccination par maladie et par région de même que celui des besoins en vaccin)

○ Activités de surveillance épidémiologique

1. Visiter : 16500 villages, 53900 troupeaux de bovins, 44700 troupeaux d'ovins, 41400 troupeaux de caprins, 410 troupeaux de camelins

2. Contrôler au cours de la transhumance : 298 00 bovins, 278 00 ovins, 47800 caprins, 6800 asins, 820 camelins, 2500 équins, acquisition de 1000 CIT (certificat international de transhumance

3. Gérer les foyers de maladie :

➤ Surveillance passive

- Il sera procédé au prélèvement et à l'acheminement vers le laboratoire de 500 échantillons. Ces échantillons seront analysés par le Laboratoire Central Vétérinaire et le Laboratoire Régional de Gao.
- L'analyse et le traitement des données se feront au niveau central par la DNSV et le Centre National d'Appui à la Santé Animale (CNASA).

➤ Surveillance active

- Prélèvements et analyses sérologiques de 2000 échantillons séroconversion.
- Prélèvements et analyses sérologiques de 2000 échantillons pour le suivi sérologique de la Peste des Petits Ruminants (PPR)
- Prélèvements et analyses sérologiques de 2000 échantillons pour le suivi sérologique de la Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB)
- Prélèvements et analyse de 500 échantillons bovins pour le test post mortem.
- Une dizaine d'interventions d'urgence sera planifiée par rapport au suivi des foyers de maladies par an.

➤ **Surveillance de la grippe aviaire**

Un Plan de contingence a été élaboré avec comme objectif de :

- Renforcer les capacités de contrôle de qualité des aliments, des vaccins et des médicaments utilisés dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire ;
- Renforcer les capacités d'épidémiologie-surveillance des humains, de la volaille domestique et sauvage ;
- Appuyer le développement de la filière avicole ;
- Assurer l'information, l'éducation et la communication sur la grippe aviaire.

➤ **Surveillance de la fièvre de la vallée du Rift**

Le risque d'introduction de la maladie au Mali est réel, et même très élevé pour les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Tombouctou, voire Mopti en raison de la parution de la maladie en Mauritanie.

Afin d'empêcher l'introduction de la maladie sur notre territoire la direction nationale des services vétérinaires a pris certaines dispositions :

- production de 2 microprogrammes de sensibilisation sur la maladie, leur diffusion en Français, Bamanankan, Soninké, Peul et Maure sur les radios de proximité de Diema, Nioro du Sahel, Kayes, Yélimane et Nara.
- renforcement de la surveillance dans la bande frontalière avec la Mauritanie et le Sénégal. Ces activités vont se poursuivre au cours de la Campagne Agricole 2016-2017.

➤ **La lutte contre les chiens errants.**

La répression des chiens errants sera organisée chaque année dans les chefs-lieux de région, les chefs-lieux de cercle et dans les centres urbains à forte densité de chiens.

Les activités prévues à cet effet sont :

- acquérir la strychnine : les besoins sont de 100g par secteur, soit environ 5 kilos par année
- organiser et exécuter annuellement dans les chefs-lieux de secteur ainsi que dans les grands centres des opérations d'empoisonnement des chiens : cette activité sera menée par les agents du secteur public en collaboration avec l'administration locale et les collectivités.

4. Recherche/formation

Dans le cadre du Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) les activités suivantes seront menées :

- Formation de 100 agents en surveillance de la maladie
- Formation de 50 laborantins en diagnostic du charbon bactérien.

5. Mesures d'accompagnement

- . Production et diffusion d'un sketch sur les maladies animales (Peste des petits ruminants)
- . Production et diffusion d'un micro programme sur les maladies animales.

Programme santé publique vétérinaire

Objectifs

Promouvoir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, par le Renforcement de capacités des cadres et agents vétérinaires chargés du contrôle, des professionnels de l'agroalimentaire et l'application des textes et normes relatifs aux aliments.

Composantes

1. Renforcement de capacités

Equiper les postes d'inspection aux frontières en matériel informatiques et logistiques :

- ✓ 02 ordinateurs de bureaux, 05 imprimantes, 05 photocopieuses, 05 onduleurs, 05 stabilisateurs, 03 plaques solaires et batteries,

- ✓ 5 clés USB pour la connexion internet ,05 abonnements /connexion internet,05 motos
Equiper les services d'inspections des abattoirs de Bamako en matériels informatiques et logistiques (AFS,AFB) :1 véhicule PICK UP, 02 ordinateurs de bureau,02 imprimantes ,02 photocopieuses. Et équipement en KIT de contrôle de lait et produits laitiers : 17 acidimètres,34 balance électronique,2kg de soude doronic(conditionnement en pastilles de1000g).
- ✓ .Le renforcement de la communication par la mise à disposition de chacun des 25 postes vétérinaires de : GPS (1) et Smartphone avec crédits (1) dans le cadre du PRAPS.

2. Investissementss

Tableau 37 :

Designation	Nombre	partenaire
Construction de postes frontaliers	6	PRAPS
Rehabilitation de postes frontaliers	6	PRAPS

3. Compétitivité productivité

- Effectuer les missions d'inspections des établissements et point de contrôle des aliments au niveau de 140PV ;55SV ;9DRSV (51103 établissements et point de contrôle)
- Contrôler les aliments à l'importation et à l'exportation au niveau de 24Postes d'Inspection aux Frontières
- Effectuer des missions d'Inspection et de salubrité des viandes au niveau des abattoirs, des aires d'abattage et des tueries de volaille sur l'étendue du territoire.
- Elaborer et mettre en œuvre un guide de Bonnes Pratiques de Production et d'Hygiène (BPP et BPH) du lait cru local
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de surveillance de la brucellose dans les élevages laitiers
- Achèvement du projet d'amélioration du transport de la viande dans le District de Bamako.

4. Recherche/formation

- Poursuivre les activités de formation avec l'accompagnement du PAPAM
- Former les Cadres et Agents DNSV avec l'appui de la DRH/MDR et de la DNCC/OMC ;
- Former 28 cadres et agents au test de diagnostic de la brucellose dans le lait cru,
- Former 31 cadres et agents de la DNS sur la mise en place d'un système documentaire harmonisé relatif au contrôle du lait et produits laitiers selon la norme ISO 17020.
- Former un vétérinaires en Master II « Qualité des aliments pour homme, Option : Produits d'origine animale »
- Former 40 cadres et agents DNSV sur les techniques et procédures d'inspection sur *pieds des animaux de boucheries
- Former 36 cadres et agents de la DNSV chargés du contrôle vétérinaire aux frontières.

Tableau 38. Budget appui conseil

Désignation	DNSV	Total
Achat de véhicules	180 000 000	180 000 000
Achat de motos pour agents	30 000 000	30 000 000
Carburant (agents x 750 f x 30 l x 6 mois)	40 500 000	40 500 000
Carburant pour les secteurs (50Lx690Fx 6)	9 555 000	9 555 000
Supervisions nationales	24 000 000	24 000 000
Supervisions régionales et locales	15 000 000	15 000 000
Achat de petits matériels	10 000 000	10 000 000
Achat équipements	40 000 000	40 000 000
Réunion bilan et programmation	25 000 000	25 000 000
Matériels informatiques	50 000 00	50 000 00
Formation et communication	30 000 000	30 000 000
TOTAL	364 055 000	364 055 000

RECHERCHE AGRICOLE**FILIERE AVICOLE**

PROJET : Appui au développement des productions animales dans la zone de Kayes Sud (PADEPA-KS) : Amélioration des pratiques de l'aviculture traditionnelle

Résultats attendus

Etude d'impact de l'introduction du Wassachiè dans la zone du projet PADEPA - KS

95 Unités de finition de poulets Wassachiè

PROJET : Diffusion à grande échelle du Wassachiè (WAAPP2A)

Résultats attendus :

5000 Reproducteurs Wassachiè en Station

736660 Œufs fécondés Wassachiè

490672 Poussins d'élevage Wassachiè

Mise à jour Fiche Technique d'élevage du Wassachiè

Formation :

95 accoueurs aux techniques améliorées

PROJET : Utilisation des insectes comme source durable de protéines dans l'alimentation des animaux et la nutrition humaine

Résultats attendus :

Article *Techniques de production des asticots ;

Article *Effet d'utilisation de la farine d'asticot dans l'alimentation des poules pondeuses et poulets de chair

Formation : 10 membres de la CRU Koulikoro/District

AUTRES PROJETS NON FINANCES

Projet : Amélioration de l'habitat de la pintade en aviculture villageoise

Projet : Mise au point de rations alimentaires performantes à base de ressources locales

Projet : Introduction de coqs améliorateurs Wassachiè dans la zone de l'Office du Développement Rural de Sélingué (ODRS)

FILIERE PRODUCTIONS FORESTIERES

PROJET Conservation durable des plantes utiles aux communautés locales

Résultats attendus

Au moins 1 fiche technique

1 poster

100kg Semences forestières et des herbacées

Formation

Formation de 20 pépiniéristes privés sur les techniques de récolte des semences et de production de plants

PROJET Projet Transfrontalier Burkina-Mali-Niger (Grande Muraille Verte)

Résultats attendus

100Kg de semences forestières

Au moins 1 fiche technique

Formation

20 paysans sur les techniques de régénération naturelle assistée

PROJET Collecte et conservation durable des graines et d'échantillons de plantes

Résultats attendus

100Kg de semences forestières

1 livre sur l'identification des arbres du Mali

Formation

Formation de 20 agents de développement forestier sur la constitution des spécimens d'herbier

PROJET Projet Plantes Pesticides pour le coton biologique, le bien-être et la biodiversité

Résultats attendus

Au moins 1 fiche technique

100Kg de semences de plantes pesticides

Formation

Formation de 25 producteurs et productrices des coopératives MOBIOM sur les techniques améliorées d'extraction des huiles utilisées comme adjuvant et de préparation efficiente des extraits d'organes des plantes

PROJET Recherche-action basée sur les arbres oléagineux locaux pour la production d'huiles en Afrique de l'Ouest

Résultats attendus 5 fiches techniques

2 articles scientifiques

1 livre (monographie de quelques espèces)

20 Kg de semences forestières

Formation

Formation de 20 femmes sur les techniques d'extraction de l'huile de de *Balanites aegyptiaca*, *Carapa procera*, *Lophira lanceolata* (Manan) et *Lannea microcarpa*

PROJET Projet : Introduction des cultures fourragères ligneuses et herbacées dans les systèmes de production en zone du Mali-Sud sur financement PAPAM

Résultats attendus

Au moins 1 fiche technique

FILIERE BETAIL VIANDE

PROJET Caractérisation et amélioration de la race de moutons Balibali au Mali (PAP4-PSA1-PR)

Résultats attendus

Rapport de campagne
Article et fiche technique

PROJET Sélection des noyaux N'Dama et moutons Djallonké dans la zone de Kayes Sud

Résultats attendus

Rapport final

FILIERE LAIT

PROJET Identification et suivi des génotypes de chèvres Guéra pour la production de lait dans les zones de diffusions au Mali (PAP3-PSA1-PR).

Résultats attendus

- Rapport de campagne
- Article et fiche technique

PROJET Test d'amélioration de la production laitière de la chèvre du Sahel par l'introduction du bouc métis Anglo nubiens dans les cercles de Kayes, Nioro et Diéma

Résultats attendus

Rapport de campagne

Formation

20 agro éleveurs et 5 agents de suivi sur les techniques d'élevage des métisses de chèvres Anlo-nubiennes

PROJET Techniques de valorisation du lait en fromage et en beurre dans la région de Kayes

Résultats attendus

Rapport de campagne

Formation

Formation de trois groupements de femmes aux techniques de valorisation du lait local (fromage et beurre)

PROJET Sélection des noyaux de zébus Maure dans la zone de Kayes Sud

Résultats attendus

Rapport de campagne

FILIERE ARACHIDE

PROJET Augmenter la productivité de l'arachide des petits producteurs au Ghana, Mali et Nigeria

Résultats attendus

4,5 tonnes de semences de prébase
33 tonnes de semences de base
77 tonnes de semences certifiées

Formation

600 producteurs à former sur la Production de variétés améliorée et gestion intégrée
270 producteurs à former sur la Gestion de l'aflatoxine (pratiques de gestion)
300 producteurs sur la Gestion post récolte et conservation

PROJET Améliorer le bien-être des petits producteurs : renforcer la productivité et la production des légumineuses au sud du Sahara en Afrique et en Asie

Résultats attendus

2 tonnes de semences de base

10 tonnes de semences certifiées

Formation

10 organisations paysannes seront formées en production de semences

FILIERE RIZ

PROJETS sélection

- Création et transfert à la vulgarisation des variétés de riz hybride
- Création et évaluation de nouvelles variétés de riz tolérantes au froid pour la riziculture irriguée
- Développement des variétés de riz tolérantes à la salinisation/alcalinisation pour les systèmes de rizicultures irriguées au Mali.
- Introduction et évaluation de nouvelles variétés de riz performantes et adaptées aux conditions de riziculture de submersion libre et contrôlée
- Création et évaluation de nouvelles variétés de riz issues de croisements simples et de culture d'anthère.
- Introduction et évaluation de nouvelles variétés de riz performantes et adaptées aux conditions de riziculture de submersion libre et contrôlée.
- Introduction de variété de riz précoces adaptées à la riziculture de saison et de contre saison dans les PIV du Sourou, région de Mopti

Résultats attendus

- élaboration de 7 fiches techniques de variété (Nio 1-12-62-1 ; Nio1-39-15-1 ; Nio2-19-30-1 ; WAS 197 -B-4-1-5 ; 08FAN 2
16-IR 76345-B-B-1-1-1
WAS 73-231-B-B-231-1-4)
- Publications :
 - Problématique de l'introduction des variétés de riz hybride F1 dans la production rizicole au Mali: cas de la zone de Niono à l'Office du Niger
 - Analyse de la demande et des besoins en équipements de production du riz en riziculture irriguée au Mali
 - Accroissement de la productivité du riz irrigué par les petits producteurs à travers l'utilisation d'outil simples de production
- Accroissement de la productivité du riz irrigué par les petits producteurs à travers l'utilisation d'outil simples de production
- Effets de l'urée super granulée et de l'urée ordinaire sur le rendement du riz irrigué en milieu paysan à Mopti
- Impact de la double culture du riz sur la fertilité du sol en zone Office du Niger
- Outils conseil et de décision pour la mise en place du riz irrigué en zone Office du Niger
- Manuel de gestion intégrée des adventices du riz irrigué au Mali
- Efficacité Ammannia sp sur Cyperus sp
- Elaboration de 5 à 9 fiches techniques des variétés proposées à l'homologation (variétés pluviales, de bas-fonds et de submersion).

Formation

- 1 agent technique en Brevet de technicien ;
- 1 technicien en licence ;
- 2 ingénieurs en master ;
- 5 masters en Doctorat

PROJETS

- Introduction et évaluation des variétés performantes de riz irrigué à cycle court dans les PIV de la région de Mopti,
- Identification de formules de fertilisation adaptées au système de riziculture de submersion contrôlée de Mopti

Résultats attendus

Une ou deux variétés performantes de riz irrigué à cycle
Formule de fertilisation adaptée au système de riziculture de submersion contrôlée
12 tonnes de semences de base

FILIERE SORGHO

PROJET Large scale dissemination and seed production of released crop varieties (Cowpea, Maize, Millet, Rice and Sorghum) in MALI

Résultats attendus

5,850 (kg) de semences de base
200 (kg) de semences de pré-base
Fiche techniques des hybrides

Formation

30 paysans seront formés aux Techniques de production des semences hybrides et OPV

PROJET Amélioration de la disponibilité de semences certifiées de variétés et hybrides de sorgho à haut rendement (SAPEP)

Résultats attendus

Formation

60 producteurs seront formés aux Techniques de production des semences hybrides et OPV à Kayes, Sikasso et Koulikoro

PROJET Africa rising' 'diffusion à grande échelle des technologies pour les systèmes de production de de mil et de sorgho au mali (ARDT_SMS)

Résultats attendus

Formation

40 producteurs seront formés aux Techniques de production des semences hybrides et OPV

PROJET Conventions de transfert de technologies avec World Vision à Kolokani et à Bla

Résultats attendus

Formation

Champs Ecole paysans (250 producteurs formés à l'utilisation des bonnes pratiques agricoles+ 6 agents d'agriculture) et 310 producteurs à Bla+2 agents d'agriculture
Formation de mise à niveau de 11 agents du CRRA de Sikasso à l'identification des bios agresseurs du sorgho.

Mise à niveau de 100 agents formateurs des partenaires dans le cadre du projet ARDT à Sikasso et à Koutiala

FILIERE MIL

PROJET Evaluation participative des hybrides Top cross de mil à haut potentiel de rendement, tolérants au mildiou et à la sécheresse dans les cercles de, Bankass et Koro

Résultats attendus

1,4 tonne de semences de base

PROJET: Large scale dissemination and seed production of released crop varieties (Cowpea, Maize, Millet, Rice and Sorghum) in Mali

Résultats attendus

150 Kg de semences de pré-base

1000kg de semences de base

Formation

Formation de 5 agents des compagnies semencières aux techniques de production des semences des hybrides de mil

FILIERE BLE

PROJET Mise au point de méthode de lutte contre les adventices et les insectes du blé au Mali en cours d'exécution à Diré sur financement WAAPP

Résultats attendus

Fiche technique sur «lutte contre les adventices du blé au Mali»

Fiche technique sur « lutte contre les insectes du blé au stockage»

200Kg se semences R1

Formation

125 producteurs seront formés sur les méthodes de lutte contre les nuisible du blé

PROJET Mise au point des techniques de production du blé dans les systèmes de cultures des zones agro-climatiques du Mali

Résultats attendus

500Kg de semences de pré-base

Formation

15 femmes et 30 hommes seront formés sur les techniques culturales (Date de semis, rotation culturale et conservation des sols sous culture blé)

PROJET Soutien à l'Agriculture pour Recherche Développement des cultures stratégiques (SARD-SC) -blé au Mali

Résultats attendus

1500 kg se semences de pré-base

10 000 kg de semences de base

80 000 kg de semences R1

Fiche technique sur les Techniques culturales du blé

Fiche technique sur les Techniques de transformations

Formation

200 producteur dont 95 femmes seront formés sur les techniques culturales (Norme d'irrigation, fertilisation, rotation préparation et gestion des lits de semence)

200 productrices sur les Techniques de transformation du blé, Marketing et commercialisation du blé au Mali

FIIERE NIEBE

PROJET Evaluation et introduction de variétés de niébé résistantes à la sécheresse et au striga dans le cercle de Douentza, Bankass, Koro et Mopti,

Résultats attendus

1,5 tonne de semences de base

2,5 tonnes de semences de base

FILIERE CULTURES FOURRAGERES

PROJET Test d'introduction de banques fourragères à *Gliricidia sepium* et *Leucaena leucocephala* dans les systèmes de production de la région de Mopti.

Résultats attendus

1 ou 2 rations à base de fourrage ligneux

PROJET Introduction de Niébés fourragers dans les exploitations agricoles périurbaines de la région de Mopti,

Résultats attendus

1 ou 2 rations à base de fourrage

PROJET Test d'introduction de deux légumineuses fourragères dans les systèmes d'exploitation pour la production laitières en zone périurbaine de Mopti.

Résultats attendus

1 ou 2 rations à base de fourrage

FILIERE AQUACOLE

PROJET Développement d'itinéraires techniques pour une meilleure gestion de la fertilité des sols dans les exploitations agricoles: Effets de la rizipisciculture sur la fertilité du sol et des eaux dans les systèmes irrigués de l'Office du Niger ».

Résultats attendus

Le rapport de campagne et le rapport final du projet seront rédigés.

1fiche technique sera élaborée ainsi

1 article scientifique.

FILIERES HORTICOLES

PROJET Projet : Alliance Panafricaine pour la Recherche sur le haricot/Pan-Africa Bean Research Alliance (PABRA)

Résultats attendus

90 kg (15 kg x 6 variétés) de semences de base

Formation

Formation de 10 producteurs semenciers sur la production de semence de haricot ;

Formations de 50 producteurs de haricot sur l'utilisation sécurisée des pesticides ;

Test culinaire/ Evaluation des caractéristiques organoleptiques du haricot.

PROJET : Gestion intégrée de *Ralstonia solanacearum* (Smith) Yabuuchi et al. dans le contexte de l'augmentation des risques phytosanitaires liés aux changements climatiques sur financement CORAF/WECARD

Résultats attendus

Poursuite des tests en milieu paysans

PROJET : Mise au point de méthodes de lutte intégrée contre les maladies et les insectes de la tomate sur financement WAAPP

Résultats attendus

Formation

Mise en place de 16 parcelles de démonstration et suivi des champs pour inventaire des insectes et maladies à Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti ;

-Mise sur carte les nuisibles de la tomate selon leurs importances économiques dans les différentes régions ;

-Sensibilisation des autorités et formation des encadreurs et les producteurs de Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti (100 personnes), sur l'application de la pratique du « host free period » ou vide sanitaire.

PROJET : Diffusion des technologies de contrôle des mouches de fruits et renforcement de capacités des acteurs de la chaîne de valeur fruit en Afrique de l'Ouest sur financement CORAF/WECARD

Formation

15 techniciens formateurs

300 producteurs de mangues de Koulikoro, Sikasso et district de Bamako en technologies de lutte contre les mouches de fruits.

FILIERE FONIO

PROJET Supporting Rural Communities for the Promotion of Fonio in Mali

Résultats attendus

500 kgs de semences de pré-base

2 tonnes de semences de base

FILIERE SESAME

PROJET Production de semences

Résultats attendus

2,5 tonnes de semences de base

FILIERE MAÏS

PROJET Développement des hybrides performants tolérants au striga (2013-AGRA PASS 020)

Résultats attendus

10 tonnes de semences de pré-base

80 tonnes de semences de base

500 fiches techniques

Formation

200 agents seront formés sur les techniques de production des hybrides et des semences de base

FILIERE COTON

PROJET Mise au point de variétés (ordinaires et glandless) de cotonnier à rendement stable de coton graine, à qualité technologique de fibre améliorée et à forte potentialité des graines.

Résultats attendus

Elaboration de fiche technique sur les méthodes de productions de semence

51,15 tonnes de semences de pré-base

Formation

7 stagiaires sur le suivi des essais en expérimentation variétale

PROJET Etude de l'évolution et stratégies de gestion de la fertilité des sols sous-systèmes de culture à base de cotonnier

Résultats attendus

Elaboration des fiches techniques sur la stratégie de gestion de la fertilité des sols sous système de culture à base de coton

PROJET Mise au point de méthodes de lutte efficaces et économiques contre les nuisibles du cotonnier

Résultats attendus

Elaboration des fiches techniques sur l'efficacité des bio-pesticides en culture de coton

PROJET

-Recherche d'alternatives techniques pour une gestion durable des systèmes de culture à base de cotonnier pour les paysans du Mali

-Mise au point de méthode de lutte intégrée et économique contre les adventices du cotonnier

Résultats attendus

Elaboration de fiches techniques

Programme Structuration de la profession Agricole

Objectifs

L'objectif de la profession Agricole pour la Campagne 2016-2017 est la satisfaction correcte des deux missions qui lui sont confiées en collaboration étroite avec les services techniques de l'Etat et les partenaires techniques et financiers. Il s'agit en l'occurrence de la mission de représentation de la Profession Agricole et de la mission d'intervention (fournir des services aux acteurs du monde rural dans le cadre d'une économie de marché).

Les activités de la campagne conduiront à l'atteinte des objectifs logés dans ces deux missions.

Objectifs cibles dans le cadre de la mission de représentation

- tenue d'au moins deux (2) rencontres statutaires: une session ordinaire et une session budgétaire,
- élaboration et la validation du plan de mandature 2015 - 2020.

Objectifs cibles dans le cadre de la mission d'intervention

- enregistrement et immatriculation de plus de 12000 exploitations agricoles familiales (EAF) et des entreprises Agricoles (EA) soit une progression d'environ 50 % ;
- amélioration du Répertoire National des OPA du Mali avec au minimum 8500 OPA et diffusion d'environ 200 exemplaires;
- appui à la mise en place d'une quinzaine (15) d'interprofessions ;
- préparation et réalisation de l'édition 2016 du SIAGRI
- organisation de la participation de la profession Agricole à trois (3) salons à l'extérieur du Mali;
- organisation de deux (2) bourses nationales : une bourse aux céréales et une bourse aux semences ;

- organisation de deux (2) journées nationales : une journée du lait et une journée de la Femme Rurale ;
- organisation de la journée du Paysan et lancement de la Campagne Agricole 2016-2017.

Stratégie d'intervention

- sensibilisation, formation et information des acteurs des différentes filières Agricoles sur le processus d'enregistrement des exploitations agricoles, des exploitations agricoles familiales et de mise en place des interprofessions;
- renforcement des mesures incitatives (subventions et financement de sous projets pour les EAF et EA enregistrées),
- renforcement de la collaboration avec les structures nationales et les projets programmes en matière d'enregistrement (notamment DNA, DNPIA, CPS/SDR, WAAPP, etc.)
- poursuite des opérations d'enregistrement des exploitations Agricoles dans les régions de Tombouctou et Gao démarrage dans la Région de Kidal ;
- organisation des enquêtes auprès des organisations paysannes et des chambres d'Agriculture ;
- organisation des concertations, des Assemblées Générales Constitutives de mise en place des projets d'interprofessions en organisant des ateliers ;
- organisation des concertations avec les acteurs des filières ;
- organisation des campagnes d'information et de sensibilisation
- organisation des rencontres préparatoires de la Journée du Paysan sur les préoccupations de la profession Agricole ;
- organisation des rencontres bilan.

Mesures d'accompagnement

- appui à la conformation des OPA aux textes de l'OHADA par des formations ;
- adoption de mesures incitatives pour favoriser l'enregistrement des EAF et EA et la création d'interprofession;
- suivi des contrats éventuels issus des foires et expositions.

Incidence financière :

Tableau 39 :Budget campagne 2016/2017

1 - ACTIVITES - STATUTAIRE	ETAT MALIEN	TOTAL BUDGET 2016
Sessions Consulaires et Commissions de Travail	21 000 000	21 000 000
Elaboration du plan de mandature 2015 - 2020	20 000 000	20 000 000
Sous Total 1 :	41 000 000	41 000 000
2-ACTIVITES D'INTERVENTION		
Structuration des Organisations Professionnelles Agricoles	10 000 000	10 000 000
Enregistrement des exploitations agricoles familiales	31 650 000	31 650 000
Constitution du Répertoire des OPA	10 000 000	10 000 000
Publication du Répertoire des OPA	10 000 000	10 000 000
Sous Total 2 :	61 650 000	61 650 000

3 - ACTIVITES PROMOTION RURALE		
Concertations professionnelles et Revues sectorielles	7 500 000	7 500 000
Participation du Salon de l'Agriculture (SIA de Paris édition 2015)	125 000 000	125 000 000
Participation au Salon de Rennes	75 000 000	75 000 000
Organisation de la bourse aux semences	20 000 000	20 000 000
Organisation du SIAGRI Édition 2016	350 000 000	350 000 000
Organisations Bourses aux Céréales + Fonds Commercialisation	10 000 000	10 000 000
Journée du Paysan	200 000 000	200 000 000
Journée Mondiale du lait	30 000 000	30 000 000
Sous Total 3 :	817 500 000	817 500 000
4 - FORMATION- INFORMATION- COMMUNICATION		
FORMATION :		
Elaboration d'un plan de formation agricole	20 000 000	20 000 000
Formations des Elus et Cadres APCAM	18 000 000	18 000 000
Sous Total 4 :	38000000	38000000
INFORMATIONS COMMUNICATIONS		
Couverture Médiatique Activités Spécifiques	750 000	750 000
Abonnement Journaux et Revues	500 000	500 000
Production Diffusion Bulletin Paysans d'aujourd'hui	15 000 000	15 000 000
Sous Total 5:	16250000	16 250 000
TOTAL GENERAL BUDGET ORDINAIRE	974 400 000	974 400 000

Dispositif de suivi-évaluation et activités de planification

Dispositif

Le dispositif de suivi-évaluation est bâti autour des activités suivantes :

Supervision, évaluation

- la supervision des activités par les Directions centrales (DNA, DNPIA, DNP, DNSV);
- l'évaluation de la biomasse et des productions animales ;
- l'élaboration du plan de mise en œuvre des activités ;
- l'évaluation à mi-parcours du plan de campagne Agricole.
-

Statistiques Agricoles

- la mise en œuvre par la CPS/SDR de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) ;
- la production des statistiques agricoles;

Concertations

- la tenue des rencontres de concertation sur la mise en œuvre du plan de campagne Agricole (réunion au niveau des Directions, Conseils de Cabinet Elargi, communications verbales) ;

- la création d'un cadre de concertation entre les Directions Centrales et la profession Agricole pour le suivi de la mise en œuvre du plan de campagne ;
- l'organisation des rencontres bilan 2016-2017 et programmation 2017-2018;
- l'organisation d'une rencontre d'échange sur la méthodologie d'élaboration du plan de campagne Agricole consolidé et l'harmonisation des outils de suivi ;

Communication

- la production des bulletins sur le suivi de la campagne Agricole

Tableau 40 : Chronogramme des activités

Activités	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	sept	octobre	novem	décem
Supervision des activités par les Directions centrales												
DNA		x					x		x		x	
DNPIA			x			x			x		x	
DNP			x			x			x		x	
DNSV			x					x		x		x
DNGR			X			X			X			x
Supervision des activités par les Directions Régionales												
DRA	X					x		x		x		
DRPIA		x			x			x		x		
DRP		x			x			x		x		
DRSV		x					x		x		x	
DRGR		X		X		X		X		X		x
Evaluation												
Biomasse								x	x	x		
Productions animales			X			X			X			x
Plan de mise en œuvre des activités mi-parcours												
Statistiques Agricoles												
Mise de l'EAC;				x	x	x	x	x				
Production des statistiques agricoles;									x	x		x

Concertations														
Tenue des rencontres de concertation					x	x								
Création d'un cadre de concertation														
Organisation des rencontres bilan 2016-2017 et programmation 2017-2018												x	x	
Organisation d'une rencontre d'échange sur la méthodologie														x
Communication														
Production des bulletins sur le suivi de la campagne Agricole						xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx

1. Mesures d'accompagnement

Elles portent sur les principaux points ci-après :

- la formation et la fourniture de l'appui conseil aux producteurs pour renforcer les capacités et faciliter la mise en œuvre du plan de campagne ;
- la subvention des intrants agricoles, d'élevage et de pêche ;
- l'application des mesures de rationalisation de l'utilisation des engrais (cartographie, micro-dose, PPU, etc.) ;
- les intrants des cultures et produits qui contribuent le plus à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'amélioration des revenus sont concernés par la subvention (riz, maïs, mil/sorgho, blé, coton, bétail /viande, lait, volaille, poisson).
- l'appui de l'Etat pour faciliter l'acquisition des alevins par un plus grand nombre d'acteurs (pêcheurs, pisciculteurs, communautés) ;
- le renforcement du dispositif d'appui conseil (recrutement des agents) ;
- le développement des synergies entre les acteurs (Ministères, secteur privé, profession agricole, services techniques, Collectivités territoriales...) dans l'objectif de développer des aspects liés à la commercialisation et à la transformation des produits végétaux et animaux ;
- le contrôle de qualité des intrants agricoles, d'élevage et de pêche;
- la poursuite de l'opération « pluies provoquées » et la gestion de l'information climatique ;
- la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation, du lait et le lancement de la Campagne Agricole en mettant l'accent sur l'agriculture familiale ;
- la conception et la mise en application d'un plan de communication.
- l'opérationnalisation du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA) ;
- l'appui de l'Etat à la mise en œuvre des traitements aériens anti-aviaires ;
- la commercialisation : les Ministères en charge de l'Industrie et du commerce, de l'Economie et des finances, du Développement rural et la profession agricole doivent mutualiser leurs efforts pour appuyer les producteurs dans la commercialisation (information, organisation des bourses de céréales, appui en équipements de post récolte, etc.).

2. Hypothèses et risques

Le plan de campagne Agricole a été élaboré en tenant compte des hypothèses et risques suivants :

- la consolidation de la paix et de la stabilité socio politique dans le pays ;
- la pluviométrie : régulière, bien répartie dans le temps et dans l'espace ;
- la crue des principaux fleuves : régulière et suffisante pour soutenir les activités d'irrigation et de pêche ;
- la maîtrise des ennemis des cultures, notamment les criquets pèlerins, les oiseaux granivores et les maladies animales ;
- la mise en place à temps des intrants agricoles, d'élevage et de pisciculture de qualité;
- la mobilisation à temps des ressources additionnelles (financières, matérielles et humaines).

3. Risques majeurs

En cas de risques majeurs (sécheresse grave, inondations, invasions généralisées des prédateurs, épizooties notamment la grippe aviaire qui sévit dans la sous-région, etc.) le déroulement de la campagne agricole pourrait être perturbé.

Dans cette hypothèse, des mesures d'atténuation des effets doivent être envisagées par l'Etat et ses partenaires pour appuyer les populations affectées : financement d'un plan d'action d'urgence en appui aux populations affectées (appuis en semences et aliment bétail, distribution de céréales, vaccination du cheptel, etc.) ; l'exonération des taxes d'importation des céréales, la constitution d'un fonds d'urgence réservé à la lutte contre les calamités naturelles.

4. Stratégies de mise en œuvre

Elle est organisée autour des axes suivants :

- le développement des synergies entre les structures du secteur du développement rural en vue d'une gestion judicieuse des ressources disponibles ;
- le développement du partenariat public-privé dans l'optique d'attirer les investisseurs privés vers le Secteur Agricole et développer les activités de transformation des produits agricoles ;
- une responsabilisation plus accrue des cadres et agents des Directions régionales du secteur du développement rural ;
- le renforcement des activités de supervision des Directions centrales ;
- le renforcement de la communication entre les acteurs ;
- la conciliation des objectifs de production, de protection de l'environnement et d'amélioration des revenus des exploitants agricoles (développement durable) ;
- le choix de l'option pour l'intensification des productions et de la productivité agricole, pastorales et piscicoles (taux d'intensification : **1,2** pour les superficies irriguées).

Budget de la Campagne

Budget plan de campagne Agricole 2016/2017

Tableau 41

Désignation	Montant en F/CFA	Contribution de l'Etat en F/CFA	Contribution des producteurs en F/CFA
Intrants	100 142 228 954	36 113 251 560*	64 028 977 394
Appui conseil	2 878 765 400	2 878 765 400	0
Aménagements	82 942 500 000	82 942 500 000	0
Equipements Agricoles	12 090 000 000	12 090 000 000	0
Budget traitement de contre saison (Ségou ,Mopti Tombouctou)	85 311 200	85 311 200	0
Budget total du traitement de saison	176 069 000	176 069 000	0
Appui au Programme Pluie provoquée	500 000 000	500 000 000	0
Filières émergentes	2 300 000 000	2 300 000 000	0
TOTAL	201 114 874 554	137 085 897 160	64 028 977 394
Pourcentage (%)		68	32

Situation du personnel

Tableau 42: Situation du personnel

Designations	Prévus	Disponibles	Besoins
DNA	1719	975	744
DNPIA	1323	450	715
DNP	671	240	331
DNSV	907	291	509
DNGR	283	141	142
OPV	303	123	180
IER			511
TOTAL			

Prévisions de recrutement de personnel pour la campagne 2016/2017 :

- 150 cadres et agents pour la DNA, la DNGR et l'OPV;
- 150 cadres et agents pour la DNSV, la DNPIA et la DNP;
- **30 cadres et agents pour l'IER.**

CONCLUSION

Le présent plan de campagne s'exécutera dans un contexte d'opérationnalisation des engagements de Maputo et la volonté du Président de la République d'octroyer 15% du budget national au Secteur du Développement Rural.

Dans l'hypothèse favorable, au terme de la campagne Agricole 2016-2017, les résultats saillants suivants seront obtenus:

- **8 798 408** tonnes de céréales, **650 000** tonnes de coton graine, **466 146** tonnes d'arachide, **202 050** tonnes de Niébé, **114 268** tonnes de pomme de terre et 715 632 tonnes de mangue. Ces productions permettront de couvrir les besoins de consommation du pays avec un excédent céréalier d'environ **3,1** millions de tonnes dont la commercialisation générera des revenus bruts importants estimés à **566,3** milliards F CFA;
- **7 400 tonnes** de lait collecté, **76 000 tonnes** de viande rouge, **477 467 025** œufs de consommation, **7 570 010** poulets de chair ;
- **505 700 pièces de cuirs** et **1 638 500 pièces de peaux** ;
- **94 000 tonnes** de poisson de capture et **4 020 tonnes** de poisson de pisciculture.
- **46 938 489 têtes** d'animaux et de volailles vaccinées contre plusieurs types de maladies animales et aviaires ;
- le développement des programmes de résilience ;
- le développement des filières émergentes (gomme arabique, soja, sésame, anacarde).

Ces résultats contribueront à l'amélioration des conditions de vie des populations, à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à lutter contre la pauvreté.

Le coût total du plan de campagne 2016-2017 s'élève à 201 114 874 554 CFA dont 2 878 765 400 FCFA pour l'appui conseil.

La mise en œuvre du plan de campagne agricole 2016-2017 nécessite le développement de synergies entre les différents acteurs du Secteur du Développement Rural (Etat, Collectivités territoriales, producteurs, profession agricole, secteur privé, ONG, PTF).

ANNEXES :